Premier feuillet

1893

COMMUNE de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, « sera poursuivie devant le Tribunal de pre- « mière instance, et punie d'une amende qui ne « pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-treize.

Le présent registre contenant vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTE, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

N° 1

Décès de Célestine Aimée Renouf, âgée de soixante-dix ans et trois mois. Veuve de Jules César Guesnon.

15 Janvier 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le seize Janv
à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacha
Gourlan, Maire Officier de l'Etat civil de la commun
la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clerm
département de l'Oise, ont comparu Albert Deport âg
de trente six ans, Garde champêtre, et Louis Desire
Duverger, âgé de cinquante-deux ans, Instituteur
deux domiciliés dans la présente commune, lesquels n
ont déclaré que le quinze Janvier courant, à dix he
du soir, Célestine Aimée Renouf, âgée de soixant
dix ans et trois mois, sans profession, domiciliée dans la
sente commune, née à Saint Georges d'Aunay (Calvados)
le vingt-neuf septembre mil huit cent vingt deux; fill
naturelle de Marie Françoise Renouf, décédée, veuve d
Jules César Guesnon et amie des deux comparants est
décédée dans son domicile, rue de la grande mare. Après n
être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte
que les déclarants ont signé avec nous après que lecture
en a été faite.

Deport J. Duverger C. Gourlan

N° 2

Naissance de Lucien Adrien Mouret fils légitime.

19 Janvier 1893

L'an mil huit cent quatre-vingt treize, le vingt et un
Janvier, à sept heures du matin, par devant nous
Ambroise Zacharie Gourlan, Maire Officier de l'Etat
civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton
arrondissement de Clermont, département de l'Oise
a comparu Ernest Mouret, âgé de trente-deux ans
Employé de chemin de fer, domicilié dans la présente
commune, rue du bois communal, lequel nous a pre
senté un enfant du sexe masculin qu'il nous a déc
être né le dix-neuf Janvier courant à trois heures du
soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Mar
Ernestine Vitaline Bette, son épouse, âgée de vingt
six ans, chaussonnière, domiciliée au même lieu,

et il a donné à cet enfant les prénoms de Lucien
Adrien. Les déclaration et présentation ont été faites
en présence de Jean Baptiste Eusèbe Dumontier, âgé
de vingt sept ans, et de Amédé Broussaus, âgé de qua
rante ans, tous deux employés de chemin de fer et dom
ciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le
père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture
en a été faite.

Mouret Gourlan
Décès ans

N° 3

Décès de Alexis Alexandre Augustin Angot, âgé de soixante-huit ans, époux de Eve Aimée Hobigand

21 Janvier 1893

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le vingt et un Janvier
à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie
Gourlan, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de la
Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, dépar
tement de l'Oise, ont comparu Gabriel Auguste Sénéchal, âgé
de soixante deux ans, manouvrier, et Narcisse Charles Lavant
Lacroix, âgé de soixante ans, propriétaire, tous deux domiciliés
dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce
vingt et un Janvier courant, à une heure du matin, Alexis
Alexandre Augustin Angot, âgé de soixante dix huit
ans, ancien géomètre, domicilié dans la présente commune;
né à Nuiteuil-le-Plessis (Oise) le dix octobre mil huit cent quatorze,
fils de défunts Antoine Angot et Catherine Kelfelle; veufen pre
mières noces de Sylvie Caroline Appoline Cabay; époux de Rose
Aimée Hobigand, âgée de soixante-six ans, sans profes
sion, domiciliée au même lieu, Aimé du premier comparant
et cousin du second; est décédé dans son domicile, rue du
Clos à Bœufs. Après nous être assuré du décès, nous en a
vons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec
nous après que lecture en a été faite.

Lacroix G. Sénéchal Gourlan

N° 4

Décès de Henri Cauchy, âgé de quarante-cinq ans, époux de Rosalie Graindorge.

20 Février 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le vingt et un février, à une heure du soir, devant nous Ambroise Jacques Gourlan, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Dupont, âgé de trente-six ans, Garde Champêtre, et Louis Georges Augustin Duverger, âgé de vingt-deux ans, Garçon boucher, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt février courant à quatre heures et demie du soir, Henri Cauchy, âgé de quarante-cinq ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, né à Pommereuil (Nord) le dix-sept février mil huit cent quarante-huit, fils des défunts Célestin Cauchy et Catherine Isaurée, époux de Rosalie Graindorge, âgée de quarante cinq ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami des deux comparants, est décédé dans la présente commune. Après nous être assuré le décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G. Duverger — Dupont

N° 5

Transcription du Jugement de désaveu de Paternité Debeaupuis concernant l'enfant né le 28 9bre 1891

6 avril 1892

Assistance judiciaire. Décision du Bureau de Compiègne en date du 6 avril 1892

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le vingt-deux février, à sept heures du soir, nous, Ambroise Jacques Gourlan, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissements de Clermont, département de l'Oise, sur la réquisition qui nous en a été faite par le Sieur Ernest Debeaupuis, manouvrier demeurant à Grand-fresnoy, ainsi qu'il résulte d'un exploit de Me Castelland huissier à Clermont, en date du dix sept février courant, contenant la signification

approuvé neuf mots rayés comptés nuls :

Gourlan

3-54

jugement dont il va être parlé.

Et procédant en exécution des articles 241 et 252 du dit la signification ci-dessus rappelée ; 2° la grosse dudit jugement, 3° le certificat délivré par Me Gueldon, avoué à Compiègne constatant que ledit jugement a été signifié, 4° et le Certificat du Greffier du tribunal civil de première instance de Compiègne constatant qu'il n'existe contre le jugement ni opposition ni appel ; lesquelles pièces, que nous avons paraphés, resteront annexées au présent procès-verbal, avons extrait dudit jugement et transcrit littéralement ce qui suit : « République Française. — Au nom du Peuple Français le Tribunal civil de première instance du troisième arrondissement judiciaire du département de l'Oise, séant à Compiègne, a rendu en son audience publique tenue en l'auditoire ordinaire, le 6 avril 1892 heure de midi, le jugement ci-après dont la teneur suit : Entre Me Ernest Debeaupuis, manouvrier demeurant à Grand-Fresnoy demandeur comparant et plaidant par Me Gueldon son avoué près ce tribunal, d'une part. Et prime Me Angèle Julia Magnier, sans profession, épouse de Me Ernest Debeaupuis, avec lequel elle demeure de droit à Grand Fresnoy, 2° Me Achille Albert Dumontier, caissier de la Caisse d'Epargne d'Estrées, dudit sieur Dumontier pris en qualité de tuteur ad hoc dudit mineur, nommé à cette fonction selon délibération reçue par M. le Juge de Paix d'Estrées le 2 mars 1892 enregistrée. Défendeurs défaillants n'ayant pas d'avoué constitué, d'autre part..... — Le Tribunal, jugeant en premier ressort et comme en matière ordinaire, donne défaut faute de comparaître contre le défendeur, Et pour le profit donne acte à Debeaupuis du désaveu de paternité

qu'il a fait signifier à sa femme suivant exploit de Castellant huissier à Clermont en date du 10 février dern. et qu'il a retiré par sa demande principale de l'enfant dont la dame Debeaupuis est accouchée le 28 9bre dernier et qui a été inscrit le même jour sur les registres des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez sous les nom, prénom de Eugène Debeaupuis. En conséquence dit que ledit enfant ne pourra se prévaloir de la qualité d'enfant du demandeur, et que défense lui sera faite à lui ou à ses représentants de prendre cette qualité et de faire valoir les droits y attachés. Ordonne que le présent jugement sera transcrit en entier sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville pour l'année courante et que mention en sera faite en marge de l'acte rectifié tant sur le double se trouvant à la mairie de la dite commune que sur celui déposé dans les archives du tribunal de Clermont; fait défense à tous dépositaires desdits registres de délivrer expédition ou extrait dudit acte sans transcrire en entier ladite mention à peine de tous dépens et dommages intérêts, Et condamne en outre les défendeurs solidairement ledit sieur Dumontier ès-qualité, aux dépens dont le recouvrement sera poursuivi par l'enregistrement dans les formes de droit; commet Castellan huissier à Clermont et Réal huissier à Estrées pour signifier ledit jugement aux défendeurs défaillants. Ainsi signé au bas de la minute des présentes: A Sorel et Duprestoir. Visé pour timbre et enregistré à Compiègne le 11 avril 1892 n° 1627 débet 10. 88 c.s x.es Compris. signé Lion. En conséquence le Président de la République Française, mande et ordonne à tous huissiers, sur ce requis, de mettre le présent jugement

à exécution, aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi ces présentes ont été signées et scellées. Pour expédition conforme. Le Greffier. Duprestoir. Enregistré à Compiègne le 26 avril 1892 n° 1527 Débet 25 f. Dû au Greffier 3 francs 30 c.s signé H. Léon. Pour copie, signé: Guetton. — De tout quoi nous avons dressé le présent acte de transcription que nous avons signé

Le Maire

Gourlan.

N°. 6.

Décès de Louise Alexandrine Leroux, âgée de soixante-quatorze ans et onze mois, veuve de Pierre François Daudrieux.

6 mars 1893

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le sept mars, à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Gourlan, Maire, absent, ont comparu Henri Daudrieux, âgé de quarante-sept ans, Maître d'hôtel, domicilié à Paris, rue Papillon, n° 16 et François Toussaint Hébert, âgé de soixante-six ans, propriétaire, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le six mars courant, à six heures un quart du soir, Louise Alexandrine Leroux, âgée de soixante-quatorze ans et onze mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Vilvaudai (Seine-et-Marne) le neuf avril mil huit cent dix-huit, fille des défunts Louis André Leroux et Marie Alexandrine Gallois, veuve de Pierre François Daudrieux, décédé à

Montigny (Oise) le vingt et un février mil huit cent soixante quatorze ; mère du premier comparant et amie du second est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite. Vaillant

Hébert Gourlan

N. Dauvergne

N° 7

Naissance de Maurice Agénor Rivière fils naturel

17 Mars 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt treize, le dix-sept mars, à six heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Maxellence Cauchy, âgé de vingt deux ans, sage femme, domiciliée en cette commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a dit être né ce dix-sept mars courant à deux heures du matin, en cette commune, au domicile de Joseph Agénor Désiré Rivière et Julienne Opportune Angot, sa fille Julie Rivière, leur fille, âgée de vingt huit ans et de manouvrière, domiciliée au même lieu, célibataire, et a déclaré donner à cet enfant les prénoms de Maurice Agénor. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Albert Duport, âgé de trente six ans, Garde champêtre et de Désiré Duverger, âgé de cinquante deux ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune ; et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après lecture en a été faite.

Maxellence Cauchy

M. Cauchy

Duverger

Duport

Gourlan

N° 8.



Naissance de Marie Mabrieux fille légitime

Le dénommé ci contre s'est marié avec Lebille Adolphe Henri Joseph Maurice le cinq juillet mil huit cent dix neuf à Neuville en Hez le cinq juillet mil neuf cent dix neuf officier de l'état civil

Décédée le 6 mai 1981 à la Neuville en Hez

5 : 8

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le vingt sept mars, à huit heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jean Baptiste Mabrieux, âgé de quarante et un ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt six mars courant à à onze heures et demie du soir, dans son domicile rue du Clos à Bœufs, de lui déclarant, et de Julia Dufer, âgée de trente sept ans, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Edmond Dufer, âgé de trente huit ans, cordonnier, et de Gustave Adolphe Cornette, âgé de quarante quatre ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Mabrieux Dufer Cornette

Gourlan

N° 9

Décès de Marie Anne Honorine Choquet âgée de quatre-vingt-onze ans trois mois, veuve de Narcisse Maillard

2 avril 1893

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le deux Avril, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Elie Dufossé, âgé de quarante deux ans, manouvrier, et Zéphir Godet, âgé de quarante deux ans, charpentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont

déclaré que ce deux avril courant, à sept heures et
du matin, Marie Anne Honorine Choque
âgé de quatre vingt-onze ans et trois mois, sans
profession, domiciliée dans la présente commune
à Fouquerolles (Oise) le premier nivose an dix, fille
des défunts Honoré Choquet et Marie Anne Sathie
Frelicher, veuve de Narcisse Maillard, décédé à Fouqu
(oise), le vingt décembre mil huit cent soixante seize
aïeule du premier comparant, et amie du second, e
décédé dans son domicile, grande rue de Clermont
Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en
avons dressé le présent acte que les déclarants ont sig
avec nous, après que lecture en a été faite.

Code Napoléon Titre cinq

N° 10

Mariage entre Marcellin Jules Lebel et Marie Zéphirine Duval

Garçon majeur et fille mineure

15 avril 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le quinze avril, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la Comm de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Marcellin Jules Lebel, âgé de vingt-huit ans et demi, manouvrier, domicilié avec ses père et mère à Litz (oise) dispensé du service militaire comme soutien de famille, né à Bulles (hameau de Lorbeil (oise) le vingt cinq juillet mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé, garçon, fils majeur de Désiré Aimé Lebel, âgé de soixante ans, manouvrier et de Joséphine Esther Ladam, âgée de quarante-neuf ans, ménagère, ses père et mère domiciliés audit Hez

et ici présents et consentants, — Et demoiselle Marie Zéphirine Duval, âgée de dix-neuf ans et dix mois, manouvrière, domiciliée domiciliée avec sa mère, dans la présente commune, fille mineure de défunt Casimir Marie Duval, décédé à Poissy (Seine et Oise) le onze février mil huit cent quatre vingt-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et dans lequel acte de décès il a été par erreur désigné comme étant veuf et avec un prénom orthographié Marry au lieu de Marie, ainsi que les parties, la mère de la future et les témoins ci-après nommés nous l'affirment par serment, et de Elisa Angot, âgée de cinquante-quatre ans, journalière, domiciliée en cette commune, ici présente et consentante, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches vingt six mars dernier et deux avril courant, et à Litz les dimanches deux et neuf avril courant, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune, pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition audit mariage. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants

+ où elle est née le quatre mai mil huit cent soixante-seize, ainsi que le constate son acte de naissance que nous vons consulté

Lu et approuvé:

Lebel

Marie Duval

Lebel

Ladam

E Angot

Le Gad

Devimeux

Lequillier

Brifer

Gourlan

s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d... ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la loi que Marcellin Jules Lebel, et Marie Zéphirine Duval, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Gustave Devimeux âgé de quarante-neuf ans, cultivateur domicilié à Sorte... de Gustave Evrard, âgé de trente-cinq ans, manouvrier domicilié à Bulles, tous deux beaux-frères de l'époux; de Emile Lesguillon, âgé de trente-huit ans, domicilié en cette commune, et de Agénor Rémy Bruffer âgé de vingt-sept ans et demi, domicilié à Hez, tous deux menuisiers et beaux-frères de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'époux, la mère de l'épouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Lebel Marie Duval Lebel

Sadam Evrard Devimeux

Bruffer Lesguillon

Gourlan

N°. 11

Naissance de Paul Ernest Méan

Garçon légitime

29 avril 1893

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-neuf avril, à huit heures du soir, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Désiré Victor Méan, âgé de vingt-sept ans et demi, boulanger, domicilié dans la présente commune grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce vingt-neuf avril courant, à trois heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Léonie Aimée Delaus, son épouse, âgée de dix-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Paul Ernest. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Saint-Léger, âgé de cinquante-deux ans Marchand de charbons, et de François Toussaint Hébert, âgé de soixante-six ans, propriétaire, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Méan Saint Léger Hébert

Gourlan

N°. 12

Décès de Clémentine Augustine Louise Marchand, âgée de un an, célibataire

7 Mai 1893

L'an mil huit cent quatre-vingt treize, le huit mai à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Aimé Marchand, âgé de trente ans, charbonnier, domicilié à la Bosse Corse et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-treize ans Marchand de bois, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le sept mai courant, à une heure du soir Clémentine Augustine Louise Marchand, âgée de un an, domiciliée au dit la Bosse où elle est née le seize mai mil huit cent quatre-vingt douze sans profession, fille du premier comparant et de

Honorine Naquet son épouse, âgée de vingt qua
ans, sans profession aussi domiciliée à la Bosse, a
amie du second comparant, est décédée en cette com
mune. Après nous être assuré du décès, nous en avo
dressé le présent acte que les déclarants ont signé av
nous après que lecture en a été faite.

Marchand Gourlain

Labbé

N° 13

Décès de Bertine Bourdon, âgée de trente-huit ans et demi, Épouse de Pierre Joseph Heurté

11 Mai 1893

L'an mil huit cent quatre vingt-treize le onze ma
à cinq heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie
Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune
de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de
Clermont, département de l'Oise, ont comparu Pierre
Joseph Heurté, âgé de trente-neuf ans, menuisier et
Alfred David Lambre, âgé de quarante-trois ans,
manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente
commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze
mai courant, à trois heures et demie du soir, Berti
Bourdon, âgée de trente huit ans et demi, sans profes
domiciliée dans la présente commune, née à Sempy (Pas
de-Calais) le douze octobre mil huit cent cinquante-quat
fille de François Joseph Xavier Bourdon, âgé de soixan
sept ans, débitant, demeurant audit Sempy, et de Elisabe
Anaïte Martin, décédée, épouse du premier comparan
et amie du second, est décédée dans son domicile, Ap
nous être assuré du décès, nous en avons dressé le
présent acte que les déclarants ont signé avec nou
après que lecture en a été faite.

Heurté Lambre Gourlain

N° 14

Décès de Charlemagne Victor Dela Marre

âgé de quatre-vingt-cinq ans, veuf de Césarine Alexandrine Poulain.

17 mai 1893.

8 ft

L'an mil huit cent quatre vingt treize le dix sept
mai, à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlain,
Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neu
ville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, dé
partement de l'Oise, ont comparu Eugène Delamare,
âgé de cinquante-six ans, et Georges Victor Delamare,
âgé de vingt sept ans, Fabricants de semelles domiciliés dans
la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce
dix-sept mai courant, à quatre heures et demie du matin,
Charlemagne Victor Dela Marre, âgé de quatre
vingt cinq ans, rentier, domicilié dans la présente commune,
né à la Rue Saint Pierre, (Oise) le vingt-quatre avril mil
huit cent-huit, fils des défunts Pierre François Lagnare,
et Marie Rose Ducrocq, veuf de Césarine Alexandrine
Poulain, décédée en cette commune le six mai mil huit
cent quatre-vingt-un; père du premier comparant et
aïeul du second, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise.
Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le
présent acte que les déclarants ont signé avec nous
après que lecture en a été faite.

E. Delamare Delamare Gourlain

N° 15

Décès de Thiliberte Hippolyte Glinel

âgé de soixante et un ans, époux de Olympe Cailleux

20 Mai 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le vingt
mai, à neuf heures du matin, devant nous Ambroise
Zacharie Gourlain, Maire et Officier de l'Etat civil
de la commune de la Neuville-en Hez, canton et arron
dissement de Clermont, département de l'Oise, ont
comparu Joseph Alphonse Alfred Boyard, âgé de
trente-quatre ans, journalier, et Albert Hippolyte
Honoré Dupont, âgé de trente six ans, Garde champêtre

tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt mai courant à huit heures du matin, Philibert Hippolyte Glinel, âgé de soixante et un ans, ancien maréchal, domicilié dans la présente commune, né à Bresles (Oise) le vingt Janvier mil huit cent trente deux, fils des défunts Philibert Pascal Glinel, et Marie Anne Célestine Mathieu ; Epoux de Olympe Cailleux âgé de cinquante huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu ; beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile dudit premier comparant, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dupont Borjaeb Gourlan

N° 16

Décès de François Eugène Delayen âgé de soixante-quinze ans neuf mois, Epoux de Ambroisine Elisa Fortin

23 Mai 1893

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-cinq mai, à huit heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Delayen, âgé de quarante et un ans, Inspecteur de comptabilité au chemin de fer d'Orléans, domicilié au Mans (Sarthe) rue du Père Mersenne n° 4, et Coussaint Leroy, âgé de cinquante-deux ans manouvrier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-cinq mai courant à sept heures du soir, François Eugène Delayen, âgé de soixante-quinze ans sept neuf mois, manouvrier, né et domicilié dans la présente commune, fils

des défunts François Marie Delayen et Marie Elisabeth Piégé ; époux de Ambroisine Elisa Fortin, âgée de soixante seize ans, sans profession, domiciliée au même lieu, père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

E Eloy Leroy Gourlan

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le dix-sept Juin à cinq heures du soir, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Maselleine Cauchy, âgée de vingt trois ans, sage-femme, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré que le seize Juin courant, à onze heures du soir, la nommée Marie Eugénie Adélaïde Lemoine, âgée de vingt huit ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, avec ses père et mère, rue Saint Louis, est accouchée audit domicile d'un enfant du sexe féminin, qu'elle nous a présenté, et auquel elle donne les prénoms de Reine Julie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Albert Dupont, âgé de trente six ans, garde champêtre et Louis Désiré Duvergez, âgé de cinquante deux ans, instituteur, tous deux domiciliés en cette commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Dupont L. Duvergez Gourlan

M. Cauchy

N° 17

Naissance de Reine Julie Lemoine fille naturelle.

16 Juin 1893.

Le dénommé ci-contre est décédé à Clermont le dix octobre mil neuf cent quarante cinq — Le Maire Paul Lefort

+ célibataire

M. Cauchy

Dupont

L. Duvergez

Gourlan

L'an mil neuf cent un par l'officier de l'Etat civil de la Mairie de Hez a été dressé l'acte de naissance de Reine Julie Lemoine, née le seize Juin mil huit cent quatre vingt treize à onze heures du soir, fille naturelle de Marie Eugénie Adélaïde Lemoine, âgée de vingt huit ans, sans profession, domiciliée avec ses père et mère rue Saint Louis à Clermont, née à Clermont, reconnue par sa mère. L'officier de l'état civil

Leclerc

N° 18

Décès de Félicité Dubus, âgée de soixante dix-neuf ans, veuve de Pierre Prosper Emmanuel Loubet.

11 Juillet 1893.

+ Baillard approuvé: Baillard

Dufer

Geureau

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le onze Juillet, à six heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Claude Baillard, âgé de cinquante-cinq ans, limonadier, domicilié à Clermont (Oise) et Edmond Dufer, âgé de trente neuf ans, cordonnier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze Juillet courant à quatre heures du soir Félicité Dubus, âgée de soixante dix-neuf ans, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Dubus et Marie Anne Sénéchal, veuve de Pierre Prosper Emmanuel Loubet, belle-mère du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après qu'lecture en a été faite

Baillard Dufer Geureau

N° 19

Naissance de Marguerite Wallet fille légitime

13 Juillet 1893

Par acte du 21 juillet 1913 célébré en cette commune, Marguerite Wallet épouse Lucien Marie Bernard Le Bihan né à Paris 15e le 12 Juin 1893 Le Maire [illegible]

G. Gueneau

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le treize Juillet à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, a comparu Jules Wallet, âgé de trente-deux ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce treize Juillet courant, à deux heures du matin, dans son domicile de lui déclarant, et de Anastasie Clémence Jana Marthe

Décédé à Senlis rue le quatre septembre mil neuf cent cinquante sept. (1957)
Le dix septembre mil neuf cent cinquante sept

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 50 10 CENTS F 1.

Le Maire Paul Lefort

N° 20

Naissance de René Georges Acher Garçon légitime.

14 Juillet 1893.

Le dénommé ci-après contracte mariage avec Bernadette Antonia à Juillet 1922 Lemire + Bonnet

Marié à Paris 5e le 26-9-1972 avec Angélique Marie Mathilde Le Courtois Le Maire :

Décédé à Corbeil-Essonnes-91- le 21 avril 1975

1re fe

son épouse âgée de vingt-quatre ans et demi, [illegible] ans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Marguerite. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Boyart, âgé de trente-quatre ans et demi, journalier, et de Joseph Duval, âgé de quarante ans tablétier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Wallet Duval Boyart Gureau

L'an mil huit cent quatre-vingt treize, le quinze Juillet, à cinq heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Georges Raphael Acher, âgé de vingt neuf ans, Architecte de la Ville de Beauvais, où il est domicilié, rue Jeanne Hachette n° 16, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le quatorze Juillet courant, à onze heures et demie du matin, dans le domicile de Robert Joseph, son beau-père, en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Alice Emilienne Robert, son épouse, âgée de dix-huit ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu à Beauvais, et il a donné à cet enfant les prénoms de René Georges. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Constant Hébert, âgé de soixante six ans, propriétaire, et de Pierre François Médard Labbé,

âgé de soixante quatorze ans, marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Labbé

Hébert

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le vingt quatre Juillet, à cinq heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Zacharie Edouard Chibault, âgé de vingt-sept ans et demi, comptable, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt trois Juillet courant à sept heures et quart du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anatolie Amélie Carroyer, son épouse, âgée de vingt-trois ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de **Charles André Edouard**. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Edouard Emile Chibault, âgé de soixante et un ans, propriétaire, et de Charles Joseph Adolphe Callon, âgé de soixante huit ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Z. Chibault — Callon — Chibault

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le neuf Août à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez

17e 21

Naissance de Charles André Edouard Chibault, garçon légitime
23 Juillet 1893

17e 22

Naissance de Jules Léopold Alphonse Dequen, garçon légitime
9 Août 1893

canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Henri Alphonse Léonidas Dequen, âgé de vingt quatre ans et demi, manouvrier, domicilié dans la présente commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce neuf courant, à sept heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Maria Isidorine Anastasie Duquenne, son épouse, âgée de dix-neuf ans, sans profession, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de **Jules Léopold Alphonse**. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alexandre Soutain, âgé de cinquante ans, bûcheron, et de Jules Wallet, âgé de trente deux ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dequen — Soutain — Wallet

17e 23

Décès de Jules Léopold Alphonse Dequen
âgé de quatre jours.
Célibataire
13 Août 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le quatorze Août à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henri Alphonse Léonidas Dequen, âgé de vingt quatre ans et demi, manouvrier, et Alexandre Soutain, âgé de cinquante ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le treize Août courant à onze heures cinquante du soir, **Jules Léopold Alphonse Dequen**, âgé de quatre jours, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils du premier comparant, et de Maria Isidorine Anastasie Duquenne

son épouse, âgé de dix neuf ans, sans profession, domicilié au même lieu, célibataire, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, rue de Lizarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Degueu — Soulain — Gs Leveaux

12e 24

Décès de Maria Célina Louis, âgé de soixante neuf ans et demi, veuve de Charles Emile Eme Callande dit Champmartin.

11 Septembre 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le douze septembre, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Charles Emile Callande dit Champmartin, âgé de trente neuf ans, Artiste Peintre, et Joseph Robert, âgé de cinquante et un ans, Employé de commerce, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le onze septembre courant à une heure du soir, Maria Célina Louis, âgé de soixante neuf ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Louis et Marguerite Gibous, son épouse, veuve de Charles Emile Eme Callande dit Champmartin, décédé en cette commune le quinze juillet mil huit cent quatre vingt trois, mère du premier comparant, et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Leveaux

E. Callande Champmartin

Robert

12e 25

Mariage entre Armand Vasseux Eugénie Callon Garçon et fille majeurs.

16 Septembre 1893.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le seize septembre, à onze heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Armand Vasseux, âgé de vingt sept ans et demi, boulanger, domicilié à Orléans (Loiret), rue Parisis n° 3, né à Avaray (Loir-et-Cher) le six mars mil huit cent soixante six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de Alexandre Vasseux, âgé de soixante six ans, rentier, domicilié à Orléans, rue Parisis n° 3, et de feue Mélanie Joffres, son épouse, décédée à Saint-Ouen (Loir-et-Cher) le vingt cinq juillet mil huit cent quatre vingt onze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès que nous est présenté dûment légalisé, le futur étant libéré du service militaire actif comme appartenant à la réserve de l'armée active ainsi qu'il en justifie par son livret militaire qu'il nous présente. Et étant assisté de son père ici présent et consentant, et demoiselle Eugénie Callon, âgée de vingt quatre ans, Institutrice, domiciliée de fait à Cléry (Loiret) et de droit dans la présente commune où elle est née le vingt cinq Juin mil huit cent soixante neuf, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; majeure, fille naturelle reconnue de feu Ernest Callon, décédé à Dresde (Allemagne) le trente novembre mil huit cent soixante dix, ainsi que le constate son extrait transcrit sur le registre de l'Etat civil de cette commune et que nous avons con-

publié, et non reconnu de Eugénie Denorroy, âgée de quarante deux ans, sans profession, demeurant à Saint-Jean en Chaussée (Oise); lesquels nous entreques de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune, à Orléans et à Clery les dimanches trois et dix septembre courant, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non opposition qui les nous présentent dûment legalisés, le tout sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux et le père de l'époux, interpellés par nous nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par maître Demarche, notaire à Paris, le treize septembre courant, ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré le même jour et à nous présenté sur notre demande. Faisant droit à la requisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Armand Vasseux et Eugénie Callon sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jules Paul Alexandre Vasseux, âgé de quarante et un ans, employé de chemin de fer, domicilié à Orléans (Loiret) frère de l'époux de Barthélemy Anatole Joffres, âgé de trente-trois ans, employé de chemin de fer, domicilié à Coury (Eure et Loir) frère de l'alliance de l'époux; de Victor Casimir Denorroy, âgé de cinquante-quatre ans, ébéniste, et de Ernest Gourdin âgé de Henri Victor Leugel, âgé de trente sept ans, principal clerc de notaire, domicilié à Paris rue Monge, n° 30 et le précédent à Clermont, tous deux amis de l'Epoux. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, le père de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Vasseux A. Vasseux Vasseux J. Vasseux
Callon E. Callon Denorroy Denorroy
A. Vasseux
Denorroy
E. Callon
J. Vasseux
Gourdin

L'an mil huit cent quatre-vingt treize, le vingt deux septembre, à midi par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Edouard Louis Thibault âgé de soixante et un ans, propriétaire, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin que il nous a dit être né le vingt et un septembre courant à deux heures du soir, dans son domicile, de Mathilde Marie Calmy, âgée de trente-sept ans, femme de chambre épouse de Nicolas Timothé Dodé, âgé de trente-six ans, cocher, tous deux domiciliés à Paris, rue de Trévise n° 41; auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de Ghislain Joseph Robert. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Zacharie Edouard Thibault, âgé de vingt-sept ans et demi, comptable, et de

Décédé à Paris (1re A) le 16 février 1926

15e 26
m

Naissance de Ghislain Joseph Robert Dodé
Garçon légitime

21 Septembre 1893.
Marié le dix-sept octobre mil neuf cent trente-neuf à Jeanne Hélène Charlotte Delaquerre à Auguste-Médéric et Cécile Le Maire

Marié à la Mairie du Septième Arrondissement de Paris le vingt et un décembre mil neuf cent soixante avec Marie-Germaine Contet Le Maire

Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante-deux ans et Jean Thibaut, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signés avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Thibaut L. Duverger Gourlan

N° 27

Naissance de Maurice Emile Meunier
Garçon légitime

30 Septembre 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le trente septembre, à six heures du soir, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Alphonse Louis Romain Meunier, âgé de vingt-cinq ans et demi, menuisier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce trente septembre, à quatre heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Flore Mansard, son épouse, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Maurice Emile. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de trente-cinq ans, maçon, et de Eugène Mansard, âgé de trente-trois ans, bourrelier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Meunier E. Dessoile Gourlan

Mansard

N° 28

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le trente septembre à sept heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune

Décès de Jules Joseph Lambert, âgé de cinquante-neuf ans; Epoux de Mélanie Robin

30 Septembre 1893.

de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Lambert, âgé de vingt-trois ans, charbonnier, domicilié à Bailleul-sur-Thérain, et Théodore Alexandre Renaud âgé de quarante cinq ans Garde forestier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le trente septembre courant à une heure du soir, Jules Joseph Lambert, âgé de cinquante-neuf ans, charbonnier, domicilié au dit Bailleul-sur-Thérain (Oise), né à Gonrieux province de Namur (Belgique) le vingt six mai mil huit cent trente-quatre, fils de défunts Nicolas Lambert et Henriette Ja, époux de Mélanie Robin, âgé de cinquante-neuf ans, sans profession, domiciliée au dit Bailleul, père du premier comparant et ami du second, est décédé en cette commune, au lieu dit la haute borne, en forêt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lambert Renaud Gourlan

N° 29

Naissance de Achille Saint-Léger
Garçon légitime

3 Octobre 1893

Le mariage entre le dénommé à contre et Valentine Eugénie Lucie Julia a été célébré le 14 Nov. 1921 à Clermont

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le cinq octobre, à six heures du soir, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Isidore Anatole Saint-Léger, âgé de trente-deux ans, tablettier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le trois octobre courant, à deux heures du soir, dans son domicile rue du Connétable Raoul, de

Décédé à Epernay (Marne) le quinze Juin mil neuf cent soixante six. Dont mention le dix huit Juin mil neuf cent soixante six. Le Maire : a Meary

lui, déclarant, et de Joséphine Croisaufs, son épouse, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Achille. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Toussaint Désiré Leroy, âgé de cinquante-trois ans, manouvrier, et de Nicolas Esquillon, âgé de cinquante-six ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lecoq Leroy Croisaufs

Esquillon

N° 30

Décès de Maria Olimpe Marminia

âgée de soixante-huit ans et demi, Epouse de Jean Esting.

1er Novembre 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le deux novembre, à sept heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Jean Esling, âgé de soixante-dix ans, maçon, et Joseph Alfred Gustave Merda, âgé de cinquante-cinq ans, Receveur-Buraliste, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le premier novembre courant, à deux heures du soir. Maria Olimpe Marminia, âgée de soixante-huit ans et demi, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Honoré Marminia, et Geneviève Victoire Pélagie Eloy; épouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture en a été faite.

Esling Gourlan

Merda

N° 31

Décès de Catherine Adeline Dray, âgée de Quatre-vingts ans ; Veuve de Augustin Napoléon Lenoir.

11 Novembre 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le onze novembre à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Delamare, âgé de cinquante-six ans, rentier, et Georges Victor Delamare, âgé de vingt-huit ans, fabricant de semelles, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze novembre courant, à neuf heures du matin, Catherine Adeline Dray, âgée de quatre-vingts ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Mouy (Oise) le dix-neuf Juillet mil huit cent-treize, fille des défunts Louis François Joseph Dray et Catherine Victoire Gérin, veuve de Augustin Napoléon Lenoir, décédé à Bailleul-sur-Thérain (Oise); belle-mère du premier comparant et aïeule maternelle du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delamare G. Delamare

Gourlan

N° 32

Naissance de Théodore Arthur Durand

Garçon légitime

13 Novembre 1893.

Dressé acte le 7 juin 1920 de reconnaissance à suite de contrat de mariage avec

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le treize novembre, à midi, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Théobald Honoré Raoul Durand, âgé de vingt-six ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a

Mlle Marguerite Jeanne Antoinette née à Breteuil le 3 juillet 1771. Son acte.

Décédé à Clermont-Oise le 14 novembre 1771

dit être né ce treize novembre courant, à deux heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Latitia Désirée Vasseur, son épouse, âgée de vingt trois ans, couturière, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Théodore Arthur. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de André Louis Meunier, âgé de cinquante-cinq ans, menuisier, et de Jules Wallet, âgé de trente-deux ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Th Duvergé Adrs Meunier Wallet Duvergé

12: 33

Naissance de Jeanne Camille Charlotte Mary fille légitime.

16 Novembre 1893

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize le seize novembre, à midi, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Joseph Victor Mary, âgé de cinquante-deux ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce seize novembre courant à deux heures du matin, dans son domicile, Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Louise Créach, son épouse, âgée de quarante ans, sans profession, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Jeanne Camille Charlotte. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duvergé

âgé de cinquante-deux ans, Instituteur, et de Alexis Pascal Lecuit, âgé de soixante-cinq ans, ex-garde, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lecuit L. Duvergé Gourlan

12: 34

Naissance de Marie Louise Georgette Delamare. - fille légitime.

21 Novembre 1893.

Le nommé dénommé ci-contre Jacques Paul Victor Jules [illegible] décédé le 16 octobre 1922 à Senlis (Oise)

Décédé le 21 juillet 1973 à Senlis-Oise Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt et un novembre, à sept heures du soir, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Georges Victor Delamare, âgé de vingt huit ans, industriel, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt et un novembre courant, à dix heures du matin, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant, et de Juliette Marie Louise Dessepme, son épouse, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Louise Georgette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Eugène Delamare, âgé de cinquante-six ans, rentier, et de Angilbert Four, âgé de trente-deux ans, découpeur, le premier domicilié dans la présente commune, et le second à la Rue-Saint-Pierre (Oise), lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

G. Delamare Delamare Four Gourlan

N° 35

Mariage entre Eugène Henri Remy Dodé, et Emilienne Petit, Garçon majeur et fille mineure.

25 Novembre 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt treize, le vingt-cinq novembre, à midi, par-devant nous, Ambroise Jacques Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Eugène Henri Remy Dodé, âgé de vingt-cinq ans et deux mois, bourrelier, domicilié depuis trois mois à Catillon (Oise) et antérieurement à Bresles (Oise) né à Fournival (Oise) le douze septembre mil huit cent soixante-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé garçon, fils majeur de Alexandre Emile Cyprien Dodé âgé de quarante-huit ans, maçon, et de Prudence Adolphine Delavrierre, âgée de quarante huit ans, sans profession, domiciliés à Bresles; et appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire. — Et Demoiselle Emilienne Petit, âgée de dix-huit ans et quatre mois couturière, née dans la présente commune le trente Juin mil huit cent soixante-quinze, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté fille mineure de Joseph Louis Aimé Petit, âgé de cinquante-quatre ans, cantonnier, et de Silvie Felicie Pillon, âgée de cinquante et un ans, couturière, tous trois domiciliés dans la présente commune; lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt-neuf octobre dernier et cinq novembre courant; à Catillon les dimanches cinq et douze novembre courant, et à Bresles les dimanches douze et dix-neuf du même mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent dûment légalisés. Les futurs époux, sur notre interpellation, ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage, et ont affirmé par serment, ainsi que leurs pères et mères et les témoins ci-après nommés, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1808, que c'est par erreur que dans les publications de mariage faites à Catillon et à Bresles le nom de la mère de l'époux est orthographié Delavrière au lieu de Delavrierre, et que les prénoms de son père ne sont pas dans le même ordre que dans son acte de naissance. Faisant droit à la requisition des parties, nous avons donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Eugène Henri Remy Dodé et Emilienne Petit sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Edouard Delamarre, âgé de quarante-cinq ans, maçon, domicilié à Fournival, oncle de l'épouse; de Désiré Demory âgé de vingt-six ans, maçon, domicilié à Catillon, cousin de l'Epoux; de Albert Joseph Aimé Petit, âgé de vingt-

remplaire, directeur des Pompes funèbres domicilié à Fourm... Dodé, frère de l'Epouse, et de Eugène Petit, âgé de vingt trois ans, comptable, domicilié dans la présente commune frère de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins ont déclaré l'agréé avec nous

Dodé Delamare

Dodé Emilienne Petit

Delamare

Petit Pillon Delamare

Petit E. Petit

Bouveau

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-treize, contenant Trente-cinq actes, a été clos et arrêté par nous Maire et Officier de l'Etat civil de la dite commune le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Le Maire

Bouveau

Table des Actes

contenus au présent registre.

N° des actes	Noms et Prénoms		Date des Actes
	Naissances:		
20	Acher,	René Georges	18 Juillet.
34	Delamare,	Marie Louise Georgette	21 Novembre
22	Dequey,	Jules Léopold Alphonse	9 Août.
26	Dodé,	Gustave Joseph Robert	22 Septembre
32	Durand,	Théodore Arthur	13 Novembre
17	Lemoine,	Reine Julie	17 Juin
8	Mabieux,	Marie	27 Mars
33	Mary,	Jeanne Camille Charlotte	15 Novembre
11	Meay,	Paul Ernest	29 Avril
27	Meuniez,	Maurice Emile	30 Septembre
2	Moucez,	Lucien Adrien	21 Janvier
7	Rivière,	Maurice Agénor	17 Mars
29	Saint-Léger,	Achille	5 Octobre
21	Thibault,	Charles André Edouard	24 Juillet
19	Waller,	Marguerite	13 Juillet

15 Naissances.

	Desaveu de Paternité - Transcription du Jugement		
5	Debeaupuis	Extrait	22 Février

Mariages:

35	Dodé, Petit,	Eugène Henri Remy, marié à Emilienne	25 Novembre
10	Lebel, Duval,	Marcellin Jules, marié à Marie Zéphirine	15 Avril
25	Vasseux, Ballon,	Armand marié à Eugénie	16 Septembre

3 Mariages

N° des actes	Noms et Prénoms.		Date des actes.
	Décès :		
3	Angot.	Alexis Alexandre Augustin	21 Janvier
13	Bourdon.	Bertine	11 Mai
4	Cauchy.	Henri	21 Février
9	Choquet,	Marie Anne Honorine	2 Avril
14	De la Mazze,	Charlemagne Victor	17 Mai
16	Delayen	François Eugène	25 Mai
23	Dequen	Jules Léopold Alphonse	14 Août
31	Dray	Catherine Adeline	11 Novembre
18	Dubus	Félicité	11 Juillet
15	Glinel	Philibert Hippolyte	20 Mai
28	Lambert	Jules Joseph	30 Septembre
6	Lezoux.	Louise Alexandrine	7 Mars
24	Louis	Maria Célina	12 Septembre
12	Marchand.	Clémentine Augustine	8 Mai
30	Marminia	Maria Olimpe	2 Novembre
1	Renouf	Célestine Aimée	16 Janvier

16 Décès.

Nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en-Hez, certifions exacte la table ci-dessus des Naissances Mariages et Décès concernant trente-cinq actes.
A la Neuville-en-Hez, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Le Maire

Gourlan

Premier feuillet.

1894

COMMUNE de la Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Le présent registre contenant vingt-deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Le Président empêché

Le Juge

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un an au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, « sera poursuivie devant le Tribunal de pre- « mière instance, et punie d'une amende qui ne « pourra excéder cent francs. »

N° 1

Mariage entre Jules Butteux et Ermine Hen.

Garçon majeur et fille mineure

27 Janvier 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le vingt-sept Janvier, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Butteux âgé de vingt-deux ans et dix mois, piqueur, demeurant à Clermont (Oise) né dans la présente commune le vingt-deux mars mil huit cent soixante-et-onze ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; garçon, fils majeur de Alfred Augustin Butteux, âgé de quarante-cinq ans, cordonnier, et de Désiré Croisaufs, son épouse, âgée de quarante-trois ans, journalière, domiciliés ensemble audit Clermont; et le futur étant sous le rapport du service militaire, classé dans les services auxiliaires ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente; Et demoiselle Ermine Hen, âgée de dix-neuf ans et demi, sans profession, née dans la présente commune, le premier août mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille mineure de Désiré Hen, âgé de cinquante-trois ans, Garde-Vente, et de Désirée Levasseur, âgée de cinquante-deux ans, sans profession, son épouse, tous trois domiciliés dans la présente commune; lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Clermont les dimanches quatorze et vingt et un Janvier

courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publication et de non-opposition qui nous a été remis dûment légalisé. Les futurs époux et leurs père et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Jules Butteux et Ermine Hen, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Amédée Croisaufs, âgé de quarante et un ans, aiguilleur au chemin de fer, oncle maternel de l'Epoux; de Henri Alexandre Amédée Sentier âgé de quarante-cinq ans, garde particulier, cousin de l'Epoux, de Toussaint Désiré Leroy, âgé de cinquante-trois ans, manouvrier, oncle par alliance de l'Epouse, et de Ernest Lejeune, âgé de trente-trois ans, maréchal, parrain de l'Epouse, tous les quatre domiciliés dans la présente Commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs

de soixante seize ans et dix mois, maçon, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Louis Augustin Boucher et Marie Cecile Angot, époux de Joséphine Alberte Blanchet, âgé de soixante-quinze ans, sans profession, domicilié au même lieu, aieul du premier comparant, et oncle maternel du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G. Angot Cornette Gourlan

N° 5

Naissance de Eugénie Duval, fille légitime

24 Février 1894

Mariage dressé au 11 octobre 1919 La susnommée y est nommée Jeanne Mathilde Lucie Lefevre née à Agnetz (Oise) le 11 septembre 1894 ménagère sans autre profession

Décédée à St-Maur des Fossés (94) le 16 avril 1988.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt cinq février, à neuf heures du matin, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Joseph Duval, âgé de quarante et un ans Cabletier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-quatre février courant, à dix heures du soir, dans son domicile, rue de la Place, de lui déclarant, et de Aglaée Petré, son épouse, âgée de trente huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Eugénie. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Antoine Louis Legras, âgé de trente neuf ans, voyageur de commerce, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante-sept ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Duval Bazin Gourlan

N° 6

Décès de Côme Jean Baptiste Alexandre Courtois

27 Février 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-sept février, à sept heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alexandre Ernest Courtois, âgé de cinquante-deux ans, manouvrier, et Albert Duport, âgé de trente-sept ans, Garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept février courant, à cinq heures du soir Côme Jean Baptiste Alexandre Courtois âgé de soixante-dix neuf ans et trois mois, matelassier, domicilié dans la présente commune, né à Montreuil-sur-Brèche (Oise) le dix novembre mil huit cent quatorze, fils des défunts Alexandre Courtois et Marie Rose Lucey, veuf de Emélie Adélaide Hen, décédée en cette commune le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-onze, père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Courtois Gourlan Duport

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le premier mars à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire

N° 7

Décès de Joséphine Céleste Bonnefoy âgée de soixante-douze ans et demi, épouse de Pierre Alexandre Frédéric Legueux.

1er Mars 1894.

et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en H... canton et arrondissement de Clermont, département de l'O... ont comparu Pierre Alexandre Frédéric Legueux, âgé de soixante-quatorze ans, et Anatole Frédéric Legueux, âg... de cinquante et un ans, tous deux rentiers, domiciliés e... la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ... premier mars courant, à six heures et demie du matin, Joséphine Céleste Bonnefoy, âgée de soixante-douze ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Chury (Aisne) le dix-sept juillet mil huit cent vingt et un, fille des défunts Louis Marie Victor Bonnefoy, et Marie Joséphine Céleste Pillon; épouse du premier comparant, et mère du second, est décédée dans... domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après m'être assuré du décès, nous en avons dressé le présent a... que les déclarants ont signé avec nous après que lec... en a été faite.

Legueux Legueux

N° 8

Naissance de Maurice Désiré Bazin garçon légitime.

Beauvais

31 Mars 1894

Le mariage entre ledit Maurice et Eugénie Mathieux a été célébré le 19 Août 1922 à Beauvais.

Le 14 Septembre 1920 à Clermont

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à... le premier Avril, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et ... rondissement de Clermont, département de l'O... a comparu Lucien Bazin, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, domicilié dans la présente commun... lequel nous a présenté un enfant du sexe masculi... qu'il nous a dit être né le trente et un mars dern... à sept heures vingt minutes du soir, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui, déclarant, et de

Décédé à Clermont-Oise le 24 octobre 1977

Elise Emilie Douche, son épouse, âgée de dix-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Maurice Désiré. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Joseph Jules Bazin, âgé de soixante-douze ans et demi, cultivateur, et de Louis Honoré Désiré Hubert, âgé de quatre-vingt-trois ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bazin Douche Hubert Bazin père

N° 9

Naissance de Etienne Anatole Lesage garçon légitime

1er Avril 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le deux avril à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Edmond Lesage, âgé de vingt-neuf ans et demi, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le premier avril courant, à huit heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Eugénie Mathieux, son épouse, âgé de trente-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Etienne Anatole. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Etienne Lesage, âgé de soixante-quatorze ans, marchand de bois, et de Victor Alexandre Mathieux, âgé de trente-quatre ans cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune,

lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesage Gourlan Mahieu

Le Sage fils

N° 10

Décès de Edouard Emile Thibault âgé de soixante-deux ans et cinq mois. Époux de Marie Madeleine Honorine Dodé.

14 avril 1894

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le quinze a... à sept heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune... la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Zacharie Edouard Thibault, âgé de vingt huit ans, comptable, et Jules Isidore Magnier, âgé de cinquante-deux ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quatorze avril courant, à sept heures du soir, Edouard Emile Thibault, âgé de soixante-deux ans et cinq mois, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Etouy (oise) le quinze novembre mil huit cent trente et un, fils de défunt Charles Jean Baptiste Thibault et de Stéphanie Bulté, âgé de quatre vingt quatre ans, sans profession, domiciliés dans la présente commune; veuf en premières noces de Elvire Rosalie Réty, époux de Marie Madeleine Honorine Dodé, âgé de quarante-neuf ans et demi, sans profession, domicilié au même lieu; pière du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Thibault Gourlan Magnier

L'an mil huit cent quatre vingt-quatorze, le vingt et un Avril, à huit heures du matin, par devant Nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesquillon, âgé de quarante-quatre ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt avril courant, à dix heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgé de trente-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Marguerite. Cet déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Lesquillon, âgé de trente huit ans, menuisier, et de Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente-sept ans, Garde champêtre tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesquillon Duport Lesquillon

N° 11

Naissance de Marguerite Lesquillon fille légitime

20 avril 1894

N° 12

Naissance de Elise Roeygens fille légitime

23 avril 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-trois Avril, à sept heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Henricus Roeygens, âgé de quarante-trois ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que il nous a dit être né ce vingt-trois avril courant.

à trois heures du soir, dans son domicile de lieu, déclarant, a
Augustine Victorine Duverger, son épouse, âgée de quaran
et un ans, manouvrière, domiciliée au même lieu ; et lui a don
à cet enfant le prénom de Elise. Ces déclaration et prése
tation ont été faites en présence de Albert Hippolyte Ho
rius Duport, âgé de trente sept ans, Garde champêtre,
et de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante trois
Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commu
lesquels ont signé avec nous le présent acte, après que le
ture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer
de ce requis.

Duport Gourlan L. Duverger

N°13

Décès de Elise Roeygens, âgée d. douze heures, célibataire

24 avril 1894.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-quatre Avril, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henricus Roeygens, âgé de quarante trois ans, manouvrier, et Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente sept ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-quatre avril courant à trois heures du matin, Elise Roeygens, âgée de douze heures, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Augustine Victorine Duverger, âgée de quarante et un ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et amie du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous avons dressé le présent acte que le second déclarant a signé avec nous, le père, premier déclarant, ayant dit ne savoir ne savoir signer, après que lecture en a été faite.

Duport Gourlan

N°14.

Décès de Marguerite Lesguillon, âgée de neuf jours. - Célibataire

29 avril 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt neuf Avril, à deux heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Lesguillon, âgé de quarante quatre ans, cantonnier, et Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente sept ans, Garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf Avril courant, à une heure un quart du soir, Marguerite Lesguillon, âgée de neuf jours, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Eugénie Valérie Rivière, son épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu ; et amie du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Lesguillon Duport Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le neuf mai, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondisse-

N° 15

Décédée à Kremlin-Bicêtre 9e 23-12-74

Naissance de Espérance Destin
fille légitime

7 Mai 1894.

Le dix-neuf mai a été dressé l'acte de naissance de Espérance Destin, fille légitime de Jean Destin et de Julienne Belgeuse, née à Estrées-Saint-Denis le 15 février 1894. Le officier de l'état civil Martin à Estrées le 1er novembre 1925 avec Copus Eglise Le Mesnil

Mairie de Le Cheval (Oise) Le 8 août 1942 Acte Eugène Louis Gabriel Bibeau Le Maire

Lecuyer

N° 16

Décès de Flore Henriette Ducastel
âgée de soixante-douze ans
Veuve de Eugène Gabriel Sorel.

27 Juin 1894

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le vingt sept Juin, à midi devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Toussaint Hébert, âgé de soixante sept ans, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante quatorze ans, tous les deux propriétaires domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt sept Juin à cinq heures du matin Flore Henriette Ducastel, âgée de soixante douze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bouy (Oise) le dix huit avril mil huit cent vingt deux, fille des défunts Louis Joseph Ducastel et Flore Cartigien, veuve de Eugène Gabriel Sorel, décédé en cette commune le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt onze, a été du premier comparant et voisin du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hébert Lequeux Gourlan

N° 17

Naissance de Claire Ernestine Durieux.
fille légitime

27 Juin 1894.

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le vingt huit Juin, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Clément Pascal Durieux, âgé de trente deux ans, domestique, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt sept Juin courant, à six heures et demie du matin, dans son domicile de lui déclarant, et de Ernestine Hermand, son épouse, âgée de vingt six ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Claire Ernestine. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Adolphe Maillard, âgé de trente huit ans, bûcheron, et de Clément Derillers, âgé de quarante deux ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite

Gourlan

Durieux Maillard Derillers

N° 18.

Décès de Eugène Jules Magniez âgé de un an et trois mois Célibataire

28 Juin 1894.

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le vingt huit Juin, à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Jules Alfred Magniez âgé de vingt huit ans, boucher, et François Sommereux âgé de cinquante six ans, bûcheron tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt huit Juin courant, à six heures du soir Eugène Jules Magniez, âgé de un an et trois mois sans profession, domicilié dans la présente commune, né à Breuil (Oise) le trois avril mil huit cent quatre-vingt treize; fils du premier comparant, et de Eugénie Sommereux, âgée de vingt huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et petit-fils du second comparant, est décédé au domicile de ce dernier, rue du Connétable Brazeux. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Magniez Sommereux Gourlan

N° 19

Mariage entre Charles Henri Gagneux et Marie Marguerite Lambre Garçon majeur et fille mineure

2 Juillet 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le deux Juillet à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Charles Henri Gagneux, âgé de vingt cinq ans, clerc d'avoué, né à Seraincourt (Ardennes) le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Isidore Gagneux, âgé de soixante-quatre ans, Chef de culture, et de Elise Ernestine Brancourt, âgée de soixante un ans, ménagère, son épouse, tous les trois domiciliés à Bonquerolles, annexe de la commune d'Agnetz (Oise), et appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous présente; et Demoiselle Marie Marguerite Lambre, âgée de vingt ans et deux mois, sans profession, née à Fourdrain (Aisne) le dix huit mars mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille mineure de Alfred David Lambre, âgé de quarante-quatre ans, menuisier, domicilié la présente commune et de Pauline Jeanne Defrenne, âgée de quarante cinq ans, son épouse, lingère, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Agnetz, les dimanches trois et dix Juin dernier sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Lahollande notaire en cette commune et Me Plevard notaire à Clermont aujourd'hui deux Juillet, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis.

Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnés, et des dispositions du Code civil au chapitre du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Charles Henri Gagneux et Marie Marguerite Lambie, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Eugène Guernoville, âgé de quarante-six ans, huissier, demeurant à Clermont (Oise), de Louis Fournier, âgé de trente huit ans, cultivateur demeurant à Agnetz, tous deux amis de l'Epoux, de Louis Edmond Defresne, âgé de quarante-huit ans, comptable, oncle maternel de l'Epouse, et de Paul Lucien Lambre, âgé de vingt-deux ans, clerc de notaire, frère de l'Epouse, tous deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

M. Lambie — Gagneux — E. Brancey — Fournier — Defresne — Lambre — Guernoville — Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le dix-neuf Août, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Marcellin Jules Lebel, âgé de trente ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, rue de l'Eglise, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix-huit Août courant, à dix heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Zéphirine Duval, son épouse, âgée de vingt et un ans manouvrière, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Hélène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Toussaint Désiré Leroy, âgé de cinquante-trois ans, manouvrier, et de Henri Ferdinand Levieile âgé de soixante-quatorze ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lebel — Leroy — Levieile — Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le premier septembre, à onze heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Michel Croupin, âgé de trente et un ans et trois mois, négissier, domicilié à Paris, rue des Lyonnais n° 22, né à Paris, V^e arrondissement, le vingt et un mai mil huit cent soixante-trois, veuf de Eléonore Marthe Pinsson, décédé à Persan (Seine-et-Oise) le douze Août mil huit cent qua-

10

12e 20

Naissance de Hélène Lebel, fille légitime

Décédée à Beauvais le 20 novembre 1880.

18 Août 1894

12e 21

Mariage entre Michel Croupin et Marie Jeanne Poulet-Neuf et fille majeure

1er Septembre 1894

tre-vingt-treize, fils majeur de Jean Croupin, âg
de soixante-trois ans, négissier, demeurant à la
Salpêtrière, Boulevard de l'Hopital, à Paris, et de
Catherine Bouren, son épouse, décédée à Saint-Denis
(seine) le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-sept
le futur n'appartenant plus au service militaire actif
ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous pr
sente; — Et Demoiselle Marie Jeanne Poulet
âgée de vingt-neuf ans, couturière, demeurant d
la présente commune, née à Paris, 4e arrondissement
le douze juillet mil huit cent soixante-cinq; fille
majeure de Louis André Poulet, décédé en cette commu
le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt onz
et de Anne Bouren, décédée au même lieu le cinq octo
bre mil huit cent quatre-vingt-neuf, ainsi que nous
nous en sommes assuré; petite-fille du côté paterne
des défunts Adrien Poulet et Martine Victoire Brion,
du côté maternel des défunts Jacques Bouren et Cathe
Caster; laquelle a affirmé par serment, ainsi que les
témoins ci-après nommés, conformément à l'avis du Con
seil d'Etat du quatre thermidor an treize, que le lieu du dé
de ses aïeux et celui de leur dernier domicile leur sont inco
nus; lesquels nous ont requis de procéder à la célébra
tion de leur mariage dont les publications ont été fait
à Paris et dans la présente commune les dimanches
dix-neuf et vingt-six août dernier, sans qu'il soit in
tervenu aucune opposition, comme le constatent les deux
actes inscrits au registre des publications de mariages
de cette commune pour l'année courante et le certi
ficat de publications et de non-opposition que nous est



présenté. A l'appui de leur réquisition, les comparants
nous ont remis: 1° les expéditions en forme de leurs actes
de naissance respectifs, de l'acte de décès de la mère du futur,
de l'acte de décès de la première épouse du futur; 2° le certificat
des publications faites à Paris, et 3° le consentement au dit
mariage donné par le père du futur, devant Me Chabelard
notaire à Paris le dix-sept août dernier. Les futurs époux,
sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait
un contrat de mariage reçu par Me Laholland, notaire
en cette commune aujourd'hui premier septembre, ainsi qu'il
en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant
droit à la réquisition des parties, nous avons donné
lecture aux comparants des pièces ci-dessus men
tionnées et des dispositions du Code civil au chapitre
six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons
demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Cha
cun d'eux ayant répondu séparément et affirmative
ment, nous avons prononcé, au nom de la loi, que
Michel Croupin et Marie Jeanne Poulet sont unis
par le mariage. Le tout a été fait publiquement en
la maison commune, et nous en avons dressé im
médiatement le présent acte, en présence de Paul
Héron, âgé de quarante-cinq ans, employé de com
merce, demeurant à Paris, rue de Paradis, n° 24, beau
frère de l'Epoux, de Ernest Delaus, âgé de quarante-
sept ans, boulanger, demeurant en cette commune,
ami de l'Epoux; de Xavier Delahoche, âgé de cin
quante-quatre ans, propriétaire domicilié dans la
présente commune, et de Auguste Hayer, âgé de trente-
neuf ans, demeurant à Paris, rue Fontaine au Roi 66

fabricant, tous deux amis de l'Epouse, lesquels, ainsi que les Epoux, ont affirmé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1807, que c'est par erreur que dans l'acte de naissance de la future Epouse on a donné à sa mère le nom de Bourne, au lieu de Boueren son véritable nom. Et ont les nouveaux époux et les témoins ci dessus dénommés, signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Delaux

Michel Crespin — Marie Pruh — A. Gosse — A. g De la Berne

Gourlan

1894

N° 22

Naissance de Emilien Julien Bertin

Garçon légitime

20 Septembre 1894

Le 14 février 1920 a été célébré en la mairie au Clermont le mariage des ci-nommé avec Beatrice cécile Delignières d'Offoins dont acte mentionné

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt septembre, à six heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Edmond Eudore Bertin, âgé de quarante ans, charcutier, domicilié dans la présente commune, rue de l'Eglise, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce vingt septembre courant à une heure du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Euphrasie Aspasie Locque, son épouse, âgée de trente-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Emilien Julien. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Georges Angot, âgé de vingt-sept ans, et de Marcellin Cornette, âgé de trente-trois ans, tous deux maçons domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Bertin Angot Cornette Gourlan

1894

N° 23

Naissance de Charlotte Héloïse Chibault-fille légitime

27 Septembre 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-sept septembre, à une heure du soir, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Edouard Chibault, âgé de vingt-huit ans et demi, comptable, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt-sept septembre courant à sept heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anatolie Amélie Carroyer, son épouse, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Charlotte Héloïse. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Edmond Defremme, âgé de quarante-huit ans, comptable, et de Antoine Louis Legras, âgé de quarante ans, voyageur de commerce, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Chibault De femmes Legras Gourlan

1894

N° 24

Décès de Ulysse Achille Pauquet âgé de soixante-trois ans époux de Adolphine Eléonore Thierry

28 7bre 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-neuf septembre, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de

d'Oise, ont comparu Joseph Adolphe Jacquet, âgé de soixante et onze ans, perruquier, et Alfonse Georges Fournier, âgé de quarante-quatre ans, brossier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit septembre courant, à trois heures du soir, Ulysse Amédée Jacquet, âgé de soixante-trois ans, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Hardivillers (Oise), fils des défunts Jean Baptiste Stanislas Jacquet, et Ursule Clarisse Pouillet; époux de Adolphine Eléonore Thierry, âgée de cinquante-deux ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu; sans des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Jacquet Fournier Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-neuf septembre, à quatre heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Henri Alphonse Léonidas Dequen, âgé de vingt-cinq ans et demi, manœuvrier, domicilié dans la présente commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-huit septembre courant, à onze heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Isidorine Anastasie Duquenne, son épouse, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée au même lieu,

17e 26

Naissance de Léa Alphonsine Anastasie Dequen fille légitime.

28 7bre 1894

Parente de mariage entre le père et la mère de l'enfant. Mariage célébré à la Mairie de Nesle-la-Reposte (Marne) le 27 août 1911 Dequen Léa Alphonsine Anastasie fille légitime de Henri Alphonse Léonidas Dequen et de Marie Isidorine Anastasie Duquenne, sans profession, née à la Neuville-en-Hez (Oise) le 28 septembre 1894 [illegible]

et il a donné à cet enfant les prénoms de Léa Alphonsine Anastasie. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Lesquillon âgé de trente-neuf ans, manœuvrier, et de Léopold Duquenne, âgé de vingt-cinq ans, manœuvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Dequen Lesquillon Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le premier octobre, à sept heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Théophile Locque, âgé de quarante-quatre ans, manœuvrier, domicilié dans la présente commune, rue Saint-Louis, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-neuf septembre dernier, à quatre heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesquillon, son épouse, âgée de trente-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Mathilde Joséphine. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Gustave Adolphe Cornette, âgé de quarante-cinq ans, et de Local Némesse Debrie, âgé de quarante-quatre ans, tous deux maçons domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Locque Cornette Debrie Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le dix-neuf

16e 26

Naissance de Mathilde Joséphine Locque fille légitime

29 7bre 1894

Parente de mariage entre le père et la mère de l'enfant. Mariage célébré à la Mairie de Nesle-la-Reposte (Marne) le 27 janvier 1911 Locque Mathilde Joséphine fille légitime de Théophile Locque et de Joséphine Lesquillon sans profession née à la Neuville-en-Hez (Oise) le 29 septembre 1894 [illegible]

N° 27

Décès de Charles Jean Baptiste Roger âgé de cinquante-neuf ans et onze mois ; Epoux de Emma Eugénie Collier

18 Novembre 1894

novembre, à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Léopold Carpentier, âgé de quarante et un ans, négociant, domicilié à Rantigny, rue et Louis Désiré Duverger âgé de cinquante trois ans, instituteur, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix huit Novembre courant, à six heures du soir, Charles Jean Baptiste Roger, âgé de cinquante neuf ans onze mois, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Robécourt, Vosges le treize décembre mil huit cent trente quatre, fils des défunts Jean Baptiste Roger et Anne Louise Lebaux ; époux de Emma Eugénie Collier âgé de cinquante sept ans, sans profession, domicilié au même lieu, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Carpentier Duverger Gourlan

N° 28

Mariage entre Georges Henri Démarest & Susanne Mary – Garçon majeur et fille mineure

12 décembre 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le douze décembre, à midi, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Georges Henri Démarest, âgé de vingt-sept ans et neuf mois, cultivateur, né à Hez (Oise) le sept mars mil huit cent soixante-sept, ainsi que

Divorce. Par jugement du tribunal de Clermont rendu en date du vingt-neuf juillet mil neuf cent quatre dont le dispositif a été transmis le huit août de la même année à monsieur le registrateur des actes de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, le tribunal a prononcé le divorce de Georges Henri Démarest et de Susanne Mary dont le mariage a eu lieu par devant monsieur [illegible] officier d'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, le neuf août mil huit cent soixante-dix-neuf.

Pour mention faite par nous Jules Joseph Alexandre Vaillant officier d'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez sur la réquisition des parties.

A la Neuville-en-Hez le huit août mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf

Vaillant

constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Louis Joseph Henri Démarest, âgé de cinquante trois ans, cultivateur, et de Héloïse Albertine Ferrand, son épouse, âgé de cinquante et un ans, ménagère, tous trois domiciliés à Letz (Oise) ; et soldat appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous présente ; et Demoiselle Susanne Mary, âgée de dix sept ans et huit mois, sans profession, née dans la présente commune le vingt quatre mars mil huit cent soixante dix sept, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure de Léon Mary, âgé de quarante et un ans, cultivateur, et de Lucie Mansard, son épouse, âgée de cinquante et un ans, ménagère, tous trois domiciliés dans la présente commune, lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Letz les dimanches dix huit et vingt cinq novembre dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année courante, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et leurs pères et mères, ont déclaré sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Lallolande notaire en cette commune le dix Novembre dernier, ainsi

qu'il en est justifié par le certificat qui nous est
Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons
donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus
mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au
chapitre six du titre du Mariage ; après quoi nous
leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour
époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement, nous avons prononcé, au nom
de la loi, que Georges Henri Démarest et
Susanne Mary sont unis par le mariage. Et
tout a été fait publiquement en la maison com-
mune, et nous en avons dressé immédiatement le pré-
acte, en présence de Ernest Anatole Démarest
âgé de cinquante et un ans, Principal Clerc de
Notaire, demeurant à Paris, rue Mollet, n° 2, ond
de l'Epoux ; de Fulgence Alexandre Démarest, âgé
trente et un ans, Instituteur, demeurant à Blacourt
(oise), frère de l'Epoux ; de Louis Philippe Doscot, âgé d
quarante trois ans, graineter à Beauvais, ses, comm
l'Epouse ; et de Joseph Labitte, âgé de soixante-huit ans,
teur, demeurant à Rollot (somm), cousin de l'Epouse. Lecture
faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mè
et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Démarest S. Mary Démarest

Fegreand L Mary

L Menard Démarest

Démarest L. L. Doscot

Labitte Gourlan

n° 29

Décès de Victor Alexandre Mahieux âgé de trente-cinq ans et demi ; époux de Esther Aurélie Serré.

10 décembre 1914

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le onze décembre à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Antoine Victor Duverger, âgé de soixante-six ans, et Jules Edmond Lesage, âgé de trente ans, tous deux cultivateurs domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix décembre courant à trois heures du soir, Victor Alexandre Mahieux âgé de trente-cinq ans et demi, cultivateur, né et domicilié dans la présente commune, fils de Jean Charles Mahieux, âgé de soixante et un ans, cultivateur, et de ~~cinquante~~ Hermia Toulain, âgé de cinquante-neuf ans sans profession, tous deux domiciliés dans la présente commune ; époux de Esther Aurélie Serré, âgé de trente-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, ne-veu du premier comparant et beau-frère du second, est décédé en cette commune, au lieu dit Côte Saint Thibaut. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

+ approuvé un mot rayé nul

Duverger Lesage

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le quatorze + à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Louis Aime Petit, âgé de cinquant

+ décembre, approuvé

Petit

16e 30

Décès de Marie Félicité Maillard âgé de soixante dix-neuf ans et neuf mois ; Veuve de Fuscien Pillon

13 décembre 1894

six ans, cantonnier, et Eugène Marie Joseph Petit âgé de vingt-quatre ans et demi, comptable, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le treize décembre courant, à huit heures du soir, Marie Félicité Maillard, âgé de soixante dix-neuf ans et neuf mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Maisoncelle-Tuilerie le dix-huit mars mil huit cent quinze, fille des défunts Pierre Maillard-Druon et Chérèse Maillard Brunet, veuve de Fuscien Pillon, décédé à Maulers, belle-mère du premier comparant et aïeule maternelle du second, est décédée au domicile du susdit premier comparant grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Godet Petit

16e 31

Décès de Stanislas Victor Croisœufs, âgé de soixante-treize ans et quatre mois, époux de Henriette Elisa Hugonnier

15 décembre 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le seize décembre, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Arthur Victor Croisœufs, âgé de quarante-six ans, bûcheron, et Charles Joseph Alfred Godet, âgé de quarante-trois ans, charpentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quinze décembre courant, à minuit, Stanislas Victor Croisœufs, âgé de soixante-trois ans et quatre mois, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Lucien Charles Julien Croisœufs, et Marie Elisabeth Hermand, épouse de Henriette Elisa Hugonnier, âgé de soixante et onze ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, père du premier comparant et beau-père du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite, à l'exception du premier qui a dit ne savoir signer.

Godet

16e 32

Naissance de Blanche Hortense Frontigny fille légitime

26 décembre 1894

Le 16 juillet 1925 a été transcrit à côté du présent acte le mariage avec Emile Auguste Kurzejew à Helmy [illegible] officier de l'état civil signé A. Bernet, Le 8 Janv. 1935, la Mention a été portée à côté du présent acte de mariage à Brest sur Julien Louis Eulas. Le Maire

Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le vingt-six décembre, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Auguste Frontigny, âgé de quarante ans, garde forestier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce vingt-six décembre courant à quatre heures un quart du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Blanche Emélie Frambourg, son épouse, âgée de trente ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Blanche Hortense. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jacques Clovis Frontigny, âgé de soixante-neuf ans, et de Aimable Harrier, âgé de quarante-trois ans, tous deux manouvriers domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont

Gourlan

Décédée le 24 février 1978 à Château-Thébaud (Loire Atl.)

signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Marie A. Frontigny — Frontigny — Gourlan

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze, contenant Trente-deux actes a été clos et arrêté par nous Maire et Officier de l'Etat civil de la dite commune le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt quatorze

Le Maire

Gourlan

Table des Actes

contenus au présent registre.

N° des actes	Noms et Prénoms	Date des actes
	14 Naissances:	
8	Bazin. Maurice Désiré	1er Avril
22	Bestin. Emilien Julien	20 Septembre
13	Bestin. Espérance	9 Mai
25	Bequet. Léa Alphonsine Anastasie	29 Septembre
17	Buxieux. Claire Ernestine	28 Juin
5	Duval. Eugénie	25 Février
32	Frontigny. Blanche Hortense	26 Décembre
20	Lebel. Hélène	19 Août
11	Lesquillon Marguerite	21 Avril
9	Lesage Etienne Anatole	2 Avril
26	Locque Mathilde Joséphine	1er Octobre
12	Roeygens Elise	23 Avril
23	Thibault- Charlotte Héloïse	27 Septembre
2	Vasseux. Nestor	2 Février

N° des actes	Noms et Prénoms			Date des actes
	Mariages:			
1	Butteux. Hey	Jules. Emine	marié à	27 Janvier
28	Démarest- Mary	Georges Henri Suzanne	marié à	12 Décembre
19	Gagneux Lambre	Charles Henri Marie Marguerite	marié à	2 Juillet
21	Croupin Poulet-	Michel Marie Jeanne	marié à	1er Septembre
	4 Mariages.			
	Décès:			
7	Bonnefoy	Joséphine Céleste		1er mars
4	Boucher	Hyppolite		15 février
6	Courtois	Côme Jean Baptiste Alexandre		27 février
16	Ducastel	Flore Henriette		27 Juin
14	Lesquillon	Marguerite		29 Avril
18	Magnier	Eugène Jules		29 Juin
29	Mabieux	Victor Alexandre		11 Décembre
30	Maillard	Marie Félicité		14 Décembre
24	Paquet-	Ulysse Amédée		29 septembre
13	Roeygens	Elise		24 Avril
27	Roger	Charles Jean Baptiste		19 Novembre
10	Thibault-	Edouard Emile		15 Avril
31	Troisaufs	Stanislas Victor		16 Décembre
3	Vasseux	Nestor		4 février
	14 Décès			

Nous, Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et

Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, certifions exacte la table d'autre part des Naissances, Mariages et Décès concernant Trente-deux actes.

A la Neuville-en-Hez, le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Le Maire

Premier feuillet.

1895

William Lehmann, Juge

COMMUNE
de La Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DEPARTEMENT
DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Le présent registre contenant vingt-deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent-quatre-vingt-quatorze.

pour le Président empêché
William Lehmann, Juge

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

16e 1

Naissance de Robert Jules Emmanuel Leverger, Garçon légitime.

10 Janvier 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le onze Janvier à cinq heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourfan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Adolphe Remi Arsène Leverger, âgé de trente deux ans, Directeur de théâtre forain, domicilié dans la présente commune grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, que il nous a dit être né le dix Janvier courant, à huit heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Augustine Colliguon, son épouse, âgée de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Robert Jules Emmanuel. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Bernard Roussel, âgé de trente-deux ans, Directeur de théâtre forain, et de Adolphe Louis Eugène Boulié, âgé de trente-neuf ans, boucher tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. E. Boulié

A. Leverger L. Roussel Gourfan

16e 2

Transcription du Jugement de rectification du nom Fauvel dans l'acte de Décès n°6 de 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le dix-neuf janvier, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourfan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, a comparu Me Emile Castellant, Huissier à Clermont lequel nous a remis une expédition du jugement rendu le onze Janvier courant par le Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, portant rectification de l'acte de décès inscrit sur les registres de l'Etat civil de la présente commune, à la date du trois mars mil huit cent soixante-treize et ordonnant que le nom de Fauvel soit remplacé par celui de Fouard qui est le véritable nom du mari de la défunte

Julienne Eléonore Fauvel, et nous a requis de procéder à la transcription dudit jugement; faisant droit à cette requisition, nous avons immédiatement transcrit le jugement dont la teneur suit: République Française. Au nom du Peuple Français. Le Tribunal civil de première instance séant à Clermont (Oise) a rendu le jugement sur requête dont la teneur littérale suit: Et M.M. les Président et Juges composant le Tribunal civil de Clermont (Oise). Me Emile Georges Fouard, cultivateur demeurant à Fugarches, et ayant Me E. Castellant pour avoué et l'honneur de vous exposer que M. Emile Félix Fouard son père s'est marié à la mairie de Ravenel (Oise) le vingt six Juin mil huit cent soixante-neuf avec Mlle Julienne Eléonore Fauvel, que dans l'acte de l'état civil qui constate la célébration de cette union le nom patronymique de l'exposant est bien orthographié Fouard; que les signatures du futur et de son père apposées au bas de cet acte sont également orthographiées Fouard, que dans l'acte de naissance de l'exposant inscrit au registre de l'état civil de la commune d'Fugarches (Seine-et-Oise) le treize Juillet mil huit cent soixante dix, le nom patronymique également orthographié Fouard, et que la signature du père de l'exposant qui figure au bas de l'acte y est également écrite Fouard. Mais que dans l'acte de décès de Madame Julienne Eléonore Fauvel inscrit aux registres de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, le trois mars mil huit cent soixante-treize, le nom de son mari est mal à propos inscrit Fauvel, que l'exposant a le plus grand intérêt à ce que le nom patronymique Fouard soit rectifié dans ledit acte, l'erreur dont s'agit mettant obstacle à la célébration d'un mariage qu'il désire contracter. Pourquoi ce l'exposant demande qu'il vous plaise Mr dire que c'est à tort que le nom patronymique Fouard a été écrit Fauvel dans l'acte de décès de Madame Julienne Eléonore Fauvel, épouse de Emile Fouard, inscrit à la mairie de la

Neuville en Hez. Dise que le nom patronymique est bien Fouard et qu'il sera rectifié ainsi tant sur le registre déposé à la mairie de la Neuville en Hez que sur celui se trouvant aux archives du greffe du tribunal civil de Clermont (Oise) et dise qu'à l'avenir aucune expédition dudit acte ne pourra être délivrée sans la mention de rectification. Ordonner la transcription du jugement à intervenir sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez et la mention en marge de l'acte rectifié. Et ordonner l'emploi des dépens en frais de rectification dont distraction au profit de Me Caillard avoué aux offres de droit. Et a sera justice. Signé E. Caillard. Soit communiqué à M. le Procureur de la République pour, après ses conclusions et le rapport de M. Benoist juge au siège que nous commettons à cet effet être par le tribunal statué ce que de droit. Clermont (Oise) le 2 janvier 1895, signé : Scolé. Vu au parquet le 9 janvier 1895. P. le Procureur de la République, signé : R. Monnet. Le Greffier. Vu la requête présentée sous la signature de Me Caillard, avoué à Clermont et M. Emile Fouard, cultivateur demeurant à Breusches. Vu l'ordonnance de soit communiqué qui se trouve à la suite les conclusions écrites de M. Monnet juge au parquet, ouï Me Benoist juge en son rapport et après en avoir délibéré suivant la loi et dit que M. Emile Félix Fouard, son père, s'est marié en la mairie de Rarvenel (Oise) le 25 juin 1869 avec Mlle Julienne Eléonore Favrel, que dans l'acte de l'Etat civil qui constate la célébration de cette union le nom patronymique de l'exposant est bien orthographié Fouard; Que les signatures du futur et de son père apposées au bas de cet acte sont également orthographiées Fouard et dit que dans l'acte de naissance de l'exposant inscrit au registre de l'Etat civil de la commune de Luzarches (Seine-et-Oise) le 13 juillet 1870 le nom patronymique y est également orthographié Fouard et que la signature de la mère de l'exposant qui figure au bas de l'acte y est également écrite Fouard. Mais que dans l'acte de décès de Madame Julienne Eléonore Favrel inscrit au



registres de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez le 13 mars 1893 le nom de son mari est mal à propos inscrit Favrel et dit que l'exposant a le plus grand intérêt à ce que le nom patronymique Fouard soit rectifié dans ledit acte, l'erreur dont s'agit mettant obstacle à la célébration d'un mariage qu'il contracte. Par ces motifs. Vu les actes susvisés, dit que c'est à tort que le nom patronymique Fouard a été écrit Favrel dans l'acte de décès de Madame Julienne Eléonore Favrel, épouse de Emile Fouard inscrit à la mairie de la Neuville en Hez, le 13 mars 1893. Dit que le nom patronymique est bien Fouard et qu'il sera rectifié ainsi tant sur le registre déposé à la mairie de la Neuville en Hez que sur celui se trouvant aux archives du greffe du tribunal civil de Clermont (Oise) et dit que à l'avenir aucune expédition dudit acte ne pourra être délivrée sans la mention de rectification. Ordonne la transcription entière du présent jugement sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez et la mention en marge de l'acte rectifié; dit que les dépens seront employés en frais de rectification dont distraction au profit de Me Caillard avoué aux offres de droit. Ainsi jugé et prononcé à l'audience publique du tribunal civil de première instance séant à Clermont (Oise) du vendredi onze janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze tenue par Mr Scolé président, Lehmann et Benoist juges, en présence de Mr Cassoret juge suppléant au siège du ministère public, assistés de Mr G. Sauvage. Ainsi signé à la minute des présentes. Scolé et G. Sauvage. En marge on lit la mention suivante. Enregistré à Clermont le 17 janvier 1895, f° 22 C° 15, reçu dix francs cinquante centimes, pris 9f 38c. Signé : Pennier. En conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement sur requête en exécution. Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main et à tous commandants et officiers de la force publique de s'y prêter main

feste les signés ils en seront légalement requis. En foi de quoi ces présentes ont été signées et scellées. Pour copie conforme délivrée à Me Caillard avoué sur sa réquisition. Le Greffier en chef du tribunal, signé G. Sauvage et scellé. — Cette transcription faite nous avons fait mention de la rectification ordonnée, en marge de l'acte rectifié et nous en avons dressé le présent acte.

Le Maire

16e 3.

Décès de Pierre Alexandre Frédéric Lequeux âgé de soixante-quinze ans et deux mois, Veuf de Joséphine Céleste Bonnefoy.

30 Janvier 1895.

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le trente et un janvier à neuf heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Anatole Frédéric Lequeux, âgé de cinquante-deux ans, rentier, et Louis Désiré Duvergier, âgé de cinquante-quatre ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le trente Janvier courant, à six heures du soir Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante-quinze ans et deux mois rentier, domicilié dans la présente commune, né à Agnetz (Oise) le quatorze novembre mil huit cent dix-neuf, fils des défunts François Clément Lequeux et Marie Anne Gabrielle Vannier, veuf de Joséphine Céleste Bonnefoy, décédé en cette commune le premier mars mil huit cent quatre-vingt-quinze; père du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile du susdit premier comparant, son fils, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duvergier. Gourlan

Lequeux

16e 4.

Naissance de Paul Edouard Godin Garçon légitime

5 Février 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le sept février à huit heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Edouard Sosthène Godin, âgé de vingt sept ans, facteur rural, domicilié dans la présente commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le cinq février courant, à six heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anna Amélie Fumerand, son épouse, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Paul Edouard. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Clément Delais, âgé de quarante sept ans, et de Désiré Victor Méan, âgé de vingt neuf ans, tous deux boulangers domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Méan Gourlan

G. Dun Delais

16e 5

Naissance de Fernande Mélanie Rose Cornette. Fille légitime.

12 Février 1895.

Par arrêté du 7 sept. 1894 en la mairie de Bonneuil, a été célébré le mariage de la susnommée avec Louis Jean Baptiste Mathias Bonnet, né à Elle, le 23 février 1896 [illegible]

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le treize Février, à sept heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Désiré Ernest Olivier Cornette, âgé de quarante ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le douze février courant, à dix heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Rosa Wallet, son épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession, domi-

Marié à Emile Désiré Wissocq le sept mars mil neuf cent cinquante neuf à Bruy (Yonne) Le Maire

Pascal Lefort

Décédé à Joigny (Yonne) le vingt cinq juillet mil neuf cent soixante deux

a vec

1896

Naissance de René Louis Joseph Lesage garçon légitime

31 Mars 1895

Cet acte a été rectifié le [illegible] mai 1926 a été célébré le mariage du soussigné avec [illegible] à Bruy (Yonne)

A Brunet

Décédé à La Neuville-en-Hez le dix-huit décembre mil neuf cent soixante deux

Le Maire

célébré au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Fernande Mélanie Rose. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pascal Némesse Debsie, âgé de quarante quatre ans, maçon, et de Albert Hippolyte Hervé Dupont, âgé de trente huit ans, Garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Debay Dupont

Cornette

Lesage

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le premier Avril à six heures du soir, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Edmond Lesage, âgé de trente ans et demi, cultivateur, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le trente et un mars dernier, à onze heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Mathieux, son épouse, âgée de trente trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de René Louis Joseph. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Gustave Léonard Sommery, âgé de quarante et un ans, tourneur en bois, et Charles Gouverneur, âgé de trente et un ans, limonadier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesage Ch. Gouverneur

Sommery

1897

Décès de Louis Adrien Joseph Fouache âgé de soixante dix huit ans

Veuf de Marie Hortense Gérard.

15 Avril 1895

L'an mil huit cent quatre vingt quinze le quinze avril à six heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Joseph Victor Mary, âgé de cinquante quatre ans, manouvrier, et Charles Callon, âgé de soixante neuf ans, fendeur de lattes, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quinze Avril courant, à une heure un quart du soir, Louis Adrien Joseph Fouache, âgé de soixante dix huit ans, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Bonvillers (Oise) le dix mars mil huit cent dix sept, fils des défunts Jean Paul Fouache, et Marie Françoise Despré, veuf de Marie Hortense Gérard, décédé en cette commune le vingt neuf octobre mil huit cent quatre vingt six, et voisin des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite

Mary Victor Callon

1898

Décès de Louis Honoré Désiré Hubaz- âgé de quatre-vingt-quatre ans et quatre mois. Veuf de Marie Anne Elisa Duval

21 Avril 1895.

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt et un Avril, à six heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante huit ans, Limonadier, et Lucien Bazin, âgé de vingt six ans, Cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente

commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un avril courant, à quatre heures moins un quart du soir Louis Honoré Désiré Hubart, âgé de quatre vingt quatre ans quatre mois rentier, né et domicilié dans la présente commune fils des défunts Honoré Hubart et Marie Anne Augustine Babaré, veuf de Marie Anne Elisa Duval, décédée en cette commune le vingt-six Août mil huit cent soixante quinze Oncle du premier comparant par alliance et Grand Oncle maternel du second, est décédé dans son domicile, rue de Nigh... Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bazin — Gourlan — Hubart

12e 9

Décès de Elise Mansard, âgée de vingt-cinq ans et quatre mois - Célibataire

26 Avril 1895

L'an mil huit cent quatre vingt-quinze, le vingt-sept Avril, à neuf heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Mansard, âgé de trente-cinq ans, bourrelier, et Alphonse Meunier, âgé de vingt-sept ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-six Avril courant, à neuf heures du soir Elise Mansard, âgée de vingt cinq ans et quatre mois, domestique, née en cette commune et domiciliée à Rieux (Oise) célibataire, fille de Louis Joseph Mansard, âgé de soixante trois ans, bourrelier, et de Julie Duverger, âgée de cinquante-neuf ans, sans profession, tous deux domiciliés à Rieux, sœur du premier comparant et belle-sœur du second, est décédée au domicile de ce dernier, grand'rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mansard — Meunier — Gourlan

12e 10

Naissance de Julien Lesguillon, Garçon légitime

23 Mai 1895

L'an mil huit cent quatre vingt-quinze, le vingt-quatre mai, à sept heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de quarante-cinq ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-trois mai courant, à cinq heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Julien. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Lesguillon, âgé de trente-neuf ans, menuisier, et de Albert Hippolyte Honoriüs Dupont, âgé de trente huit ans, Garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Lesguillon

Lesguillon — Gourlan — Dupont

12e 11

Décès de François Chaclos - âgé de trente cinq ans et trois mois ; époux de Rosalie Angèle Lejeune.

24 Mai 1895

L'an mil huit cent quatre vingt-quinze, le vingt-quatre mai, à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont

département de l'Oise, ont comparu Ernest Lejeune, âgé de trente quatre ans, maréchal, et Marcellin Cornette, âgé de trente quatre ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune; lesquels nous ont déclaré que ce vingt-quatre mai courant, à dix heures du matin, François Charlot, âgé de trente-cinq ans et trois mois, Contre-Maître fondeur, domicilié à Creil (Oise), né à Anzin (Nord) le vingt-cinq février mil huit cent soixante, fils de défunt Antoine Charlot, et de Louise Appolonie Bergé, âgée de soixante ans sans profession, domiciliée à Creil (Oise), Epoux de Rosalie Angèle Lejeune, âgée de vingt-sept ans et demi, sans profession, domiciliée audit Creil, beau-frère du premier comparant et amie du second, est décédé en cette commune, au domicile de son beau-père, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Ernest Lejeune Cornette

17.12

Naissance de Henriette Hermine Gagneux
Fille légitime

28 Mai 1895

Le 11 août 1919 a été célébré entre monsieur Georges Henri Desclers [illegible] et Mademoiselle Marie Gagneux [illegible] mariage entre [illegible] Georges Henri Desclers [illegible] officier de l'état civil [illegible]

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trente mai, à huit heures du matin, par devant nous, Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Charles Henri Gagneux, âgé de vingt-six ans, Principal clerc d'avoué, domicilié à Gieneouert-Breuil-le-Vert (Oise) lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-huit mai courant à quatre heures et demie du matin, en cette commune, dans le domicile de M. Lambre, son beau-père, grande rue de Clermont à



Décédée à Auvers/Seine 34 le 20 Novembre 1990 Mention du 3-12-90

17.13

Décès de Alfreste Emédé Boulanger, âgé de soixante-huit ans et trois mois, époux de Geneviève Maurobet

3 Juin 1895

Beauvais, de lui déclarant et de Marie Marguerite Lambre, son épouse, âgée de vingt et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Henriette Hermine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alfred David Lambre, âgé de quarante-cinq ans, Manouvrier, demeurant en cette commune, et de Albert Dupont, âgé de vingt-huit ans, employé au Greffe du Tribunal civil, demeurant à Clermont; lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

[illegible] A Dupont [illegible]
A Lambre

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le cinq Juin, à sept heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Toussaint Hébert, âgé de soixante huit ans, rentier, et Gilbert Auguste Dubois, âgé de quarante et un ans, Epicier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce cinq juin courant à quatre heures du soir, Alfreste Emédé Boulanger, âgé de soixante-huit ans et trois mois, Chaudronnier, domicilié dans la présente commune où il est né le quatorze février mil huit cent vingt-sept, fils des défunts François Boulanger, et Anne Thérèse Alexandrine Picart, Epoux de Geneviève Maurobet, âgé de soixante-trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et voisin des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande

rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dubois Hébert

N° 14

Naissance de Marcel Robert Bazin
Garçon légitime

7 Juin 1895

Marié à Clermont (Oise) le 31 avril 1926 avec Odette Ambroise
Louise Demory
Le Maire,
G. Cuenot

Décédé le 6 décembre 1973 à la Neuville-en-Hez

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le huit Juin à deux heures du soir, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Lucien Bazin, âgé de vingt six ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin qu'il nous a dit être né le sept Juin courant à neuf heures un quart du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Elise Emilie Douche, son épouse, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marcel Robert. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de François Joseph Jules Bazin, âgé de soixante-treize ans et demi cultivateur, et Léon Stéphane Bazin, âgé de vingt trois ans, serrurier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Bazin Bazin L Bazin Gourlan

N° 15

Naissance de André Waller
Garçon légitime

24 Août 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-quatre Août, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, départ-



ment de l'Oise, a comparu Jules Wallet, âgé de trente quatre ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce vingt quatre Août courant, à cinq heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Anastasie Clémence Irma Martin, son épouse, âgée de vingt sept ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de André. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Isidore Puissant, âgé de soixante quatre ans, Chef de chantier et de Anatole Casimir Descouleurs, âgé de cinquante ans charcutier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Jules Wallet Descouleurs Puissant Gourlan

N° 16

Décès de Marie Rose Aimable Danin
âgée de soixante dix-neuf ans et quatre mois, veuve de Gervais Mahieux

25 Août 1895

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt-cinq Août, à sept heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Isidore Auguste Cornette, âgé de soixante neuf ans, maçon, et Jean Baptiste Mahieux, âgé de quarante trois ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt cinq Août courant, à trois heures du matin, Marie Rose Aimable Danin, âgée de soixante dix neuf ans et quatre mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Enquery (Oise) le cinq avril mil huit cent seize, fille des défunts Louis Charles

Danicie et Marie Angélique Delachapelle, veuve de Gervais Mathieu, décédé en cette commune le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, fille, [illegible] belle-mère du premier comparant et mère du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite. Mathieu

Carrette Gourlan

16 N° 17

Décès de Louis Nicolas Joseph Hermant âgé de soixante ans, époux de Elisa Désiré Rayez.

3 septembre 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le trois septembre, à neuf heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Léonard Hermant, âgé de trente cinq ans, peintre, et Pierre Clément Devillers, âgé de quarante-trois ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce trois septembre courant, à six heures du matin Louis Nicolas Joseph Hermant, âgé de soixante ans, peintre domicilié dans la présente commune, né à Breslés (Oise) le vingt-sept septembre mil huit cent trente-cinq, fils des défunts Nicolas Pierre Hermant et Elisabeth Josephine Roy, époux de Elisa Désiré Rayez âgée de cinquante cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, père du premier comparant et voisin du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hermant Devillers Gourlan

16 N° 18

Naissance de

Jeanne Elvire Duport fille légitime. Décédée à Lamballe (22) le 22-9-1972 Le Maire

7 septembre 1895

Le mariage entre le dénommé ci-contre et Leroy Victor [illegible] Vienne le 20-2-1921 à Paris 8e et le 19 fév 1972 Célibataire Marié le vingt-cinq juillet mil neuf cent trente-huit à Hermé Charles Louis Vimard Le Maire.

Pauchet

16 N° 19

Transcription de l'acte de Décès de Alexandre Mezvoyer âgé de quarante-sept ans, époux de Hélène Flore Auguier

Décès de Alexandre Mezvoyer Marié. N° 332

L'an mil huit cent quatre vingt quinze le neuf septembre, à midi, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente neuf ans, garde champêtre, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le sept septembre courant, à sept heures et demie du soir, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui, déclarant et de Marie Camille Palmyre Chantrelle, son épouse, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Jeanne Elvire. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante-quatre ans, Instituteur, et de François Sommereux, âgé de cinquante-six ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Duport Sommereux L. Duverger Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le dix septembre, à neuf heures du matin, nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont :

— L'an mil huit cent quatre vingt quinze le [illegible] Juin, à neuf heures du matin, par devant nous Eugène Constant

Fortin, Maire Officier de l'Etat civil de la Ville. Clermont
lesquels sont comparus, à l'Hotel de Ville, les nommés Venant Edouard
Praquin, Receveur de l'Hospice, âgé de trente deux ans, et
Achille Frémon, Econome de l'Hospice, âgé de cinquante trois
ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont
déclaré que Alexandre **Mervoyer**, manouvrier, âgé
de quarante sept ans, né à Chenoise (Seine-et-Marne)
domicilié à la Neuville-en-Hez (Oise); époux de Hélène Flo
Musquier; fils de Maxime Julien Mervoyer et de
Marie Ambroisine Elisa Ledoux, est décédé à Clermont
rue de la Madeleine n° 7 hier trente et un Mai à midi
et après nous être assuré du décès, conformément à la
Loi, avons rédigé le présent acte que les déclarants ont
signé avec nous, après lecture faite. Ainsi signé au
registre: Praquin, Frémon, et Fortin, Maire.
Et de cette transcription nous avons dressé le présent
acte que nous avons signé. Le Maire

N° 20

Mariage entre Jules Louis Traillon et Marie Croisœufs
Garçon majeur et fille mineure

28 Septembre 1895

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt huit sep-
tembre, à onze heures du matin, par devant nous Ambroise
Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la
commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement
de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules
Louis **Traillon**, âgé de vingt quatre ans et demi, chaudron-
nier, domicilié à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), né à Crépy-
en-Laonnois (Aisne) le treize mars mil huit cent soixante et
onze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance
qui nous est présenté dûment légalisé et enregistré comme
portant mention de reconnaissance, fils majeur et naturel

reconnu de Jules Théophile Traillon, âgé de quarante quatre
ans, manouvrier, demeurant au dit Crépy (Aisne) lequel a
donné son consentement au mariage par acte authentique
reçu par Me Gion et son Collègue notaires à Laon, en date du
quinze septembre courant, et qui nous est présenté dûment enre-
gistré, et non reconnu de Rosa Poucet, âgé de quarante deux ans
couturière, domiciliée à Vervins (Aisne), et n'étant plus tenu au
service militaire que comme attendant son passage dans la ré-
serve de l'armée active, ainsi que le constate son livret militaire
qu'il nous présente; et demoiselle Marie **Croisœufs**, âgé de
dix huit ans et onze mois, sans profession, née dans la présente com-
mune le six octobre mil huit cent soixante seize, ainsi que le cons-
tate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure
de Amédée Croisœufs, âgé de quarante trois ans, aiguilleur, et de
Désirée Croisœufs, son épouse, âgée de quarante ans, marchande
du quatre saisons, ses père et mère ici présents et consentants, et tous
les trois domiciliés ensemble en cette commune, lesquels nous ont
requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publi-
cations ont été faites en cette commune et dans celles de Crépy
et de Saint Just-en-Chaussée les dimanches huit et quinze dece
mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le
constatent les deux actes inscrits au registre des Publications de
mariages de cette commune et les deux certificats qui nous sont
remis. Les futurs époux et les personnes présentes pour autori-
ser le mariage, interpellés par nous, nous ont déclaré qu'il
n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la
requisition des parties, nous avons donné lecture aux com-
parants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du
Code civil au chapitre six du titre du Mariage; après quoi
nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour

épouse. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Jules Louis Frailloy et Marie Troisœufs sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement ce présent acte en présence de Louis Foucet, âgé de trente-cinq ans, surveillant de fabrique, demeurant à Crépy-en-Laonnois (Aisne), et de Georges Edmond Canny, âgé de cinquante-huit ans, Instituteur en retraite, demeurant en cette commune, tous deux amis de l'époux; de Jules Butteux, âgé de vingt-quatre ans, bonnetier, demeurant en cette commune, cousin de l'époux, et de Alfred Augustin Butteux, âgé de quarante huit ans, manœuvre, demeurant à Clermont (Oise) encore par alliance de l'époux. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'épouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Troisœufs

Frailloy Marie Troisœufs

Foucet Canny Troisœufs

Butteux Butteux Dupont

L. Lenoir

N°91.

Décès de Armelle Alphonsine Lenoir, âgée de un mois et vingt-huit jours célibataire

28 Septembre 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-huit septembre, à sept heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Léon Lenoir, âgé de vingt-quatre ans, matelassier, demeurant à Letz (Oise) et Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente-neuf ans, garde champêtre, demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-huit septembre courant, à dix heures du matin, Armelle Alphonsine Lenoir, âgée de un mois et vingt-huit jours, demeurant en cette commune, née à Letz (Oise) le premier août dernier, fille du premier comparant, et de Alix Guinet, son épouse, domiciliée audit Letz, matelassière, âgée de vingt et un ans, et amie du second comparant, est décédée dans la présente commune, au domicile du sieur Henri Léon Blokel, charretier, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lenoir Duport

L. Lenoir

N°92.

Décès de Noël Théodor Léjeune, âgé de soixante-trois ans et neuf mois; époux de Aline Lucie Dubus.

2 Octobre 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le deux octobre, à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Léjeune, âgé de trente-quatre ans, maréchal, et Marcellin Cornette, âgé de trente-quatre ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux octobre courant, à une heure du matin, Noël Théodor Léjeune, âgé de soixante-trois ans et neuf mois, maréchal, domicilié dans la présente commune, né à Letz (Oise) le vingt-cinq décembre mil huit cent trente et un, fils des défunts Antoine Théodore Léjeune et Marie Catherine Adrienne Miquet, époux de Aline Lucie Dubus, âgé de cinquante-neuf ans, épicière, domiciliée au même lieu; père du premier du premier comparant et ami du second, est décédé

dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

le jeune Cornette

N° 23

Naissance de Fernande Clotilde Blokel fille légitime

19 Octobre 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze le vingt octobre, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Henri Léon Blokel, âgé de trente deux ans, Charretier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le dix neuf octobre courant, à onze heures du matin, dans son domicile, rue du Connétable Raoul de lui, déclarant, et de Maria Albertine Vaillant, son épouse, âgée de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Fernande Clotilde. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Edmond Lesage, âgé de trente et un ans, cultivateur, et de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante-quatre ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Blokel Lesage L. Duverger

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze le vingt-huit novembre, à onze heures du matin par devant

N° 24

Mariage entre Florentin Lalouette et Alphonsine Adèle Wallet. Garçon et fille majeurs

28 Novembre 1895

nous Vaillant, Louis Joseph Alexandre, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de M. Gourlan, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Florentin Lalouette, âgé de vingt cinq ans et cinq mois, cultivateur, domicilié à Chury sous Clermont (oise) où il est né le dix-sept Juin mil huit cent soixante-dix, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé; garçon, fils majeur de Jacques François Lalouette, âgé de cinquante-trois ans, et de Adélaïde Maria Pauquet son épouse, âgée de cinquante-deux ans, cultivateurs domiciliés au dit Chury-sous-Clermont, et appartenant à la réserve de l'armée active; et demoiselle Alphonsine Adèle Wallet, âgée de vingt-deux ans et onze mois, sans profession, née à Creil (oise) le cinq décembre mil huit cent soixante douze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé, fille majeure de Alphonse Désiré Wallet, âgé de cinquante-sept ans, manouvrier, et de Marie Victoire Royer, son épouse, âgée de cinquante cinq ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites

dans la présente commune et dans celle de Chuery sous-Clermont, les dimanches dix-sept et vingt-quatre du présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et le certificat qui nous est remis. Les futurs époux et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du code civil, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Florentin Lalouette, et Alphonsine Adèle Wallet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Désiré Godeau, âgé de trente-six ans, employé de culture, demeurant à Chuery-sous-Clermont, de Maximilien Jourdain, âgé de trente et un ans, manouvrier, demeurant à Hondainville, tous les premier ami de l'Epoux et le second beau-frère; de Henri Alphonse Léonidas Duquen, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, demeurant en cette commune, et de Louis Léopold Duquenne, âgé de vingt-six ans, galochier, demeurant à Maresmontier, tous deux amis de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Lalouette Wallet Lalouette Mc Sauquet

Wallet Wallet Voigeer Godeau

Jourdain Duquenne Duquenne

Vaillant

N° 25

Mariage entre Edmond Croisœufs et Florentine Catherine Julie Dollet

Garçon et fille majeurs

30 Novembre 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le trente novembre, à midi, par-devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de M. Gourlan, Maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Edmond Croisœufs, âgé de vingt-cinq ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, où il est né le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-dix ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire, garçon, fils majeur de défunt François Joseph Croisœufs, décédé en cette commune le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; et de Apoline Adélaïde Levorve, âgée de soixante-trois ans, sans profession aussi domiciliée dans la présente commune, et ici présente

et consinfante, et demoiselle Pierrette Catherine Julie Dollet, âgé de vingt trois ans et onze mois, couturière, domiciliée dans la présente commune, née à Paris, le huit décembre mil huit cent soixante onze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure et naturelle de défunte Pierrette Dollet, décédé en cette commune le cinq octobre mil huit cent quatre vingt douze, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches dix et dix-sept novembre courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi qu'il résulte du registre des publications qui est mis sous nos yeux. Les futurs époux et la mère de l'époux, interpellés par nous, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Edmond Croisœufs et Pierrette Catherine Julie Dollet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Emile Arthur Croisœufs, âgé de trente-trois ans, facteur, frère de l'Epoux, de Isidore Anatole Saint Léger, âgé de trente quatre ans, manouvrier, beau frère de l'époux et tous deux domiciliés dans la présente commune, de Alexandre Montagne, âgé de vingt-cinq ans, valet de chambre, demeurant à Paris, rue Saint Petersbourg n° 20, cousin de l'Epouse, et de Joseph Alexandre Gallot, âgé de soixante-dix ans, manouvrier, demeurant à la Rue Saint Pierre, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, la mère de l'époux et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Lecture

Croisœufs Edmond Julie Dollet Croisœufs

Gallot Vaillant

A. Montagne

N° 26.

Décès de Pierre Désiré Petré, âgé de soixante-dix huit ans et dix mois Veuf de Geneviève Caroline Barjard

24 Décembre 1895

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le vingt-cinq décembre, à huit heures du matin, devant nous Vaillant, Louis Joseph Alexandre, Adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de maire en exercice, ont comparu Octave Petré, âgé de quarante-quatre ans, manouvrier, et Joseph Duval, âgé de quarante-deux ans, tablettier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-quatre décembre courant, à dix heures du soir, Pierre Désiré Petré, âgé de soixante-dix-huit ans

et dix mois, manœuvrier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Pierre Antoine Pétré et Marie Cécile Croisœufs, veuf de Geneviève Caroline Bayard, décédée en cette commune le six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, père du premier comparant et beau-père de second, est décédé au domicile de ce dernier, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

P. Pétré Vaillard

J. Duval

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze, contenant vingt-six actes, a été clos et arrêté par nous Adjoint au Maire de la dite commune, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, à défaut de Maire en exercice, le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

L'Adjoint.

Vaillard

Table des Actes

contenus au présent registre

15 fos

N° des actes	Nom et Prénoms		Date des Actes
	Naissances.		
14	Bazin	Marcel Robert	8 Juin
23	Blokel	Fernande Clotilde.	20 octobre
5	Cornette	Fernande Mélanie Rose	13 Février
18	Dupon-	Jeanne Elvire	9 Septembre
12	Gagneux	Henriette Hermine	30 Mai
4	Godin	Paul Edouard	7 Février
6	Lesage	René Louis Joseph	1er Avril
10	Lesguillon	Julien	24 Mai
1	Levezgeois	Robert Jules Emmanuel	11 Janvier
15	Wallet-	André	24 Août
	10 Naissances.		
	Mariages.		
20	Fraillon, Croisœufs,	Jules Louis, marié à Marie	28 Septembre
24	Lalouette, Wallet,	Florentin, marié à Alphonsine Adèle	28 Novembre
25	Croisœufs, Dollet-,	Edmond, marié à Pierrette Catherine Julie	30 Novembre
	3 Mariages.		

N° des actes	Nom et Prénoms.	Date des actes
	Décès.	
13	Boulanger. ~~Alfreste Ernest Alexandre Frédéric~~	5 Juin ~~27 Janvier~~
11	Charlot. François	24 Mai
16	Daniy. Marie Rose Aimable	25 Août
7	Fouache. Louis Adrien Joseph	15 Avril
17	Hermant. Louis Nicolas Joseph	3 Septembre
5	Hubart. Louis Honoré Désiré	21 Avril
22	Lejeune. Noël Théodor	2 Octobre
21	Lenoir. Armelle Alphonsine	28 Septembre
3	Lequeux. Pierre Alexandre Frédéric	31 Janvier
9	Mansard. Elise	27 Avril
19	Mervoyez. Alexandre. Transcription d'acte	10 Septembre
26	Petré. Pierre Désiré	25 Décembre

12 Décès.

dont une Transcription d'acte.

2	Rectification du nom Jaud. - Transcription du Jugement.	19 Janvier

Nous, Vaillant Louis Joseph Alexandre, Adjoint au Maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil à défaut de Maire en exercice, certifions exacte la table ci-dessus des Naissances Mariages et Décès, concernant vingt-six actes.

A la Neuville-en-Hez, le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize. L'Adjoint

Vaillant

Premier feuillet.

Lemonnier

1896

COMMUNE
de la Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DEPARTEMENT
DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la Neuville en hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-seize.

Le présent registre contenant vingt-deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze.

P^le Président empêché
Lemonnier
juge suppléant

N° 1

Décès de Fernande Clotilde Blokel, âgée de deux mois et vingt-et-un jours, célibataire

5 Janvier 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt seize, le neuf Janvier à huit heures du matin, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu Henri Léon Blokel, âgé de trente-deux ans, charretier, et Albert Hippolyte Honorius Dupont, âgé de trente-neuf ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la dite commune, lesquels nous ont déclaré que le huit Janvier courant, à neuf heures du soir, Fernande Clotilde Blokel, âgée de deux mois et vingt-et-un jours, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant et de Marie Albertine Vaillant, âgée de vingt-sept ans, sans profession, épouse du premier et domiciliée au même lieu, est décédée au domicile de ses père et mère, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dupont Vaillant

Blokel

N° 2

Naissance de Fernande Isabelle Bertin, fille légitime

13 Janvier 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt seize le treize Janvier, à six heures du soir, par devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Edmond Isidore Bertin, âgé de quarante-deux ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, rue de l'Eglise, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin

Jan 2 [illegible]

que il nous a dit être né ce treize Janvier courant, à huit heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Euphrasie Aspasie Locque, son épouse, âgée de trente huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Fernande Isabelle. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Marcellin Jules Lebel, âgé de trente et un ans, Manouvrier, et de Henri Ferdinand Levreille, âgé de soixante seize ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Bertin Levreille Lebel Vaillant

Décédé à Paris 10e le onze juillet mil neuf cent soixante-huit - Dont acte le 19 juillet 1968 Le maire, a Méry

N° 3

Décès de Virgille Caron, âgée de quatre-vingt-sept ans et 11 mois, veuve de Nicolas Jules Coppin

17 Janvier 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt seize, le dix huit Janvier à huit heures du matin, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu Henri Alphonse Léonidas Dequen, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, et Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante neuf ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix-sept Janvier courant, à trois heures du soir, Virgille Caron, âgée de quatre-vingt-sept ans et quatre mois, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Hainvillers commune de Mortemer (Oise) le neuf septembre mil huit cent huit, fille des défunts Pierre Louis Caron et Marie Catherine Siénart, veuve de Nicolas Jules Coppin, décédé en cette commune le vingt-et-un février mil huit cent quatre-vingt six

tante du premier comparant, par alliance, et amie du second est décédé dans son domicile, rue de Sugarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Degueme Bazin Vaillant

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le vingt quatre Janvier, à neuf heures du matin, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Adjoint au maire de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, ont comparu Isidore Anatole Saint Léger, âgé de trente-cinq ans, manouvrier, et Emile Arthur Croisaulx, âgé de trente-quatre ans, facteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt trois Janvier courant, à dix heures du soir, Germaine Saint Léger, âgée de cinq ans et huit mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Joséphine Croisaulx, son épouse, âgée de trente et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

A. Léger Croisaulx Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt seize, le trois février

N° 4

Décès de Germaine Saint-Léger, âgée de cinq ans et huit mois. Célibataire

23 Janvier 1896

N° 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décès de Etienne Anatole Lesage, âgé deux ans et huit mois - Célibataire

2 Février 1896

à huit heures du matin, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Edmond Lesage, âgé de trente et un ans et demi, cultivateur, et Gustave Léonard Pommery, âgé de quarante deux ans, tourneur en bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le deux février courant, à onze heures et demie du soir, Etienne Anatole Lesage, âgé de un an et dix mois, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils du premier comparant, et de Eugénie Mathieus, son épouse, âgée de trente quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Lesage Pommery Vaillant

N° 6

Décès de Louis Charles Lesasseur, âgé de quatre-vingt-un ans et cinq mois, époux de Louise Adèle Maria Canonge

4 Février 1896.

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le quatre février à neuf heures du matin, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Hippolyte Honorius Dupont, âgé de trente-neuf ans, garde champêtre, et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante-cinq ans, instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatre février courant, à cinq heures du matin

Louis Charles Levasseur, âgé de quatre-vingt-un ans cinq mois, cordonnier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Charles Levasseur et Clotilde Laval, époux de Louise Adèle Marie Lanconge, âgé de soixante-douze ans et deux, sans profession, domicilié au même lieu, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rues des Buttes. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Signatures

N° 7

Naissance de Germaine Juliette Delamare. fille légitime.

10 Mars 1896.

Le dix mars mil huit cent quatre vingt seize, Mr. Delamare fils a reconnu dans l'acte de naissance ci contre Germaine Louise Juliette, son enfant légitime, ainsi qu'il est dit dans l'acte ci contre.

Germaine Décédée à Clermont-Oise le 6 décembre 1974

L'an mil huit cent quatre-vingt seize, le dix mars à midi, par devant nous Vaillant, Louis Joseph Alexandre, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Georges Victor Delamare, âgé de trente ans et demi, industriel, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que il nous a dit être né ce dix mars courant, à six heures du matin, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui, déclarant, et de Juliette Marie Louis Dessepme son épouse, âgé de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Germaine Juliette. Cette déclaration et présentation en été faite en présence de Eugène Delamare, âgé de cinquante-neuf ans, fabricant de gants, domicilié dans la présente commune, et de Julien Baptiste Dessepme, âgé de cinquante-deux ans, propriétaire, domicilié à Meaux, (Seine et Marne)

Ler

lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

G Delamare Vaillant J Dessepme Delamare

N° 8.

Décès de Charles Joseph Alline âgé de quatre vingt-six ans Veuf de Catherine Gayant

13 mars 1896.

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le treize Mars à six heures du soir, devant nous Vaillant, Louis Joseph Alexandre, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville En Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alexandre Hyppolyte Maguez, âgé de soixante dix ans, régisseur, domicilié à Saignes (Côte-d'Or) et Jean Berbin, âgé de trente cinq ans, maçon, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize mars courant à six heures du matin, Charles Joseph Alline, âgé de quatre vingt six ans, rentier, domicilié dans la présente commune, né au Plessis-Villette, commune de Barron (Oise) le dix-neuf mars mil huit cent-dix, fils des défunts Joseph Daniel Alline, et Marie Victoire Rottie, veuf de Catherine Gayant, décédée en cette commune le quinze novembre mil huit cent soixante seize, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile rue Saint Louis. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture en a été faite.

Maguez Vaillant Berbin

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le seize mars,

N° 9

Naissance de Jean Victor Antoine Levergeois

Garçon légitime.

15 mars 1896

l'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le quinze mars à six heures du soir, par devant nous Vaillant, Louis Joseph Alexandre, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Adolphe Remi Arsène Levergeois, âgé de trente-trois ans, peintre décorateur, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin que il nous a dit être né le quinze mars courant, à trois heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Eugénie Augustine Collignon, son épouse, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Jean Victor Antoine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Bernard Roussel, âgé de trente trois ans, Directeur de théâtre forain, et de Désiré Victor Méan, âgé de trente ans, boulanger, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Levergeois Vaillant

Méan Roussel

N° 10

Mariage entre Alfred Ernest Hermand et Blanche Marie Louise Puissant-

Garçon majeur et fille mineure

25 avril 1896.

l'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq Avril, à six heures du soir, par devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alfred Ernest Hermand, âgé de vingt-trois ans et quatre mois, bûcheron, né à Beaucamps-le-Vieux

(somme) le premier décembre mil huit cent soixante douze ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé et enregistré, garçon fils majeur de Ernest Hermand, âgé de cinquante trois ans, bûcheron, et de Angélene Puiné, âgée de quarante-six ans, journalière, son épouse, tous trois domiciliés à Litz (Oise) et le futur n'appartenant plus au service militaire ainsi que le justifie son livret qu'il nous présente; et demoiselle Blanche Marie Louise Puissant-, âgée de vingt ans et sept mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune née à Clermont (Oise) le neuf septembre mil huit cent soixante-quinze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille mineure de Emile Isidore Puissant, âgé de soixante-quatre ans, chef de chantier, aussi domicilié dans la présente commune, et de défunte Marie Louise Taillon, décédée à Bailleul-sur-Thérain (Oise) le trente et un janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, lesquels, assistés de leurs pères et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Litz les dimanches douze et dix-neuf avril courant, sans qu'il soit intervenue aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et

de non-opposition que nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux nous ont déclaré qu'il est né à Mouy (Oise) le quatorze Août mil huit cent quatre-vingt-quinze, un enfant du sexe féminin, inscrit sous les noms de Puissant Emilienne Léonie, dont ils se reconnaissent les père et mère, ajoutant qu'ils entendent le légitimer par leur présent mariage; à l'appui de leurs dires, ils nous ont remis l'expédition de l'acte de naissance dudit enfant; nous avons annexé cette pièce au présent acte de mariage après qu'elle a été paraphée par nous et par les parties produisantes. Les futurs époux ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Alfred Ernest Hermand et Blanche Marie Louise Puissant sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Noël Desquingalle, âgé de quarante-huit ans, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Agnetz (Oise) oncle par alliance de l'épouse; de Clément Pascal Durieux, âgé de trente quatre ans, charretier, demeurant à Letz (Oise) beau-frère de l'épouse; de Jules

Jean 6-81

Puissant, âgé de trente-neuf ans, ouvrier d'usine, demeurant à Clermont, frère de l'épouse, et de Valère Desjardins âgé de cinquante et un ans, garde moulin demeurant à Letz (Oise), beau-frère de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, le père de l'épouse, le père de l'épouse et les témoins sus dénommés ont signé avec nous, la mère de l'épouse ayant déclaré ne savoir signer de ce requise. B. Puissant Hermand

Léonard Desjardins Desquingalle

Durieux Puissant Vaillant

Et ensuite

L'an mil huit cent quatre vingt-onze, le trois Juillet à sept heures du soir, pardevant nous Lahollande, Auguste Victor Louis, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Armand Alexandre Prosper Alphonse Durand âgé de vingt-six ans, maréchal, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce trois Juillet courant, à six heures trois quarts du matin dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais de lui, déclarant, et de Désirée Aimée Celina Hermand son épouse, âgée de vingt et un ans, brossière, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Lucille Armande. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Alphonse Hermand, âgé de soixante-trois ans, manouvrier, et Marcellin Jules Lebel, âgé de

N° 11

Naissance de Lucille Armande Durand fille légitime.

3 Juillet 1896

Le vingt trois août 1919 a été délivré à la mairie de Cuise la Motte sur la mariage de la dénommée ci-contre avec M. Henri Auguste Cantay L'officier de l'état civil

trente-deux ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Durand Lebel Hermand

N° 12

Mariage entre Louis Henri Arnaudeau et Emélie Leroy

Garçon et fille majeurs

25 Juillet 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize le vingt-cinq juillet, à midi, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Henri Arnaudeau, âgé de quarante et un ans et dix mois, graveur, domicilié à Paris, Place Saint Sulpice n° 2, né à Paris, onzième Arrondissement, le onze septembre mil huit cent cinquante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Henry Arnaudeau, âgé de quatre-vingt-un ans rentier, demeurant à Dhuisy (Seine-et-Marne) et de feue Marie Anne Goguet décédé à Paris, 6e Arrondissement, le premier avril mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate son acte décès qui est présenté dûment légalisé; et appartenant à la réserve de l'armée territoriale ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous présente, et demoiselle Emélie Leroy, âgée de vingt sept ans et trois mois, femme de chambre, domiciliée de fait à Paris, rue de Milan n° 6 et de droit dans la présente commune, où elle née le premier Avril mil huit cent soixante-neuf, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille majeure de Boussaint Désiré Leroy, âgé de cinquante-cinq ans, manouvrier, et de Léopoldine Ebert, âgée de cinquante ans, couturière, son épouse, tous deux domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés, le futur, de son père, et la future, de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 TIMBRE 1 F

ses père et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Paris les dimanches douze et dix-neuf juillet courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune, pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés. Les futurs époux et leurs pères et mère, ont déclaré sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Labollande Notaire en cette commune le vingt-cinq juillet courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Louis Henri Arnaudeau et Emélie Leroy sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Pierre Ernest Léopold Arnaudeau, âgé de vingt sept ans, demeurant à Paris, rue de Vaugirard n° 37, frère de l'Epoux; de Alexandre Théophile Charlier, âgé de trente-six ans, demeurant à Paris, rue de Prony n° 95, ami de l'Epoux, et tous deux employés de commerce; de Elie Leroy âgé de vingt-neuf ans, chauffeur, demeurant à Nogent-les-Vierges (Oise) frère de l'épouse; et de Théodule Edouard Vanwelderwoulen âgé de trente et un ans, journalier, demeurant à

Bulles, voie, beau-frère de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs père et mère et les témoins ont déclaré ne savoir signer.

Leroy

Leroy

Leroy

16e 13

Décès de Ernestine Adéline Villon, âgée de cinquante-huit ans et dix mois, épouse de Casimir Désiré Martin.

3 Août 1896.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le trois Août à sept heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Casimir Désiré Martin, âgé de soixante-quatre ans, cordonnier domicilié dans la présente commune, et Séverin Casimir Martin, âgé de trente-huit ans, Instituteur, demeurant à Paris, rue Brézin n° 6, lesquels nous ont déclaré que ce trois Août courant, à deux heures du matin, Ernestine Adéline Villon, âgée de cinquante-huit ans et dix mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bulles (Oise) le vingt-trois septembre mil huit cent trente-sept, fille des défunts Joseph Ferdinand Villon, et Marie Marguerite Pisson, tous deux décédés à Bulles; épouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

M Martin

Lahollande

16e 14

Décès de Célestine Elizabeth Villez âgée de quatre vingts ans et huit mois, épouse de Antoine Théodore Blery.

29 Août 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf Août à sept heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Antoine Théodore Blery, âgé de soixante-dix neuf ans, et Marie Eugène Amédée Queste, âgé de soixante-quatre ans, tous deux rentiers domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-neuf Août courant, à cinq heures du matin, Célestine Elizabeth Villez, âgée de quatre vingts ans et huit mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Louis Joseph Villez, et Marie Elizabeth Boudin, épouse du premier comparant et cousine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Blery

Lahollande

16e 15

Décès de Alexandrine Louise Baudrieux âgée de cinquante-cinq ans et dix mois, veuve de Victor Lagache.

3 septembre 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt seize le trois septembre à huit heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Toussaint Hébert, âgé de soixante neuf ans, et Ernest Clément Delais, âgé de quarante neuf ans, tous deux rentiers et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trois septembre courant, à six heures du matin,

Alexandrine Louise Daudrieux, âgée de cinquante cinq ans et dix mois, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Couperay (Seine-et-Marne) le vingt-huit octobre mil huit cent quarante, fille des défunts Pierre François Daudrieux et Louise Alexandrine Leroux, veuve de Victor Sagache, décédé en cette commune le sept mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, et voisine des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hébert Delaris

16-16

Mariage entre Léon Bazin et Marie Joséphine Favrel. Garçon majeur et fille mineure.

15 Septembre 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le quinze septembre, à onze heures et demie du matin, par-devant nous Auguste Victor Louis Lecholland, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Léon Bazin, âgé de vingt-quatre ans et onze mois, serrurier, domicilié avec ses père et mère dans la présente commune où il est né le vingt septembre mil huit cent soixante et onze, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire; garçon, fils majeur de Joseph Laurent Bazin, âgé de cinquante ans et de Alexandrine Augustine Stéphanie Hébart, âgée de cinquante deux ans, son épouse, tous deux propriétaires sans profession et domiciliés ensemble dans la présente commune; et demoiselle Marie Joséphine

Favrel, âgée de vingt ans et trois mois, sans profession domiciliée avec ses père et mère dans la présente commune, née à Paris 6e arrondissement le quatre juin mil huit cent soixante seize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure et naturelle légitimée par mariage en cette commune en date du quatre janvier mil huit cent quatre vingt-un de Eugène Arthur Favrel, âgé de trente huit ans, cultivateur et de Célina Blod, âgée de trente neuf ans, sans profession, ses père et mère domiciliés ensemble dans la présente commune, ainsi qu'il est constaté par l'acte de mariage sus énoncé que nous avons consulté; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches trente août dernier et six septembre courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et leurs pères et mères, interpellés par nous, en exécution de la loi du dix Juillet mil huit cent cinquante, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Lecholland, notaire à la Neuville-en-Hez, le trente août dernier, ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré, et à nous présenté sur notre demande. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour

époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Léon Bazin et Marie Joséphine Favrel sont unis par le mariage. De tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de François Joseph Jules Bazin, âgé de soixante-quinze ans, sans profession, demeurant en cette commune, aïeul de l'épouse; de Alfred Hubert, âgé de quarante-huit ans, représentant de commerce, demeurant à Paris, rue Affre n° 21, oncle maternel de l'épouse, de François Remy Bled, âgé de soixante-sept ans, cultivateur demeurant en cette commune, aïeul maternel de l'épouse; et de Ernest Favard, âgé de vingt-six ans, cultivateur demeurant à Ully, oncle par alliance de l'épouse. Lesquels, ainsi que les père et mère de l'épouse, ont affirmé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'État du 30 mars 1808, que c'est par erreur que dans l'acte de naissance de l'épouse on a donné à sa mère le prénom d'Elvina au lieu de Célina, son prénom véritable. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Léon Bazin — Marie Favrel — Bazin — A. Hubert
et Favrel — E. Bled — Bazin Cuignon — [illegible]
Bled — E. J. Favard — Favrel

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize le dix-sept septembre, à sept heures du soir, par-devant nous Auguste Victor Louis Lahollandée, Maire et Officier de l'État civil de la commune de la Neuville-en-Hez,

17e 17

Naissance de Georgette Croisœufs
Fille légitime

17 septembre 1896

canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Edmond Croisœufs, âgé de vingt-cinq ans et demi, manœuvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a déclaré être né ce dix-sept septembre courant, à neuf heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Pierrette Catherine Julie Dollet, son épouse âgée de vingt-quatre ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Georgette. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Marcellin Cornette, âgé de trente-cinq ans, maçon, et Isidore Anatole Saint-Léger, âgé de trente-cinq ans, manœuvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Croisœufs — Cornette — Saint-Léger

16e 18

Naissance de Susanne Lesquillon
Fille légitime

25 septembre 1896.
Le cinq mai mil neuf cent un neuf Lesquillon susanne déclaré transcrite à contre acte de mariage avec Crescent Georges Alfred, âgé de vingt sept ans demandeur à la mairie d'Ully

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq septembre, à neuf heures du matin, par-devant nous Auguste Victor Louis Lahollandée, Maire et Officier de l'État civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesquillon, âgé de quarante-sept ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a déclaré être né ce vingt-cinq septembre courant, à deux heures du matin, dans son domicile, rue Cantôt, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente-huit ans,

sans profession, domicilié au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Susanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Lesguillon, âgé de quarante ans, menuisier, et de Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente-neuf ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Duport

Lesguillon

Lesguillon

N° 19

Naissance de Léon Emile Hermand.

Garçon légitime.

11 octobre 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le douze octobre à huit heures du matin, par devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Alfred Ernest Hermand, âgé de vingt-trois ans et demi, bûcheron, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le onze octobre courant, à neuf heures trois quarts du soir, dans son domicile, rue du Clos à bœufs, de lui déclarant, et de Blanche Marie Louise Fuissant, son épouse, âgée de vingt et un ans, sans profession, domiciliée du même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Léon Emile. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Isidore Fuissant, âgé de soixante-cinq ans, chef de chantier, demeurant en cette commune, et de Ernest Hermand, âgé de cinquante-trois ans, bûcheron, domicilié à

Sitz (Oise), lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Hermand Fuissant Lahollande

N° 20

Décès de Joséphine Alberte Blanchet, veuve de Hippolyte Boucher.

13 Octobre 1896.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le treize octobre à cinq heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Georges Angot, âgé de vingt-neuf ans, maçon, et Albert Duport, âgé de quarante ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize octobre courant, à quatre heures du soir Joséphine Alberte Blanchet, âgée de soixante-dix-sept ans et huit mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Labosse (Oise), le vingt-quatre Janvier mil huit cent dix-neuf, fille des défunts Jean Baptiste Blanchet, et Joséphine Alberte Delarue, veuve de Hippolyte Boucher, décédé en cette commune le quinze février mil huit cent quatre-vingt-quatorze, aïeule du premier comparant et amie du second est décédée en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré, Après quoi nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite. Duport

G Angot

Lahollande

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le vingt-huit octobre, à six heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier

Alberte Blanchet âgée de soixante-dix-sept ans et huit mois, veuve de Hippolyte Boucher.

N° 21

Décès de Jean Désiré Hévin, âgé de cinquante neuf ans et demi. Célibataire

28 Octobre 1896

de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Albert Duport, âgé de quarante ans, garde champêtre, et Louis Désiré Duverger âgé de cinquante-cinq ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-huit octobre courant, à quatre heures du soir Jean Désiré Hévin, âgé de cinquante-neuf ans et demi, manouvrier, sans domicile fixe, né à Etouy (Oise) le six Janvier mil huit cent trente-sept, Célibataire, fils naturel de père inconnu et de défunte Julie Hévin, et ami des deux comparants, est décédé en cette Commune au lieu dit le Chêne Vert. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger. C. Dupont Labbaye

N° 22

Décès de Zélie Uranie Battellier âgée de soixante ans et huit mois; Veuve de Alphonse Adrien Perot

7 Novembre 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le sept novembre à cinq heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Emile Edmond Perot, âgé de trente-sept ans, propriétaire, domicilié à Paris, rue de Douai n° 51, et Léon Adolphe Petit, âgé de trente-huit ans, principal Clerc de notaire domicilié à Clermont (Oise), lesquels nous ont déclaré que ce sept novembre courant, à huit heures du matin, Zélie Uranie Battellier âgée de soixante ans et huit mois, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Cauvigny (Oise) le vingt Février mil huit cent trente-six, fille des défunts Louis Joseph Battellier et Agnès Restitude Clabaut, veuve de Alphonse Adrien Perot, décédé à Noailles (Oise) le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, mère du premier comparant et cousine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

E. Perot Labbaye

dix-neuf

approuvé un mot rayé comme nul

N° 23

Mariage entre Arthur Ernest Leprêtre et Estelle Berthe Defrenne Veuf et fille mineure

14 Novembre 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize le quatorze Novembre, à midi, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Arthur Ernest Leprêtre, âgé de trente-deux ans et trois mois, compositeur typographe, domicilié à Paris, rue des Plantes, n° 13, né à Valenciennes (Nord) le vingt-six Juillet mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; fils majeurs de défunt Camille Henri Joseph Leprêtre, décédé à Valenciennes le treize octobre mil huit cent quatre-vingt treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de défunte Elisa Françoise Pitez, décédée à Valenciennes, le quatre décembre mil huit cent soixante-dix-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; et

veuf de Héloïse Augustine Delacourte, décédée à Paris
† Harmegnies Charles Vincent Lacroix ... rue Duvernethoux n°1, ainsi que le constate l'extrait
déposant au Maire, et de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé
remplissant les fonc- ... ses aïeuls étant aussi décédés ainsi qu'il est dit
tions d'officier de l'Etat ... dans les actes de décès de ses père et mère, le futur nous
civil de cette commune ... a déclaré, par serment, ne pas connaître le lieu de leur
en remplacement ... dernier domicile ni de leur décès; le futur n'appar-
pour absence de ... tient à l'armée que comme classé dans les services
Monsieur .... auxiliaires, ainsi que le constate son livret mili-
... taire qu'il nous présente; et Demoiselle Estelle
M. Lepretre ... Berthe Defrenne, âgée de vingt ans et onze mois
E Defrenne ... couturière, née à Abancourt (Oise) le dix-huit novem-
Vve Defrenne ... bre mil huit cent soixante-quinze, ainsi que le cons-
Lepretre ... tate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous
et Lambre ... présente dûment légalisé; fille mineure de Louis
A. Lambre ... Edmond Defrenne, âgé de cinquante ans, comptable,
... et de Joséphine Félicie Irma Dautreppe, son épouse, âgé
... de quarante neuf ans, sans profession; ses père et mère
... ici présents et consentants et avec lesquels elle est domi-
... ciliée dans la présente commune; lesquels nous ont
... requis de procéder à la célébration de leur mariage
... dont les publications ont été faites en cette commune
... et à Paris, les dimanches vingt-cinq octobre et premier
... novembre de la présente année, sans qu'il soit inter-
... venu aucune opposition, ainsi que le constatent
... les deux actes inscrits au registre des publications de
... mariages de cette commune pour l'année courante, et
... le certificat qui nous est remis. Les futurs époux et
... les père et mère de la future épouse ont déclaré, sur
... notre interpellation, qu'il n'a point été fait de con-

Jean 1876

trat de mariage. Faisant droit à la requisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Arthur Ernest Lepretre et Estelle Berthe Defrenne, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Charles Lepretre, âgé de quarante deux ans, menuisier, demeurant au Grand Montrouge, 67 Avenue de la République, frère de l'Epoux, de Arthur Hubin, âgé de trente ans, employé de commerce, demeurant à Saint-Quentin (Aisne), beau-frère de l'Epoux, de Alfred David Lambre, âgé de quarante-sept ans, manouvrier, demeurant en cette commune, oncle par alliance de l'Epouse, et de Paul Lucien Lambre, âgé de vingt-quatre ans, agent d'assurances, demeurant à Longeau (Haute-Marne), cousin germain de l'Epouse, lesquels ont également affirmé par serment que le lieu du décès et celui du dernier domicile de la mère de l'époux sont inconnus. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'épouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

A. Lepretre E Defrenne Defrenne fne Defrenne
Lepretre Hubin A. Lambre
Lambre

N° 24

Mariage entre Paulin Aimable Léger Lucon et Marie Henriette Florentine Bailly

Garçon et fille majeurs

19 Décembre 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf décembre, à midi, par devant nous Auguste Victor Louis Laholland, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-lès-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Paulin Aimable Léger Lucon, âgé de vingt-cinq ans et neuf mois, typographe, demeurant à Beauvais, rue de la Madeleine N° 87, né à Agnetz (Oise) le vingt-huit février mil huit cent soixante et onze ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; n'étant plus tenu au service militaire que comme soldat de la réserve de l'armée active ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente; garçon, fils majeur de Léger Aimable Hyppolite Lucon, âgé de soixante ans, maçon, et de Marie Adélaïde Augustine Noëlle Mercier, son épouse, âgée de cinquante neuf ans, ménagère, domiciliés à Agnetz et ici présents et consentants; et demoiselle Marie Henriette Florentine Bailly, âgée de vingt-trois ans et trois mois, ouvrière en chaussons, domiciliée avec sa mère dans la présente commune; née à Hétomesnil (Oise) le dix-huit septembre mil huit cent soixante-treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille majeure de feu Alphonse Achille Bailly, décédé dans la présente commune le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-deux, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de Marie Appoline Amélia Maille, âgée de quarante-neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, et ici présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune, à Beauvais et à Agnetz, les dimanches six et treize décembre courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes insérés au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Laholland, notaire en cette commune, le dix-huit décembre courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Paulin Aimable Léger Lucon et Marie Henriette Florentine Bailly sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Pierre Frédéric Edouard Lucon, âgé de soixante-sept ans, maçon, demeurant à Cicourt commune d'Agnetz, oncle de l'Epoux; de Alphonse Génius Prothais,

âgé de trente-sept ans, jardinier, demeurant à Etouy, beau frère de l'Epoux ; de Jean Baptiste Chrisostome Athanase Maille, âgé de soixante-seize ans, charpentier, demeurant à Helemesnil, dit maternel de l'Epouse, et de Alexandre Soutain, âgé de cinquante trois ans, bûcheron, demeurant en cette commune, beau-père de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'époux, la mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

P. Levoy H. Bailly Levoy

Mercier A Maille A Poitrey

Levoy ss

Maille Soutain

Levoy

N° 25

Décès de Pierre Evre Vaconnet, âgé de quatre-vingt-un ans. Célibataire

19 Décembre 1896

L'an mil huit cent quatre vingt-seize, le dix-neuf décembre, à huit heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jean Bertin, âgé de trente six ans, maçon, et Henri Alexandre Amédée Sentier, âgé de quarante-huit ans, garde particulier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-neuf décembre courant, à quatre heures du matin, Pierre Evre Vaconnet, âgé de quatre-vingt-~~quatre~~ ans et ~~cinq~~ mois, employé retraité, domicilié dans la présente commune, né à Coussey,

(1) un

Bertin

Sentier

Pabandé

Le vingt décembre mil huit cent quinze

Bertin

Sentier

Pabandé

approuvé onze mots rayés nuls

Bertin

Sentier

Pabandé

N° 26.

Mariage entre Charles Emile Callande dit Champmartin et Mathilde Marie Eugénie Morel. Garçon et fille majeurs

21 Décembre 1896

canton et arrondissement de Neufchâteau (Vosges) le ~~Quatre Juillet mil huit cent vingt deux~~, célibataire, fils des défunts Pierre Vaconnet et Marie Catherine Chouveau, et voisin des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bertin Sentier Levoy

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le vingt et un décembre, à midi, nous Auguste Victor Louis Lahollande maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, vu le certificat délivré le dix-sept décembre courant par le sieur Patin, docteur en médecine demeurant à Breuil (Oise), constatant que Charles Emile Callande dit Champmartin, propriétaire, demeurant en cette commune, qui se propose de contracter mariage, ne pouvant sans un grave danger, se transporter ni être transporté à la mairie, nous sommes rendu dans le domicile du dit Charles Emile Callande, où étant, et dans un appartement au rez de chaussée de cette maison, les portes ouvertes et le public admis, ont été présents devant nous ledit Charles Emile Callande, dit Champmartin, domicilié dans la présente commune, âgé de quarante-deux ans et onze mois, propriétaire, né à Neuilly-sur-Seine (Seine) le trente et un décembre mil huit cent cinquante-trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé,

appartenant à la réserve de l'armée territoriale, garçon, fils majeur de défunt Charles Emile Edmé Callande dit Champmartin, décédé dans la présente commune le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de défunte Marie Célina Louis, décédée dans la présente commune le onze septembre mil huit cent quatre vingt-treize, ainsi que le constate son acte de décès que nous nous avons consulté, ses aïeuls étant aussi décédés, ainsi qu'il est dit dans les actes de décès de ses père et mère, et ledit futur nous a déclaré par serment ne pas connaître le lieu de leur dernier domicile ni de leur décès, procédant alors comme libre dans l'exercice de ses droits, et demoiselle Mathilde Marie Eugénie Morel, âgée de trente-huit ans et neuf mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à la Villette (Seine) le vingt-deux mars mil huit cent cinquante-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille majeure de René Morel âgé de soixante-sept ans, plombier, domicilié à Levallois-Perret (Seine) rue Louis Blanc n° 9, ici présent et consentant, et de défunte Mélina Crépet décédée audit Levallois-Perret le huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches six et treize du présent mois de décembre, sans qu'il

Jean 16 4

soit intervenu aucune opposition, ainsi qu'il résulte du registre des publications qui a été mis sous nos yeux. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe féminin, né d'eux le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, dans la présente commune et qui a été inscrit sur les registres à la date du trente janvier, sous le n° 4 et sous les noms de Emilie Charlotte Clara, comme né d'eux-mêmes. Les futurs époux, interpellés par nous, ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Laholland notaire en cette commune le vingt décembre courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus énoncées, et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Charles Emile Callande, dit Champmartin, et Mathilde Marie Eugénie Morel sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, et nous en avons dressé le présent acte en présence de Paul Houssay, âgé de cinquante-deux ans, employé de bureau, demeurant à Neuilly-sur-Seine, rue de l'Ouest n° 4, frère utérin de l'époux, de Pierre Rabier, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire, demeurant en cette commune, ami de l'époux, de Louis Rabier, âgé de

vingt-cinq ans, boulanger, demeurant à Neuilly-sur-Seine, rue de Longchamps n° 44; et de Fernand Breton, âgé de vingt-cinq ans, employé de bureau, demeurant à Neuilly-sur-Seine, Avenue de Neuilly n° 158, tous deux amis de l'épouse; lesquels ont également affirmé par serment avec l'épouse que le lieu de décès et du dernier domicile de ses aïeuls sont inconnus; et ont, les nouveaux époux, le père de l'épouse et les témoins sus dénommés, signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture.

Callande

Mathilde Mord

Boulay

R Rabier

F. Breton

V. Valin

Lebeau

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le vingt-huit décembre, à sept heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Callande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de quarante-huit ans, garde particulier, et Ernest Lejeune, âgé de trente-cinq ans, serrurier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-huit décembre courant, à une heure du matin Anatolie Sallon-

N° 27

Décès de Anatolie Sallon, âgée de quarante ans et demi; épouse de Henri Alexandre Amédé Sentier.

28 Décembre 1896

âgée de quarante ans et demi, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune; fille de François Sallon, âgé de soixante cinq ans, et de Héloïse Coubet âgée de cinquante sept ans, concierges domiciliés à Clermont; épouse du premier comparant et voisine du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Lejeune Sentier

Le présent registre des actes de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, contenant vingt-sept actes, a été clos et arrêté par nous Maire et Officier de l'Etat civil de cette commune, le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Le Maire

Table des Actes contenus au présent Registre.

N° des Actes	Noms et Prénoms:		Date des Actes
		Naissances:	
2	Bertin,	Fernande Isabelle	13 Janvier
7	Delamare,	Germaine Juliette	10 Mars
11	Durand,	Lucille Armande	3 Juillet
19	Hermand,	Léon Emile	12 Octobre
18	Lesguillon,	Suzanne	25 Septembre
9	Levergeois,	Jean Victor Antoine	16 Mars
17	Croisaufs,	Georgette	17 Septembre
		7 Naissances	

N° des actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
	Mariages :	
12	Arnaudeau, Louis Henri, marié à Lezoy, Emélie	25 Juillet
16	Bazin, Léon marié à Favriel, Marie Joséphine	15 Septembre
26	Callande, ~~Callard~~ Charles Emile, dit Champmartin, marié à Morel, Mathilde Marie Eugénie	21 décembre
10	Heemand, Alfred Ernest, marié à Buissan-, Blanche Marie Louise	25 Avril
23	Leprêtre, Arthur Ernest, marié à Defrenne, Estelle Berthe	14 Novembre
24	Luçon, Paulin Aimable Léger, marié à Bailly, Marie Henriette Florentine	19 décembre

6 Mariages.

	Décès :	
8	Alline, Charles Joseph	13 Mars
22	Battellier, Zélie Uranie	7 Novembre
20	Blanchet, Joséphine Alberte	13 Octobre
1	Blokel, Fernande Clotilde	9 Janvier
3	Cazon, Virgille	12 Janvier
15	Daudrieux, Alexandrine Louise	3 Septembre
21	Hévin, Jean Désiré	22 Octobre
5	Lesage, Etienne Anatole	3 Février
6	Levasseur, Louis Charles	4 Février
4	Saint-Léger, Germaine	24 Janvier
27	Sallo-, Anatolie	28 Décembre
25	Vaconnet-, Pierre Eure	19 Décembre
14	Viller-, Célestine Elizabeth	29 Août
13	Villon Ernestine Adeline	3 Août

14 Décès.

Nous, Auguste Victor Louis Labollande, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Certifions exacte la table ci dessus des Naissances, Mariages et Décès concernant Vingt-sept actes.

A la Neuville-en-Hez, le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Le Maire

1897

COMMUNE de la Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Le présent registre contenant cinq vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, CHALMIN, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

P. L. Chalmin

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

Approuvé un mot rayé comme nul
L. Chalmin

N° 1.

Décès de Honorine Alexandrine Eléonore Carpentier, âgée de quatre-vingt-deux ans, veuve de Pierre François Cyprien Thierry

6 Janvier 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-sept, le six Janvier à sept heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Abel Ulysse Jean Baptiste Thierry Faugnet, âgé de trente quatre ans, Agent d'affaires demeurant à Mera, et Toussaint Désiré Leroy, âgé de cinquante-six ans, manœuvrier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le six Janvier courant, à cinq heures du soir, Honorine Alexandrine Eléonore Carpentier, âgée de quatre-vingt-deux ans, propriétaire demeurant à Cricot-bois, fille naturelle de Marie Marguerite Eléonore Carpentier décédée à Cricot, veuve de Pierre François Cyprien Thierry, décédé à Cricot, aïeule maternelle du premier comparant et amie du second, est décédée en cette commune, dans le domicile de Madame Veuve Faugnet, sa fille, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Faugnet Leroy Lahollande

N° 2

Décès de Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante-treize ans et huit mois, époux de Léontine Alexandrine Batard

13 Janvier 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le treize Janvier, à neuf heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Gustave Corbillon, âgé de quarante-quatre ans, quincaillier, demeurant à Lille (Nord), et Eugène Corbillon, âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize Janvier courant, à une heure du matin, Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante-treize ans et huit mois, propriétaire, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Pierre Nicolas Corbillon, et Alexandrine Caroline Descouleurs, époux de Léontine Alexandrine Batard, âgé de soixante-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, père du premier comparant et oncle du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

E. Corbillon E. Corbillon Lahollande

N° 3

Naissance de Madeleine Virginie Melina Durand, fille légitime

14 Janvier 1892

Le divorcé ci-contre s'est remarié le 26 janvier 1920 avec Marguerite Eugénie née à Le Mesnil-en-Thelle le 28 déc. 1891 l'officier de l'état civil

Mention marginale par jugement rendu le dix-sept mai mil neuf cent quarante trois

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze Janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Théobald Honoré Raoul Durand, âgé de vingt-neuf ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le quatorze Janvier courant, à deux heures et demie du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Laetitia Désirée Vasseux, son épouse, âgé de vingt-six ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Madeleine Virginie Melina. Ces déclaration

par le tribunal civil de Meaux et transmis le sept novembre mil neuf cent quarante cinq. Le Maire. Pascal Lefevre

Enregistré le seize janvier mil neuf cent cinquante trois à Paris Xe Bur. Le Maire [illegible]

et présentation ont été faites en présence de Georges Edmond Canny, âgé de cinquante neuf ans, Instituteur retraité, et de Albert Baptiste Victor, âgé de quarante six ans, coquetier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après lecture en a été faite.

A Durand Adj.e Canny Durand

N.° 4

Naissance de Maurice Alexandre Camille Moutin

Garçon légitime

9 février 1897

Marié à Vasy (Calvados) le 16 septembre 1933 avec Marie Augustine Bourde. Le 21 septembre 1933 Lemaire

Durand

R. C. 81-39

1er février 1981 le maire.

Décédé à Vire (Calvados) le 3 mars 1983.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le neuf Février, à six heures du soir, par devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Camille Louis Moutin, âgé de trente-quatre ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce neuf février courant, à une heure du matin, dans son domicile, rue de Luzarches, de lui, déclarant, et de Marie Emilienne Camille Bozo, son épouse, âgée de trente ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Maurice Alexandre Camille. Ces déclaration

N.° 5

Décès de François Thomas Louis Désir Dacquin Leclerc, âgé de quatre-vingt-deux ans, veuf de Marie Louise Lucienne Leroy

13 Février 1897

nous le présent acte après que lecture en a été faite. Camille Moutin, E. Dessoile

Leroy

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le treize février, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Maurice Alphonse Magot, âgé de vingt et un ans, emballeur, et Narcisse René Maigret, âgé de trente-neuf ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize février courant, à dix heures et demie du matin, François Thomas Louis Désir Dacquin Leclerc, âgé de quatre vingt deux ans, ancien menuisier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts François Thomas Dacquin Leclerc et Marie Geneviève Wallet ; veuf de Marie Louise Lucienne Leroy, décédée dans la présente commune le huit janvier mil huit cent quatre-vingt onze, aïeul du premier comparant, et voisin du second, est décédé dans son domicile, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Magot Maigret Durand

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept mars, à cinq heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez,

N°6

Décès de Désiré Léonard Hermant
âgé de trente six ans et demi
époux de Julienne Constantine Renez.

27 Mars 1897.

canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Fermin Renez âgé de cinquante sept ans, charron, et Léon Gustave Hermant âgé de vingt-six ans, épicier, tous deux domiciliés à Bresles (Oise), lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept mars courant, à une heure du soir, Désiré Léonard Hermant, âgé de trente-six ans et demi, peintre en bâtiment, domicilié dans la présente commune, né à La Rue-Saint-Pierre (Oise) le quatre septembre mil huit cent soixante, fils de défunt Louis Nicolas Joseph Hermant et de Elida Désirée Roeyez, âgée de cinquante-sept ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, épouse de Julienne Constantine Renez âgée de trente-deux ans, sans profession, domiciliée en cette commune; gendre du premier comparant et cousin germain du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Renez J. Hermant Gustave

N°7

Naissance de Marie Louise Godet
fille naturelle.

8 avril 1897.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le neuf avril à une heure du soir par devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Blanche Battellier âgée de vingt-sept ans, sage femme domiciliée à Bresles (Oise), laquelle nous a déclaré que huit avril courant, à quatre heures du matin, la nommée Marguerite Godet, âgée de dix-sept ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, est accouchée au domicile de ses père et mère, rue Cantôt, d'un enfant du sexe féminin, qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de Marie Louise, les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante-six ans, instituteur, et de Albert Dupont, âgé de quarante ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

B. Battellier L. Duverger Dupont

N°8.

Décès de Hortense Ambroisine Waller
âgée de soixante-quinze ans et neuf mois, veuve de Jules Marminia

22 avril 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt deux avril, à six heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Hector Frothais âgé de cinquante-huit ans, sieur de long, domicilié dans la présente commune, et Octave Faucon, âgé de vingt-huit ans, agent d'assurances, demeurant à Pontoise, (Seine-et-Oise), lesquels nous ont déclaré que ce vingt-deux avril courant, à une heure du soir, Hortense Ambroisine Waller, âgée de soixante-quinze ans et neuf mois, couturière, née et domiciliée dans la présente commune; fille des défunts Pierre Marie Wallet et Marie Félicité Honorine Boulanger, veuve de Jules Marminia, décédé dans la présente commune le dix-neuf décembre mil huit soixante-dix-

veuf, belle mère du premier comparant et aïeule du second, est décédé dans son domicile, rue Neuve, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Prothais

16e 9

Décès de Marie Victoire Duverger, âgée de quatre vingt-huit ans et deux mois

Célibataire

26 Juin 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt six Juin, devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Local Némesse Debrie, âgé de quarante six ans, marié et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante six ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt six Juin courant, à six heures vingt minutes du matin

Marie Victoire Duverger, âgée de quatre-vingt-huit ans, et deux mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, célibataire, née en cette commune le vingt-sept avril mil huit cent neuf, fille des défunts Joseph Duverger et Marie Anne Geneviève Révelin; tante par alliance du premier comparant et cousine du second, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

L. L. Duverger S.

Debrie

Valleux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix

16e 10

Mariage entre Marie Armand Joseph Lux - et -

Léonie Joséphine Demouy

Garçon et fille majeurs

10 Juillet 1897

Juillet, à midi, par-devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Marie Armand Joseph Lux, âgé de vingt trois ans et dix mois, employé de chemin de fer, demeurant à Vineuil, commune de Saint Fermin (Oise) né à Sains (Somme) le douze septembre mil huit cent soixante treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi qu'il en justifie par la présentation d'un certificat d'inscription sur les contrôles de la non disponibilité, garçon, fils majeur de Armand Lux, âgé de cinquante-quatre ans, employé de chemin de chemin de fer, et de Elisabeth Fischer, son épouse, âgé de quarante-neuf ans, sans profession, tous deux domiciliés au dit Vineuil, et ici présents et consentants; et demoiselle Léonie Joséphine Demouy, âgée de vingt-quatre ans et cinq mois, sans profession, demeurant en cette commune, née à Saint-Fermin (Oise) le trente Janvier mil huit cent soixante-treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de Joseph Arthur Demouy, âgé de cinquante ans, charpentier, demeurant en cette commune, et ici présent et consentant; et de feue Marceline Léonie Caupin, son épouse décédée en cette commune le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons eu, lesquels, assistés de leurs père et mère, nous consulté;

ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Saint-Firmin les dimanches vingt et vingt sept Juin dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante et le certificat de publication et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Balezeaux, notaire à Chantilly, le sept juillet Mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Marie Amand Joseph Lux et Léonie Joséphine Demoury sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Joseph Fischer, âgé de cinquante six ans, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Limoges, rue Belfort n° 2, oncle maternel de l'épouse; de Edouard Lux, âgé de quarante-

huit ans, Chef de gare à Montrouge, demeurant à Paris, avenue d'Orléans, oncle paternel de l'Epoux; de Louis Ambroise Caupin, âgé de soixante et onze ans, rentier, demeurant à Vineuil, grand père de l'épouse, et de Louis Ernest Caupin, âgé de trente six ans, garde général, demeurant à Vineuil, oncle maternel de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'époux, le père de l'épouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous

G. Lux J. L. Demoury A. Lux E. Fischer

Demoury Fischer

L. Caupin Demoury

Caupin

N° 11

Naissance de Pierre Félix Georges Angot.

Garçon légitime

22 Juillet 1897

Le mariage entre le dénommé à gauche et Mlle Coquelet Léonie Vve Coquelet

Le 19 7bre 1922

Léonie

Marié à Bresles le dix-neuf juin mil neuf cent quarante-huit à Conseil Général Régisseur Maire Le 7e Juillet 1948

Paul Léfort

L'an mil huit cent quatre vingt-dix-sept, le vingt-trois Juillet, à neuf heures du matin, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Georges Angot, âgé de trente ans, maçon, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-deux Juillet courant à neuf heures, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Clémentine Augustine Debergue, son épouse, âgée de vingt huit ans et domiciliée sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné

Décédé à La Neuville-en-Hez - Oise - le vingt-huit octobre mil neuf cent soixante-neuf -
Dont acte
B 22 - n. 1969
Le Maire,
A Mary

N° 12

Mariage entre Félix Eugène Oudart
et Marie Wallet
huissier veuf en premières Noces

31 Juillet 1897

à cet enfant les prénoms de Pierre Félix Georges. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de quarante-sept ans, boulanger, et de Ernest Legume, âgé de trente-six ans, serrurier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

G Angot Legume Coulon

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le trente et un Juillet, à midi, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Félix Eugène Oudart, âgé de quarante-neuf ans, voyageur de commerce, domicilié à Fitz-James (Oise) né à Mailly-Raineval, canton d'Auxy-sur-Noye, le huit Juin mil huit cent quarante-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous présenté dûment légalisé, veuf en premières noces de Hortense Florentine Collery, décédée à Fitz-James le trente mai mil huit cent quatre-vingt-seize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; fils majeur des défunts Jules Alexandre Oudart, décédé à Liancourt, chef-lieu de Canton (Oise) le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-huit, et Elisa Séraphine Félicie Nigues, décédée au même lieu le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt quatorze, ainsi que le constatent les extraits de leurs actes de décès qui nous sont présentés dûment légalisés, ses aïeuls étant aussi décédés, ainsi qu'il est

dit dans les actes de décès de son père et mère, le futur nous a déclaré, par serment, ne pas connaître le lieu de leur dernier domicile et de leur décès, et Marie Wallet âgée de quarante-huit ans et dix mois, couturière domiciliée dans la présente commune où elle est née le vingt-six septembre mil huit cent quarante-huit ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; veuve en premières noces de Charles Callon, décédé en cette commune le vingt deux septembre mil huit cent quatre vingt onze, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, fille majeure de Désir Théodore Wallet, âgé de soixante-treize ans, tailleur, et de Gustine Alphonsine Sallot, son épouse, âgée de soixante-treize ans, sans profession, tous deux aussi domiciliés dans la présente commune et ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Fitz-James, les dimanches dix-huit et vingt-cinq Juillet courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et les père et mère de l'épouse ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Dufrénoy, notaire à Clermont, le dix-huit juillet courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis.

Faisant droit à la réquisition des parties, nous

avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées, et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Félix Eugène Oudart et Marie Wallet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Aristide Oudart, âgé de trente-deux ans, cordonnier, demeurant à Liancourt, frère de l'époux, de Eugène Poilleux, âgé de quarante-trois ans, Instituteur, demeurant à Agnetz, neveu par alliance de l'époux; de Théodule Dufer, âgé de soixante-six ans, jardinier, oncle maternel de l'épouse, demeurant en cette commune et de Arthur Croisœufs, âgé de quarante-neuf ans, tonnelier de long, demeurant à Neuilly-en-Thelle, beau-frère de l'épouse; lesquels ont également affirmé par serment que le lieu du décès et celui du dernier domicile des aïeuls de l'épouse sont inconnus. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'épouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, excepté le quatrième témoin qui a déclaré ne le savoir.

Oudart — Wallet

Wallet — Poilleux

Dufer — Croisœufs

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-six Août, à onze heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Labollande, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de quarante-six ans, charpentier, et Edmond Dufer, âgé de quarante-trois ans, cordonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-six Août courant, à sept heures et demie du matin, Marie Louise Godet, âgée de quatre mois et dix-huit jours sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille naturelle de père inconnu et de Marguerite Godet, âgée de dix-sept ans, sans profession, domiciliée en cette commune, et amie des deux comparants, est décédée dans le domicile de sa mère, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Godet — Dufer — Labollande

N° 13

Décès de Marie Louise Godet, âgée de quatre mois et dix-huit jours, célibataire

26 août 1897

N° 14.

Naissance de Germaine Saint-Léger, fille légitime.

11 septembre 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le onze septembre, à sept heures du soir, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Isidore Anatole Saint-Léger, âgé de trente-six ans, charretier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le onze septembre

courant, à une heure et demie du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Joséphine Croisseufs, son épouse, âgée de trente deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Germaine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Saint-Léger, âgé de cinquante-sept ans, marchand de charbons, et de Emile Croisseufs, âgé de trente cinq ans, facteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

St Léger — Croisseufs — Saint Léger — Patteau

17e 15

Transcription de l'acte de Décès de Albert Désiré Bertrand âgé de trente deux ans et demi — Célibataire

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le trois octobre, à midi, nous Auguste Victor Louis Lahollande, maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par M. le Maire de Bresles:

17e 106

Décès de Bertrand Albert Désiré 28 7bre 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit septembre à quatre heures du soir, devant nous Charles Marie Deneux, Chevalier du Mérite agricole, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de Bresles, canton de Nivillers (Oise), ont comparu messieurs Charles Donat Etienne Davesne, desservant, âgé de soixante-huit ans, et Victor Jean Gabriel Lecoq, appariteur de police, âgé de quarante-six ans, tous deux domiciliés en cette commune, voisins du défunt ci-après dénommé. Ils nous ont déclaré qu'aujourd'hui à trois heures et demie du matin est décédé à l'Hospice de Bresles, rue de la Chaussée, monsieur Albert Désiré Bertrand, manouvrier, domicilié à la Neuville-en-Hez, né à Etouy (Oise) le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-cinq, célibataire, fils des défunts époux Prosper Florentin Bertrand et Marie Toussaine Virginie Durivier. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Signé au registre: Davesne, Lecoq Victor, Ch. Deneux

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire

Patteau

17e 16

Décès de Marie Madeleine Bocquet âgé de soixante-deux ans Epouse de François Remy Bled.

3 Novembre 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le trois novembre, à sept heures du soir, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Remy Bled, âgé de soixante-dix ans, cultivateur, et Eugène Arthur Favrel, âgé de quarante ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trois novembre courant à onze heures du matin Marie Madeleine Bocquet âgée de soixante-deux ans, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts

Sous Athanase Bocquet et Prudence Marcelline Descoulleurs; épouse du premier comparant et belle mère du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bles Sues Sahollande

N° 17

Décès de Léon Emile Hermand, âgé de treize mois, Célibataire

7 Novembre 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le sept Novembre, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Alfred Ernest Hermand, âgé de vingt-cinq ans, bûcheron, et Emile Croisaufs, âgé de trente cinq ans, facteur tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce sept novembre courant, à onze heures et demi du matin, Léon Emile Hermand, âgé de treize mois sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils du premier comparant, et de Blanche Marie Louise Puissant, âgée de vingt-deux ans, son épouse sans profession, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, rue du Clos à Bœufs. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hermand Sahollande

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le trois décembre à dix heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Edmond Lesage, âgé de trente trois ans, cultivateur, et Gustave Léonard Pommery, âgé de quarante quatre ans, tourneur en bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le deux décembre courant, à dix heures du soir, Jules Etienne Lesage, âgé de soixante dix-sept ans et huit mois, marchand de bois, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Louis Etienne Lesage, et Marie Catherine Justine Bonhomme, veuf de Victorine Elisa Hen, décédé en cette commune le sept mars mil huit cent quatre-vingt onze, père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

N° 18



Décès de Jules Etienne Lesage, âgé soixante dix-sept ans et huit mois;

Veuf de Victorine Elisa Hen

2 Décembre 1897

Pommery Sahollande

Lesage

N° 19

Décès de Isidor Auguste Cornette âgé de soixante et onze ans et trois mois, Epoux de Aimable Mahieux

17 Décembre 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit décembre, à neuf heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Sahollande, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Gustave Adolphe Cornette, âgé de quarante-huit ans, et Marcellin Cornette, âgé de trente-sept ans, tous deux maçons et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix-sept décembre courant, à six heures du soir

Isidor Auguste Cornette, âgé de soixante et onze ans et trois mois, macon, domicilié dans la présente commune, né à Bucamps (Oise) le vingt huit août mil huit cent vingt-six, fils des défunts Charles August Cornette et Rosine Tabeux ; époux de Aimable Mathieux, âgée de cinquante-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et père des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Cornette Cornette Laholland

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-sept le vingt sept décembre, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Laholland, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Duport, âgé de quarante et un ans, garde champêtre, et Ernest Losquillon, âgé de quarante-huit ans, cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept décembre courant, à huit heures du matin Désiré Beaurepaire, âgé de cinquante-quatre ans et demi, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Mouroux (Seine-et-Marne) le neuf mai mil huit cent quarante-trois, fils des défunts Remy Ambroise Beaurepaire et Madelaine Céline Beaurepaire, veuf de Véronique Aglaée Rannequin, décédé en cette commune le onze février mil

N° 20

Décès de Désiré Beaurepaire, âgé de cinquante-quatre ans et demi ; Veuf de Véronique Aglaée Rannequin

27 Décembre 1897

huit cent quatre vingt-huit, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duport Losquillon Laholland

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre vingt-dix-sept, contenant Vingt actes, a été clos et arrêté par nous Maire et Officier de l'état civil de cette commune, le trente et un décembre mil huit cent quatre vingt-dix-sept.

Le Maire

Laholland

Table des Actes contenus au présent Registre.

N° des actes	Noms et Prénoms		Date des actes
	Naissances :		
11	Angot,	Pierre Félix Georges	23 Juillet
3	Durand,	Madeleine Virginie Mélina	15 Janvier
7	Godet,	Marie Louise	9 Avril
4	Martin,	Maurice Alexandre Camille	9 Février
14	Saint-Léger,	Germaine	12 Septembre
	5 Naissances.		

N° des actes	Noms et Prénoms		Date des Actes
	Mariages :		
10	Lux,	Marie Amand Joseph, marié à	10 Juillet
	Demouy,	Sidonie Joséphine	
12	Oudart,	Félix Eugène marié à	31 Juillet
	Waller,	Marie	
	2 Mariages.		
	Décès :		
20	Beaurepaire,	Désiré	27 décembre
15	Bertrand,	Albert Désiré, transcription d'acte	3 Octobre
16	Bocquet,	Marie Madeleine	3 Novembre
1	Carpentier,	Honorine Alexandrine Eléonore	6 Janvier
2	Corbillon,	Louis Modeste Alfred	13 Janvier
19	Cornette,	Isidor Auguste	18 décembre
9	Duverger,	Marie Victoire	26 Juin
13	Godet,	Marie Louise	26 Août
17	Hermand,	Léon Emile	7 Novembre
6	Hermant,	Désiré Léonard	27 Mars
5	Leclerc,	François Thomas Louis Désiré Jacques	13 Février
18	Lesage,	Jules Etienne	3 Décembre
8	Waller,	Hortense Ambroisine	22 Avril
	12 Décès		
	et 1 Transcription d'acte		

Nous, Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neu-

ville en Hez, certifions exacte la table ci dessus des Naissances, Mariages et Décès concernant Vingt actes.

A la Neuville en Hez, le vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit.

Le Maire

1898

COMMUNE de *La Neuville en Hez*

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de *La Neuville en Hez* pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Le présent registre contenant *Vingt-deux* feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, CHALMIN, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

N° 1

Décès de Sophie Clémentine Désirée Maigret - âgée de cinquante cinq ans huit mois - Épouse de Frédéric Lequeux.

20 Janvier 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le vingt et un Janvier, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Laholland[e], Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Frédéric Lequeux, âgé de cinquante cinq ans, rentier, demeurant en cette commune, et Louis Arthur Aurérin, âgé de quarante ans, cultivateur demeurant à La Rue-Saint-Pierre, lesquels nous ont déclaré que le vingt janvier courant, à neuf heures du soir, Sophie Clémentine Désirée Maigret, âgée de cinquante-cinq ans et huit mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Jean Baptiste Maigret et Marie Anne Adélaïde Clémentine Lequeux, épouse du premier comparant et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lequeux Aurérin Valleux

N° 2

Naissance de Robert Gabriel Mary - Garçon légitime.

21 Janvier 1898

Décédé à Liancourt-Saint-Pierre (Oise) le vingt sept juin mil neuf soixante deux le 26 avril 1962 Pour la mairie absente L'Adjoint délégué

N° 3

Décès de Pierre François Médard Labbé âgé de soixante-dix-huit ans et demi, Veuf de Marie Rose Gérard.

25 Janvier 1898

du sexe masculin, que il nous a été déclaré être né le vingt et un janvier courant, à midi et demi, dans son domicile, grande rue de Clermont, à Beauvais, de lui déclarant et de Louise Criach, son épouse, âgée de quarante cinq ans, sans profession, domiciliée du même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Robert Gabriel. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Callon, âgé de soixante-douze ans, bûcheron, et de Emile Croisaulx, âgé de trente-six ans, facteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Mary Callon Valleux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le vingt-six janvier, à huit heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Laholland[e], Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alfred Charlemagne Serain, âgé de quarante et un ans, percepteur, demeurant à Puchevillers (Somme) et Albert Duport, âgé de quarante et un ans, garde champêtre, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-cinq janvier courant à dix heures du matin Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-dix-huit ans et demi, marchand de bois, domicilié dans la présente commune, né à la Rue-Saint-Pierre le huit Juin mil huit cent dix-neuf; fils des défunts Jean Eustache Labbé, et Marie Marguerite Postel;

veuf de Marie Rose Gérard, décédé en cette commune le quatre Juillet mil huit cent quatre vingt douze, aïeul par alliance du premier comparant, et ami du second, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A Jerois Dupont Labrousse

N° 4

Naissance de Reine Charlotte Gouverneur fille légitime.

26 Janvier 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le vingt-sept Janvier, à huit heures du soir, pardevant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuvelle-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Charles Damarie Gouverneur âgé de trente-trois ans et demi, maître d'hôtel, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que il nous a dit être né le vingt-six Janvier courant, à cinq heures du matin dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Alberdine Proucelle, son épouse, âgé de trente et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Reine Charlotte. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Lefeune, âgé de trente-sept ans, serrurier, et Jules Alfred Carlon, âgé de quarante-sept ans, boulanger, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Dont acte

Ch. Gouverneur Lefeune Labrousse

N° 5

Décès de Marie

Augustine Boulanger

âgée de quatre-vingt-quatre ans deux mois, Veuve de Louis

Antoine Fontaine.

11 Février 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le douze février à huit heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuvelle-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alexandre Soutain, âgé de cinquante quatre ans, bucheron, et Albert Dupont, âgé de quarante et un ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, les quels nous ont déclaré que le onze février courant à huit heures et demie du matin, Marie Augustine Boulanger âgée de quatre-vingt-quatre ans et deux mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts François Boulanger et Anne Alexandrine Thérèse Picard, Veuve en secondes noces de Louis Antoine Fontaine décédé en cette commune le onze novembre mil huit cent quatre-vingt sept, voisine du premier comparant et ami du second, est décédée dans son domicile, rue de Cagarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dupont Labrousse

Soutain

N° 6

Naissance de Etienne Paul Lesage Garçon légitime.

19 Février 1898

L'an mil huit cent quatre vingt-dix-huit, le vingt février à six heures du soir, pardevant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuvelle-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Edmond Lesage, âgé de trente trois ans et demi, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe

Marié à Chantilly (Oise) le 17 mars 1928 avec Suzanne Bourguignon — Célibataire

Décédé à Paris 14e le 30 mai 1976

masculin, qui il nous a été dit être né le dix-neuf courant à sept heures du matin, dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Eugénie Mahieux, son épouse, âgé de trente-six ans, sans profession, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Etienne Paul. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Gustave Léonard Pommery, âgé de quarante-quatre ans tourneur en bois, et Charles Gouverneur, âgé de trente trois ans et demi, mâcheur d'hôtel; tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

E. Lepaye Ch. Gouverneur
Pommery Lahollande

N° 7

Naissance de Bernard Eugène Lahollande

Garçon légitime

28 Février 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le deux mars, à cinq heures du soir, par devant nous François Remy Bled, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune en remplacement de M. Lahollande, maire, empêché comme comparant dans le présent acte, a comparu Auguste Victor Louis Lahollande, âgé de trente-six ans et demi, Notaire et Maire, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-huit février dernier, à huit heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Marie Jeanne Nozières, son épouse, âgé de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Bernard Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Mesdemoiselles Jortin Clotilde Louise, âgée de vingt-six ans et demi, et Nozières, Eugénie Marie Elisa, âgée de vingt-cinq ans et demi, toutes deux sans profession et domiciliées dans la présente commune, lesquelles, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

E Nozières
E. Jortin
Bled Lahollande

N° 8

Décès de René Lory, âgé de cinquante-neuf ans et demi, — Célibataire

14 Mars 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le quinze mars, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Georges Edmond Canny, âgé de soixante ans, Instituteur en retraite, et Louis Edmond Deprenne, âgé de cinquante-deux ans, comptable, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quatorze mars courant, à dix heures et demie du soir René Lory, âgé de cinquante-neuf ans et demi, Gardien de la Paix retraité, domicilié dans la présente commune, né à la Pommeraye (Maine-et-Loire) le deux septembre mil huit cent trente-huit, fils des défunts René Lory et Renée Brancheneau, célibataire, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après

nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Louis Levergeois Labollande

De femme.

N° 9

Décès de Marie Françoise Joséphine Borgniet, âgée de soixante-deux ans et quatre mois; Vve de Joseph Jules Hector Collignon

22 mars 1898

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le vingt trois mars, à cinq heures du soir, devant nous, Auguste Victor Louis Labollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Adolphe Levergeois, âgé de trente cinq ans, Directeur de Théâtre forain, domicilié dans la présente commune, et Louis Levergeois, âgé de trente quatre ans, Agent d'assurances, domicilié à Vincennes, rue de Paris, n° 118, lesquels nous ont déclaré que le vingt deux mars courant, à huit heures et demie du soir, Marie Françoise Joséphine Borgniet, âgée de soixante deux ans et quatre mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune; née à Remoiville (Meuse) le treize Novembre mil huit cent trente cinq, fille des défunts Remy Borgniet, et Marie Maullion, veuve en premières noces de Joseph Jules Hector Collignon et épouse divorcée, en secondes noces, de Isidore Geoffroy, belle-mère du premier comparant et sante du second est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Louis Levergeois Labollande

N° 10

Décès de Joseph Agénor Désiré Rivière, âgé de soixante quatorze ans; Époux de Julienne Opportune Angot.

30 Mars 1898.

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, 27 septembre mars, à neuf heures du matin, devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Ernest Desquillon, âgé de quarante huit ans, cantonnier, et Albert Dupont, âgé de quarante et un ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui mars courant, à huit heures du matin, Joseph Agénor Désiré Rivière, âgé de soixante quatorze ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, né à Balagny sur Thérain (Oise) le neuf mars mil huit cent vingt quatre, fils des défunts Antoine Branquelle Rivière et Marie Bernardine Bellot, époux de Julienne Opportune Angot, âgé de soixante dix ans et neuf mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune; beau père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dupont Desquillon Labollande

N° 11

Naissance de Colin Hermand, Garçon légitime.

16 avril 1898

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le dix sept Avril, à sept heures du matin, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Alfred Ernest Hermand,

Mariage célébré le dix neuf de ce mois et de Louis Madeleine le 19 de 1922 échange

âgé de vingt-cinq ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le seize avril courant, à onze heures et demie du soir, dans son domicile, rue du Clos à bœufs, de lui déclarant, et de Blanche Marie Louise Poussant, son épouse, âgé de vingt-deux ans et demi, sans profession, domicilié au même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Colin. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Léon Mary, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, et Anatole Casimir Descoutures, âgé de cinquante-trois ans, charcutier, tous deux domiciliés la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été

Hermand L Mary

Degaux Lebrun

N° 12

Décès de Louise Adèle Maria Canonge, âgé de soixante-quinze ans; Veuve de Louis Charles Levasseur.

18 avril 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-huit avril, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuvelle-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Duport, âgé de quarante-et-un ans, garde champêtre, et Louis Désiré Duvergé, âgé de cinquante-sept ans, instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-huit avril courant, à cinq heures et demie du matin, Louise Adèle Maria Canonge, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Louis Antoine Canonge et Clélie Cornélie Wallet, veuve de Louis Charles Levasseur, décédé en cette commune le quatre février mil huit cent quatre-vingt-seize, et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue des Poulies. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Duport Duvergé Lebrun

N° 13.

Naissance de André Charles Méan Garçon légitime.

7 Mai 1898.

Se marie civilement avec Jeanne Suzanne Timée Berman à la mairie du X[e] A. Paris le 10 Juin 1921 suit acte signé A. Brunet

Décédé à La Neuvelle en Hez le 2 février 1981.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf Mai, à midi, par devant nous Auguste Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuvelle-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Désiré Victor Méan, âgé de trente-deux ans et demi, boulanger, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le sept mai courant, à dix heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Léonie Aimée Delais, son épouse, âgé de vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de André Charles. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Prosper Méan, âgé de soixante-trois ans, rentier, et Charles Gouverneur, âgé de trente-quatre ans, limonadier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Méan Méan Ch. Gouverneur

Lebrun

N° 14

Naissance de Azélie Albertine Devilliers fille légitime.

25 Mai 1898.

Ce 2 juillet 1920 a été célébré en la mairie d'Alès (Gard) le mariage entre la dénommée ci-contre et Georges Pierre Lugat [illegible] Décédée le 3 mars 1986 à Nîmes-Gard-

L'an mil huit cent quatre vingt dix-huit, le vingt-six mai, à midi, par devant nous Auguste Victor Louis Labollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Pierre Clement Devilliers âgé de quarante six ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, qui il nous a déclaré né le vingt-cinq mai courant à neuf heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Armantine Aurélie Dubois, son épouse, âgée de quarante ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Azélie Albertine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Elisa Catrice, âgé de cinquante sept ans, sans profession, et de Georges Duverger, âgé de vingt-sept ans, épicier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Devilliers E. Catrice G. Duverger Labollande

N° 15

Mariage entre Louis Vincent Demollière et Marguerite Alice Blanchet, Garçon majeur et fille mineure

14 Juin 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le quatorze Juin, à midi, pardevant nous Auguste Victor Louis Labollande, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Vincent Demollière, âgé de vingt-quatre ans et trois mois, pâtissier, demeurant à Beauvais, rue de la Manufacture Nationale n° 32, y étant né le dix-huit mars mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de défunts Théodore Eugène Demollière, décédé à Beauvais le vingt-cinq février mil huit cent quatre vingt-onze, et Victorine Croisine Clairo Crois aussi, décédée au même lieu le seize janvier mil huit cent quatre vingt six, ainsi que le constatent les deux extraits d'actes de décès qui nous sont présentés dûment légalisés: petit-fils, du côté paternel, des défunts Louis Vincent Demollière et Marie Joséphine Maignet dont le décès est mentionné dans l'acte de décès du père du futur qui nous déclare en outre, par serment, ne pas connaître le lieu de leur dernier domicile ni de leur décès, et petit fils, du côté maternel, de feu Stanislas Victor Crois aussi, décédé dans la présente commune le quinze décembre mil huit cent quatre vingt-quatorze, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de Elisa Hugogniet, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, et ici présente et consentante, le futur n'étant plus tenu au service militaire actif ainsi que la justifie son livret militaire présenté; — et Demoiselle Marguerite Alice Blanchet, âgée de vingt ans et deux mois, sans profession, demeurant dans la présente commune, née à Paris, 9me arrondissement, le treize avril mil huit cent soixante dix-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé et enregistré comme portant mention de reconnaissance, fille mineure et naturelle reconnue de Virginie Victoire Blanchet, décédée à Clermont (Oise) le vingt-cinq décembre mil huit cent

quatre vingt neuf, ainsi que le constate l'extrait de cet acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et ci-pièce non dénommé; assistée et autorisée de M. Bazin Joseph Laurent, propriétaire, demeurant en cette commune son tuteur ad hoc, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille tenu sous la présidence de M. le juge de paix du canton de Clermont, le onze Juin courant ainsi qu'il résulte de l'expédition qui nous en est remise et qui, paraphée par nous et par les parties, sera annexée au présent acte; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Beauvais les dimanches vingt neuf mai dernier et cinq Juin courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition; ainsi qu'il résulte du registre des publications qui est sous nos yeux et du certificat qui nous est remis. Les futurs époux, ainsi que les personnes ici présentes pour autoriser le mariage, interpellés par nous, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Lahollande notaire à la Neuville-en-Hez, le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, ainsi qu'il résulte du certificat qui nous est présenté. Faisant droit à la réquisition des parties, nous leur avons donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Civil, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Louis Vincent Demollière et Marguerite Alice Blanchet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Charles Demollière, âgé de cinquante deux ans, employé à la Caisse d'épargne, demeurant à Beauvais, rue de Bretagne n° 6, oncle paternel de l'époux; de Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de quarante sept ans, charpentier, demeurant dans la présente commune, oncle maternel, par alliance, de l'époux; de Alfred Hubart, âgé de cinquante ans, courtier, demeurant à Paris, rue Affre n° 4; et de Lucien Bazin, âgé de vingt neuf ans, cultivateur, demeurant en cette commune, tous deux amis de l'épouse; lesquels témoins ont également affirmé par serment que lors lieu du décès et du dernier domicile des aïeuls de l'époux sont inconnus. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, l'aïeule maternelle de l'époux, le tuteur de l'épouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Demollière Louis. Marguerite Blanchet

Lesquillon Bazin Demollière

Godet

Bazin Dumée

Hubart

Lahollande

N° 16

Décès de Emilie Lesquillon, âgée de quatorze ans et onze mois. Célibataire.

3 Juillet 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le quatre Juillet, à sept heures du matin, devant nous Augustin Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Lesquillon, âgé de

quatre vingt-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de père non dénommé; assistée et autorisée de M. Bazin Joseph Laurent, propriétaire, demeurant en cette commune son tuteur ad hoc, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille tenu sous la présidence de M. le juge de paix du canton de Clermont, le onze Juin courant ainsi qu'il résulte de l'expédition qui nous en est remise et qui, paraphée par nous et par les parties, sera annexée au présent acte; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Beauvais les dimanches vingt-neuf mai dernier et cinq Juin courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition; ainsi qu'il résulte du registre des publications qui est sous nos yeux et du certificat qui nous est remis. Les futurs époux, ainsi que les personnes ici présentes pour autoriser le mariage, interpellés par nous, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Lahollande notaire à la Neuville-en-Hez, le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, ainsi qu'il résulte du certificat qui nous est présenté. Faisant droit à la réquisition des parties, nous leur avons donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Civil, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Louis Vincent Demollière et Marguerite Alice Blanchet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Charles Demollière, âgé de cinquante-deux ans, employé à la Caisse d'épargne, demeurant à Beauvais, rue de Bretagne n° 6, oncle paternel de l'époux; de Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de quarante-sept ans, charpentier, demeurant dans la présente commune, oncle maternel, par alliance, de l'époux; de Alfred Hubart, âgé de cinquante ans, courtier, demeurant à Paris, rue Affre n° 4; et de Lucien Bazin, âgé de vingt neuf ans, cultivateur, demeurant en cette commune, tous deux amis de l'époux; lesquels témoins ont également affirmé par serment que le lieu du décès et du dernier domicile des aïeuls de l'époux sont inconnus. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, l'aïeule maternelle de l'époux, le tuteur de l'épouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Demollière Louis. Marguerite Blanchet.

Lesguillon Bazin Bernard

Godet

Bazin Bernard

A. Hubart

Lahollande

N° 16

Décès de Emilie Lesguillon, âgée de quatorze ans et onze mois. Célibataire.

3 Juillet 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le quatre Juillet, à sept heures du matin, devant nous Augustin Victor Louis Lahollande, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Ernest Lesguillon, âgé de

quarante-neuf ans, cantonnier, et Emelie Lesquillon âgé de quarante-trois ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le trois Juillet courant, à dix heures du soir Emilie Lesquillon, âgé de quatorze ans et onze mois manoeuvrière, née et domiciliée dans la présente commune fille du premier comparant et de Eugénie Valérine Rouvière son épouse, âgé de quarante ans, sans profession domiciliée au même lieu, et nièce du second comparant est décédée au domicile de ses père et mère, rue Cantel. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesquillon Lesquillon

N°17

Décès de Uranie Marine Viller, âgée de soixante-six ans et sept mois, épouse de Joseph Oliger.

9 Août-1898.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf Août, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Joseph Oliger âgé de quarante huit ans, boulanger, et Antoine Théodore Blévy, âgé de quatre-vingt-un ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf août courant à dix heures et demie du matin, Uranie Marine Viller, âgée de soixante-six ans et sept mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Louis Joseph Villez, et Elisabeth Boudin, épouse du premier comparant et belle-soeur du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Blévy Oliger Lahollande

N° 18

Décès de Susanne Esther Debrie, âgée de quatre-vingt-trois ans et trois mois. Célibataire

23 Août-1898.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le vingt-cinq Août, à midi, devant nous Auguste Victor Louis Lahollande maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Local Némesse Debrie âgé de quarante huit ans, maçon, demeurant en cette commune, et Denis Debrie, âgé de cinquante-six ans maçon, demeurant à Litz (oise), lesquels nous ont déclaré que ce vingt-cinq août courant, à neuf heures du matin, Susanne Esther Debrie, âgée de quatre-vingt-trois ans et trois mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à la Rue-Saint-Pierre (oise), le seize mai mil huit cent-quinze, célibataire, fille des défunts Pierre François Debrie et Elisabeth Augustine Wibaut, son épouse, et tante des deux comparants, est décédée dans le domicile du premier rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite

L Debrie D Debrie Lahollande

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le deux

N° 19

Transcription de l'Acte de Décès de Désiré Théodore Wallet âgé de soixante-quatorze ans, époux de Gustine Honorine Sallot

14 Août 1893

Décès de Désiré Théodore Wallet, Marié

N° 318.

septembre, à midi, nous Auguste Victor Louis Labollanie Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont. —

— L'an mil huit cent quatre vingt-dix-huit, le dimanche quatorze août à onze heures du matin, par devant nous Constant Eugène Fortin, Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise) sont comparus, à l'Hôtel de Ville, les sieurs François Joseph Quivogne, employé, âgé de cinquante quatre ans, et Alexandre Abel Allet, employé, âgé de vingt cinq ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Désiré Théodore Wallet, tailleur, âgé de soixante-quatorze ans, né et domicilié à la Neuville en Hez (Oise), époux de Gustine Honorine Sallot, fils de Pierre Marie Wallet et de Marie Hélène Honorine Boulanger, est décédé à Clermont, rue des Fossés n° 2, aujourd'hui à une heure du matin, et après nous être assuré du décès, conformément à la Loi, avons rédigé le présent Acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. —

Ainsi signé au Registre : Quivogne, Allet et Fortin. Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire

N° 20

Mariage entre Joseph Oliger et Aimée Célémie Lépine, Veufs.

29 Novembre 1893

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le vingt-neuf novembre, à midi, par devant nous François Rémy Bled, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune en remplacement de M. Vaillant, maire absent pour voyage, ont comparu Joseph Oliger, âgé de quarante huit ans et demi, boulanger, domicilié dans la présente commune, né à Landange, Arrondissement de Sarrebourg, département de la Meurthe le dix avril mil huit cent cinquante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, et ayant opté pour la nationalité française le seize août mil huit cent soixante douze, ainsi que nous nous en sommes assuré et n'étant plus tenu à aucun service militaire en raison de son âge, fils majeur de Joseph Oliger, âgé de soixante-seize ans, cultivateur, et de Marie Leclère, âgée de soixante-neuf ans sans profession, ses père et mère demeurant ensemble à Rexen arrondissement de Sarrebourg (Alsace-Lorraine), et ayant donné leur consentement audit mariage par acte passé devant Me François Joseph Richlin, notaire à Sarrebourg le dix-sept novembre courant, et qu'il nous présente dûment enregistré ; veuf de Uranie Marine Vélez, décédée dans la présente commune le neuf août dernier, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté : — et dame Aimée Célémie Lépine, âgée de quarante trois ans et onze mois, rentière, demeurant de fait en cette commune et de droit à Montrouge (Seine) rue Fénelon n° 36, née aux Mesnuls (Seine et Oise) le douze décembre mil huit cent cinquante quatre ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de défunt Jean François Bazile Lépine, décédé aux Mesnuls le trente et un août mil huit cent quatre vingt six, et Marie

Marguerite Virginie Marcillet, décédée à Vieq (Calvados) le vingt et un décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre ainsi que le constatent les extraits de leurs actes de décès qui nous sont présentés dûment légalisés, ses aïeuls étant aussi décédés ainsi que il est dit dans les dits actes de décès de ses père et mère, la future nous déclarant, par serment, ne pas connaître le lieu de leur dernier domicile et de leur décès; veuve de Eugène Célestin Macé, décédé aux Mesnuls, le trente octobre mil huit cent quatre-vingt neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès que nous est présenté dûment légalisé; lesquels, après avoir affirmé par serment, ainsi que les témoins ci-après nommés, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1808, que c'est par erreur que le nom de la mère de l'époux futur a été écrit Leclaire au lieu de Leclère dans les publications de mariage et que la future est prénommée Célémie au lieu de Aimée Célémie, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches six et treize novembre courant, et à Montrouge, les dimanches treize et vingt du même mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non-opposition que nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux ont déclaré sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Auguste Victor Louis Lahollande, notaire à la Neuville-en-Hez, le vingt sept novembre courant, ainsi qu'il résulte du certificat qui nous

est remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants, des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au Chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que Joseph Riger et Aimée Célémie Lépine, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Antoine Théodore Blery, âgé de quatre vingt un ans, rentier, beau frère de l'époux; de Gustave Morda, âgé de soixante ans, Receveur Buraliste, ami de l'Epoux, tous deux domiciliés dans la présente commune; de Alfred Lépine, âgé de cinquante trois ans, rentier aux Mesnuls (Seine et Oise) frère de l'épouse, et de Emile Lépine, âgé de vingt deux ans, cultivateur demeurant à Maffliers (Seine-et-Oise) neveu de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Riger Célémie Lépine Blery Morda

A. Lépine

E. Lépine

N° 21

Décès de Joséphine Elmire Alline, âgée de soixante-quatre ans huit mois, épouse de Alexandre Hyppolite Mangnez

29 Novembre 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix huit, le vingt-neuf novembre, à huit heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Alexandre Hyppolite Mangnez, âgé de soixante-treize ans

rentier, et Joseph Victor Abery, âgé de cinquante-huit ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-neuf novembre courant à deux heures du matin, Josephine Elmire Alline, âgée de soixante-quatre ans et un mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Farron (Oise) le vingt-neuf octobre mil huit cent trente-quatre quatre, fille des défunts Charles Joseph Alline et Catherine Gayant, épouse du premier comparant et voisine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite. Mary fils

Mangeux Vaillant

N° 22

Transcription de l'Acte de Décès de Florentine Levasseur âgée de quarante-deux ans. Célibataire.

27 Novembre 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le trois décembre à midi, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont. ——

Décès de Florentine Levasseur, Célibataire

n° 472.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le vingt-sept novembre, à onze heures du matin, par-devant nous Constant Eugène Fortin, Maire, Officier de l'état civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus, à l'Hôtel de Ville, les sieurs François Joseph Quivogne, employé, âgé de cinquante-quatre ans, et Alexandre Abel Allet employé, âgé de vingt-six ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Florentine Levasseur, sans profession, âgée de quarante-deux ans, née à la Neuville en Hez (Oise), domiciliée à Paris, arrondissement inconnu, fille de Charles Levasseur et de Louise Adèle Maria Canonge, est décédée à Clermont, rue des Finets n° 2, aujourd'hui à huit heures du matin, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. ——

Ainsi signé au Registre : Quivogne, Allet et Fortin.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire

Vaillant

N° 23

Décès de Charles Désiré Amant Hen, âgé de quatre-vingt-six ans et dix mois, époux de Marguerite Victorine Duverger.

5 Décembre 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf décembre à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Désiré Hen, âgé de cinquante-huit ans et demi, et Maxime Hen, âgé de quarante-huit ans et demi, tous deux bûcherons domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le huit décembre courant, à sept heures du soir Charles Désir Amant Hen, âgé de quatre-vingt-six ans et dix mois, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Charles Hen et Victoire Adélaïde Angot, époux de Marguerite Victorine Duverger, âgé de quatre-vingt-deux ans et demi, sans profession, domicilié en cette commune, et père des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à

rentier, et Joseph Victor Abary, âgé de cinquante huit ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-neuf novembre courant à deux heures du matin, Josephine Elmire Alline, âgée de soixante-quatre ans et un mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Savron (Oise) le vingt-neuf octobre mil huit cent trente quatre quatre, fille des défunts Charles Joseph Alline et Catherine Garyant, épouse du premier comparant et voisine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite. Mary jeune

Mangeotz Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt dix huit, le trois décembre à midi, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le vingt-sept novembre, à onze heures du matin, par devant nous Constant Eugène Fortin, Maire Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus, à l'Hôtel de Ville, les sieurs François Joseph Quivogne, employé, âgé de cinquante-quatre ans, et Alexandre Abel Billet employé, âgé de vingt-six ans, demeurant tous deux

N°22

Transcription de l'acte de Décès de Florentine Levasseur âgée de quarante deux ans. Célibataire.

27 Novembre 1898

Décès de Florentine Levasseur, Célibataire

n° 472.

à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Florentine

MAIRIE DE LA RUE-SAINT-PIERRE
par La Neuville-en-Hez

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement et Canton
DE CLERMONT

Le 24 Janvier 1944,

Le Maire informe Mr le Maire de La Neuville en Hez (Oise) qu'en marge de la naissance de Cécile, Adèle, Félia Legrand, née le 8 Décembre 1902, il doit être mentionné le divorce de Lecel-Legrand

Mariage du 5 février 1921 dissous par jugement de divorce rendu par le Tribunal Civil de première instance de Clermont (Oise) le 14 octobre 1942 et transcrit le 14 Janvier 1944.

Le Maire

décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à

Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Heon Vaillant

Heon

N°24

Décès de Catherine Geimer, âgée de cinquante-quatre ans. Célibataire

11 Décembre 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le onze décembre, à quatre heures et demie du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu André Louis Meunier, âgé de soixante ans mémissier, et Martin Petit, âgé de trente-neuf ans, employé de commerce, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze décembre courant, à quatre heures du soir, Catherine Geimer, âgée de cinquante-quatre et demi, sans profession, demeurant à Paris rue Lesellier n° 13 bis 15e arrondissement, née à Schwerdorff (Moselle), célibataire, fille des défunts Jean Geimer et Magdelaine Kirchet, belle-sœur du premier comparant et tante du second; est décédée en cette commune, au domicile de sa sœur, rue de la Place. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Meunier Petit Vaillant

N°25

Mariage entre Henri Victor Bollé et Marguerite Godet. Garçon majeur et fille mineure.

19 décembre 1898

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-neuf décembre, à midi, par devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henri Victor Bollé, âgé de vingt-quatre ans et demi, charpentier, domicilié avec ses père et mère à Fay, hameau d'Agnetz (Oise) y étant né le vingt-quatre mai mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, faisant partie de la réserve de l'armée active, garçon, fils majeur de Pierre Joseph Prosper Bollé, âgé de soixante-treize ans et demi, charpentier, et de Ernestine Sophie Henriette Piberon, son épouse, âgée de soixante ans et demi, ménagère, ses père et mère, domiciliés audit Fay et ici présents et consentants; — Et demoiselle Marguerite Godet, âgée de dix-huit ans et huit mois, sans profession, domiciliée avec ses père et mère dans la présente commune où elle est née le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure d'Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de quarante-sept ans et demi, charpentier, et de Henriette Croisaufs, son épouse, âgée de quarante et un ans, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle d'Agnetz les dimanches quatre et onze décembre présent mois, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition audit mariage. Les futurs époux et leurs père et mères nous ont déclaré, sur notre interpellation,

qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage ; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Henri Victor Bollé et Marguerite Godet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Victor Emile Brunel, âgé de trente-cinq ans, ébéniste, demeurant à Clermont-Oise, beau-frère de l'épouse ; de Eugène Prosper Bollé, âgé de quarante-cinq ans, ancien maître de fabrique, demeurant à Ully-Raulrigny (Oise) père de l'époux ; de Louis Vincent Demolière âgé de vingt-quatre ans et demi, pâtissier demeurant à Beauvais, cousin de l'épouse ; et de Charles Billié, âgé de vingt-cinq ans, jardinier demeurant à Agnetz, ami de l'époux. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'épouse qui a déclaré ne savoir signer de ce requise. Henri Bollé M. Godet Bollé Godet
Th Trois mots Victor Brunel Bollé
Louis Demolière Billié Charles
Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt décembre à midi, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant

N° 26

Mariage entre Eugène Duval et Amélie Salot. Garçon et fille majeurs.

20 Décembre 1898.

Maire et officier de l'état civil de la commune de Ste Maurille en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Duval, âgé de vingt-deux ans et cinq mois, menuisier, domicilié avec sa mère, dans la présente commune, où il est né le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-seize, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté ; soldat passé dans la disponibilité de l'armée active, ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous présente ; garçon, fils majeur de feu Casimir Marie Duval, décédé à Poissy (Seine-et-Oise) le onze février mil huit cent quatre-vingt-neuf ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et dans lequel acte de décès il a été par erreur désigné comme étant veuf et avec un prénom orthographié Mary au lieu de Marie, ainsi que les parties, la mère du futur et les témoins ci-après nommés l'affirment par serment ; et de Elisa Angot, âgée de soixante et un ans, journalière domiciliée en cette commune, ici présente et consentante ; et demoiselle Amélie Salot, âgée de vingt-et-un ans et un mois, manouvrière, domiciliée avec ses père et mère dans la présente commune où elle est née le cinq novembre mil huit cent soixante-dix-sept, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de quarante-neuf ans, bûcheron, et de Clémence Hermand, son épouse, âgée de quarante ans, journalière, ses père et mère domiciliés en cette commune et ici présents et consentants ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la

présente commune les dimanches vingt-sept novembre dernier et quatre décembre présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Eugène Duval et Amélie Salor sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Emile Lesguillon, âgé de quarante trois ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, beau-frère de l'époux, de Agénor Rémy Brisfer, âgé de trente trois ans, menuisier, domicilié à Letz (Oise) beau-frère de l'époux, de Antoine Sauvage, âgé de cinquante-neuf ans, berger, domicilié à Morte fontaine, arrondissement de Senlis, (Oise), oncle par alliance de l'épouse, et de Louis Victorice Dequen, âgé de quarante ans, cordier, domicilié à Maignelay (Oise), oncle par alliance de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, la mère de l'époux, les père et mère de l'épouse et les témoins ont dénommés l'ont signé avec nous.

Emélie Sallot

Eugène Duval

Sallot Elisa Nerget E. Hermand

Lesguillon Brisfer Dequesnes Dequen

Vaillant

Le présent registre des actes de naissances, mariages et décès, contenant Vingt six actes, pour l'année mil huit cent quatre-vingt dix-huit, a été clos et arrêté par nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit au soir.

Le Maire

Vaillant

Table des Actes contenus au présent registre

N° des actes	Nom et Prénoms	Date des Actes
	Naissances :	
14	Devilleres, Azolie Albertine	26 Mai
4	Gouverneur, Reine Charlotte	27 Janvier
11	Hermand, Colin	17 Avril
7	Labollande, Bernard Eugène	2 Mars
6	Lesage, Etienne Paul	20 Février
2	Mary, Robert Gabriel	23 Janvier
13	Mian, André Charles	9 Mai
	7 Naissances.	

N° des actes	Noms et Prénoms	Date des actes
	Mariages :	
25	Bollé, Henri Victor, marié à Godet, Marguerite	19 Décembre
15	Demollière, Louis Vincent, marié à Blanchet, Marguerite Alice	14 Juin
26	Duval, Eugène, marié à Salon, Amélie	30 décembre
20	Oliger, Joseph, marié à Lépine, Aimé Solemie	29 Novembre
	4 Mariages.	
	Décès :	
21	Alline, Joséphine Elmire	29 novembre
9	Bozgnier, Marie Françoise Joséphine	23 Mars
5	Boulanger, Marie Augustine	12 Février
12	Canonge, Louise Adèle Maria	18 Avril
18	Debrie, Susanne Esther	25 Août
24	Geimez, Catherine	11 Décembre
23	Hen, Charles Désir Amant	9 Décembre
3	Labbé, Pierre François Médard	26 Janvier
16	Lesquillon, Emilie	4 Juillet
22	Levasseur, Florentine, transcription d'acte	3 Décembre
8	Lory, René	15 Mars
1	Maigret, Sophie Clémentine Désirée	21 Janvier
10	Rivière, Joseph Agénor Désiré	30 Mars
17	Viller, Ybranie Marienie	9 Août
19	Waller, Désiré Théodore, transcription d'acte	2 Septembre
	13 Décès	
	et 2 transcriptions d'actes	

Nous Louis Joseph Alexandre Vaillant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, certifions exacte la table ci dessus des Naissances, Mariages et Décès concernant Vingt six actes.

A la Neuville en Hez le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Le Maire

Vaillant

Premier feuillet.

1899

COMMUNE de *La Neuville en Hez*

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de *La Neuville en Hez* pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Le présent registre contenant *vingt-deux* feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, CHALMIN, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil devront être âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, sans distinction de sexe ; ils seront choisis par les personnes intéressées. Toutefois le mari et la femme ne pourront être témoins ensemble dans le même acte.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

16.1

Décès de Nicolas Lesquillon, âgé de soixante et un ans et neuf mois. Epoux de Elisa Croisaufs.

1er Février 1899.

L'an mil huit cent quatre vingt-dix-neuf le premier février, à huit heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Théophile Locquenhen, âgé de quarante-huit ans, menuisier, et Maxime Hen, âgé de quarante neuf ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce premier février courant, à quatre heures du soir, Nicolas Lesquillon, âgé de soixante et un ans et neuf mois, manouvrier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Nicolas Dormant Lesquillon et Marie Geneviève Dequen, époux de Elisa Croisaufs, âgée de soixante ans et demi, journalière, domiciliée au même lieu, et uni par alliance des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite. Locquenhen Théophile Hen Maxime Vaillant

16.2

Naissance de Charlot Sylvain Sagot.

Garçon légitime

20 Février 1899

Le dénommé ci-contre a été inscrit à la mairie le 4 juin 1979

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt et un février, à cinq heures du soir, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Charles Athanase Sagot, âgé de quarante et un ans, Garde forestier, domicilié

dans la présente commune, lequel nous a déclaré qu'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt février courant, à trois heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Zélie Fauchet son épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Charlot Sylvain. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Alfred Allemand, âgé de cinquante neuf ans, Brigadier forestier, et de André Gabriel Lecomte, âgé de soixante trois ans, Brigadier forestier en retraite, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. Sagot Fauchet Vaillant Allemand

Décédé à Beauvais le 23 janvier 1979

16.3

Décès de Narcisse René Maigret âgé de quarante et un ans veuf de Céline Ernestine Martin.

28 Février 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le premier mars, à dix heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Frédéric Lequeux, âgé de cinquante-six ans, rentier, et Louis Pierre Duverger âgé de cinquante huit ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit février dernier, à six heures du soir, Narcisse René Maigret, âgé de quarante et un ans, cultivateur, né et domicilié dans la pré-

sente commune, fils de feu Lucien Alphonse Maug... et de Arthémiste Bouche, âgée de soixante six ans, cultivatrice, domiciliée au même lieu, veuf de Célime Ernestine Martin, cousin du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Signé: ... Bourgeois C. Vaillant

N° 4.

Transcription de l'Acte de Décès de Augustine Arthémise Boudeville âgée de quatre vingt trois ans veuve de Joseph Nicolas Sabaloff.

6 février 1899

Décès de Augustine Arthémise Boudeville veuve Sabaloff.

n° 37

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le deux mars, à midi, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont:

— L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le mardi sept février, à onze heures du matin, par devant nous Florentin Maximilien Gueudré, Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus à l'Hotel de Ville, les sieurs Vincent Edouard Fraquin, receveur de l'Hospice, âgé de trente-six ans, et Valentin Emile Firmin Fauqueux, employé, âgé de vingt-trois ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Augustine Arthémise Boudeville, ménagère, âgée de quatre-vingt trois ans, née et domiciliée à la Neuville-en-Hez (Oise), veuve de Joseph Nicolas Sabaloff, fille de Louis François Boudeville et de Marie Augustine Mary, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine n° 9, hier six février à sept heures du soir, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Acte signé au Registre: Fraquin, Fauqueux et Gueudré.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire

Vaillant

N° 5

Naissance de Lucie Wallet.

Fille légitime.

22 Mars 1899

Décédée à Beauvais le 9 mai 1975.

L'an mil huit cent quatre-vingt dix neuf le vingt-trois mars à huit heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Alphonse Victor Wallet, âgé de vingt-quatre ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin qu'il nous a dit être né le vingt-deux mars courant, à six heures du soir, dans son domicile, rue de Luzarches, de lui déclarant et de Ernestine Stéphanie Laetitia Finot, son épouse, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Lucie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alphonse Désiré Wallet, âgé de soixante ans, manouvrier, et de Jules Wallet, âgé de trente-huit ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la

présente commune, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Walbe Victor — J Vallet — Vaillant

A Vallet

N° 6

Naissance de Léa Bertin, fille légitime.

24 Mars 1899

Le mariage entre la dénommée ci-après et Edmond Albert Vaubregue a été célébré le 19 juin 1922

Décédée à Senlis le 18 août 1981

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le vingt cinq mars, à midi, par-devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jean Bertin, âgé de trente-huit ans, maçon, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-quatre mars courant, à quatre heures du soir, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant, et de Marie Julienne Belquese, son épouse, âgée de trente-deux ans, brossière, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant le prénom de Léa. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Albert Dupont, âgé de quarante-deux ans, garde champêtre, et de Léocal Némesse Debray, âgé de quarante-huit ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bertin — Dupont — Debray — Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le sept Avril, à onze heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Emile Arthur Croisaufs, âgé de trente sept ans, facteur, et Edmond Croisaufs, âgé de vingt-huit ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce sept avril courant à dix heures du matin, Apoline Adélaïde Leverve, âgé de soixante-six ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Litz (Oise) le vingt-huit septembre mil huit cent trente-deux, fille des défunts Louis Leverve, et Geneviève Sophie Boulanger, veuve de François Joseph Croisaufs, décédé en cette commune le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, et mère des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue Neuve. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Croisaufs — Croisaufs — Vaillant

N° 7

Décès de Apoline Adélaïde Leverve, âgée de soixante-six ans et demi, veuve de François Joseph Croisaufs

7 avril 1899

N° 8

Mariage entre Oscar Octave Puissant et Marie Roeygens, Garçon et Fille majeurs.

8 avril 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le huit avril à onze heures du matin, par-devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Oscar Octave Puissant, âgé de vingt-quatre ans et trois mois, berger, domicilié à Rochy-Condé (Oise), né à Bulles (Oise), dans le hameau de Sorbel, le vingt huit décembre mil huit cent soixante quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de

naissance que il nous présente dûment légalisé ; garçon
fils majeur de Arthur Léopold Puissant, âgé de quarante
quatre ans, raffineur, et de Zoé Léopoldine Parmentier
son épouse, âgée de trente neuf ans, sans profession, demeu-
rant ensemble à Paris, Passage Goix n° 1, rue d'Aubervilliers
n° 18 ses père et mère ici présents et consentants ; le futur
a été exempté du service militaire, ainsi que le justifie le cer-
tificat qu'il nous présente ; et demoiselle Marie Roeyggens
âgé de vingt deux ans et quatre mois, domestique, demeu-
rant en cette commune, avec ses père et mère, et précédem-
ment à Viarmes (Seine-et-Oise) ; née dans la présente commune
le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-seize, ainsi qu'il
le constate son acte de naissance que nous avons consulté ;
fille majeure de Henricus Roeyggens, âgé de quarante
neuf ans, manouvrier, et de Augustine Victorine Duvergé
âgée de quarante sept ans, son épouse, sans profession
ses père et mère domiciliés dans la présente commune et
ici présents et consentants ; lesquels nous ont requis de pro-
céder à la célébration de leur mariage dont les publications
ont été faites dans la présente commune et dans celles de
Rochy-Condé, de Paris, et de Viarmes, les dimanches vingt-six
mars et deux avril de la présente année sans qu'il soit sur-
venu aucune opposition, comme le constataient les deux
actes inscrits au registre des publications de mariages de cette
commune, pour l'année courante, et les trois certificats de
publication et de non-opposition qui nous sont remis dû-
ment légalisés. Les futurs époux et leurs pères et mères ont
déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait
de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition
des parties, nous avons donné lecture aux comparants

des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code
civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous
leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux.
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmative-
ment, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Oscar
Octave Puissant et Marie Roeyggens sont unis par
le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison
commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent
acte en présence de Eugène Parmentier, âgé de soixante-
quatre ans, manouvrier, demeurant à Soteil, commune de
Bulles (Oise) aïeul maternel de l'épouse ; de Marcellin Cozon
âgé de trente-huit ans, charretier, demeurant à Monceaux-
Bulles, oncle de l'épouse ; Charles Leroy, âgé de cinquante-
quatre ans, manouvrier, demeurant au même lieu, ami
de l'épouse ; et de Henri Roeyggens, âgé de vingt-six ans
manouvrier, demeurant à Soteil-Bulles, frère de l'épouse.
Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux leurs pères
et mères et les témoins susdénommés ont signé avec nous
à l'exception du père de l'épouse qui a déclaré ne savoir
signer de ce requis. Puissant Octave

L. Puissant Marie Roeyggens
Zoé Parmentier A. Duvergé
E. Parmentier Cozon Leroy
Roeyggens Vaillant

N° 9

Décès de Frédéric Ugénius Leclerc, âgé de soixante-six ans et demi, Célibataire

9 Avril 1899

L'an mil huit cent quatre vingt-dix-neuf le huit avril à midi, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont,

+ approuvé deux mots rayés nuls
Dupont
Hermand
Vaillant

département de l'Oise, ont comparu Albert Dupont, âgé de quarante-deux ans, garde champêtre, et Alphonse Hermand, âgé de soixante-six ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le sept avril courant, à six heures du + soir, Frédéric Ugénius Leclerc, âgé de soixante-neuf ans et demi, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Catenoy (Oise) le treize août mil huit cent vingt-neuf, célibataire, fils des défunts Ambroise Honoré Louis Leclerc, et Adélaïde Joséphine Recullez, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

+ huit
+ matin
renvois approuvés:
Dupont
Hermand
Vaillant

Dupont Vaillant Hermand

N° 10

Décès de Louise Créach, âgée de quarante six ans et huit mois; épouse de Joseph Victor Mary.

14 Avril 1899.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatorze avril, à six heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Victor Mary, âgé de cinquante-huit ans et demi, menuisier, et Alexis Pascal Lecut, âgé de soixante-douze ans, ex-garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quatorze avril courant, à une heure et demie du soir, Louise Créach, âgée de quarante-six ans et huit mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) le trente et un juillet mil huit cent cinquante deux, fille des défunts Créach et Jeanne Choquer, épouse du premier comparant, et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mary Lecut Vaillant

N° 11

Mariage entre Henri Adolphe David et Fernande Dufer

Garçon majeur et fille mineure

17 avril 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-sept avril à midi, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henri Adolphe David, âgé de vingt-six ans, garçon-boucher, demeurant à Montigny (Oise) où il est né le treize avril mil huit cent soixante-treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, et faisant partie de la réserve de l'armée active; garçon, fils majeur de Auguste David, âgé de soixante ans, négociant, et de Albertine Félicia Ledru, âgée de cinquante-deux ans, sans profession, son épouse, tous deux domiciliés à Montigny (Oise), et demoiselle Fernande Dufer, âgée de dix-huit ans et cinq mois, sans profession, née dans la présente commune le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-un, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille mineure de Edmond Dufer, âgé de quarante-quatre ans, cordonnier, et de Hélène Hélène Guenidet, son épouse, âgée de quarante-cinq ans sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants,

nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Montagny les dimanches deux et neuf avril courant, ainsi que le constatent les deux actes insérés au registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année, et le certificat de publications et de non opposition qui nous a été remis dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition au dit mariage. Les futurs époux et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Henri Adolphe David et Fernande Dufez sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Jules Réty, âgé de quarante-sept ans, commerçant, demeurant à Muirancourt, oncle par alliance du côté maternel de l'époux; Henri Prével, âgé de trente ans, épicier, demeurant à Compiègne Place du Change, n° 35, beau-frère de l'époux; Gaston Dufez, âgé de vingt-deux ans, employé de bureau, frère de l'épouse, et Jean Baptiste Emile Mathieux, âgé de quarante-sept ans, Buchéron, oncle par alliance du côté paternel de l'épouse et tous deux domiciliés dans



12e 12

Décès de Marie Catherine Elisabeth Desclève, âgée de soixante-six ans et huit mois épouse de Marie Eugène Amédée Queste.

4 Mai 1899

la présente commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Fernande Dufez
Henri David
H Prével
Gaston Dufez
Mathieux
Réty
Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix neuf le quatre mai à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Marie Eugène Amédée Queste, âgé de soixante six ans et demi, rentier domicilié dans la présente commune, et Albert Queste, âgé de quarante deux ans, meunier, domicilié à Ramecourt commune d'Agnetz (Oise), lesquels nous ont déclaré que ce quatre mai courant à cinq heures du matin Marie Catherine Elisabeth Desclève, âgée de soixante-six ans et huit mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Armand Fidèle Constant Desclève et Marie Catherine Redon, épouse du premier comparant et mère du second est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Queste
Vaillant

N° 13

Décès de Joseph Alfred Napoléon Callon, âgé de soixante-quatre ans, mari de Joséphine Héroïne Niquet.

10 Mai 1899

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le onze mai à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Duport, âgé de quarante deux ans, garde champêtre, et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante huit ans, instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix mai courant, à cinq heures du soir, Joseph Alfred Napoléon Callon, âgé de soixante quatre ans, manouvrier, domicilié à Étouy (Oise) où il est né le vingt six mars mil huit cent trente cinq ; fils des défunts Fabien Callon et Alexandrine Célestine Maillot ; veuf de Joséphine Héroïne Niquet, et ami des deux comparants, est décédé en cette commune. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Duport L. Duverger C. Vaillant

N° 14

Décès de Marie Lucienne Duverger âgée de quatre vingt huit ans et quatre mois. célibataire

28 Mai 1899

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le vingt neuf mai, à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Lécat Némèse Debrie, âgé de quarante huit ans, maçon, domicilié dans la présente commune ; et Arsène Adrot, âgé de cinquante neuf ans, manouvrier, demeurant à Chevrières (Seine et Marne), lesquels nous ont déclaré que le vingt huit mai courant, à neuf heures et demie du matin, Marie Lucienne Duverger, âgée de quatre vingt huit ans et quatre mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, célibataire, fille des défunts Joseph Duverger, et Marie Marguerite Geneviève Anne Révelon, et tante par alliance des deux comparants, est décédée dans son domicile rue de l'Église. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Adrot absent Debrie Vaillant

N° 15

Décès de Emile Ernestine Pierre âgé de dix-sept ans et un mois célibataire

22 Juin 1899

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le vingt trois Juin, à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Duport, âgé de quarante deux ans, garde champêtre, et Henri Sentier, âgé de cinquante ans, garde particulier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt deux juin courant, à dix heures du soir, Emile Ernestine Pierre, âgé de dix sept ans et un mois, charbonnier, domicilié à Agnetz (Oise) où il est né le dix neuf mai mil huit cent quatre vingt deux ; célibataire, fils de Ernestine Isidore Pierre, âgé de cinquante sept ans, charbonnier, et de Clémence Angeline Marie Cocu, âgé de cinquante trois ans, sans profession, domiciliés à Agnetz (Oise), et ami des deux comparants, est décédé en cette commune. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Duport Sentier Vaillant

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf le vingt neuf

N° 16

Décès de Caroline Victorine Boitel, âgée de quatre vingt-sept ans et trois mois Célibataire

29 Juin 1899

Juin, à neuf heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Léon Derimoux, âgé de quarante et un ans, Directeur d'école, domicilié à Auberviliers (Seine), et Frédéric Fougère, âgé de trente-trois ans, gravisseur, domicilié à Moisy-le-Sec (Seine), lesquels nous ont déclaré que ce vingt-neuf Juin courant, à huit heures du matin, Caroline Victorine Boitel, âgée de quatre-vingt sept ans et trois mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, célibataire, fille des défunts Jean Baptiste Boitel et Marie Adélaïde Julie Vaillant; et veuve des deux comparants, est décédée dans son domicile rue du Clos à Bœufs. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

L. Derimoux — Vaillant — Fougère

N° 17

Mariage entre Joseph Amédée Legrand et Marie Yvonne Juliette Bataille, Garçon majeur et fille mineure.

13 Juillet 1899.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le treize Juillet, à onze heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Amédée Legrand, âgé de vingt et un ans et trois, manouvrier, domicilié à La Rue Saint Pierre, (Oise), né à Cauvigny (Oise) le trente mars mil huit

cent soixante-dix-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de Armand Jules Legrand, âgé de quarante huit ans, manouvrier, et de Henriette Virginie Fontaine, son épouse, âgée de quarante-cinq ans et demi, brossière, domiciliés au susdit La Rue Saint-Pierre; et demoiselle Marie Yvonne Juliette Bataille, âgée de dix-sept ans et trois mois, sans profession, domiciliée de fait dans la présente commune, chez ses aïeuls maternels, et de droit à Saint-Justen-Chaussée (Oise), née à Bulles (Oise) le deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille mineure de Magloire César Eugène Bataille, âgé de quarante ans et demi, peintre décorateur, et de Marie Malvina Carpentier, son épouse, âgée de trente huit ans, sans profession, demeurant ensemble audit Saint Just, lesquels, assistés de leurs pères et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune, et dans celle de La Rue Saint-Pierre et de Saint-Just en Chaussée les dimanches deux et neuf Juillet courant, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante et les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés, sans qu'il soit intervenu aucune opposition au dit mariage. Les futurs époux et leurs pères et mères

Mariage dissous par jugement de divorce rendu le 24 décembre 1924 par le Tribunal civil de Clermont et transcrit le vingt cinq avril mil neuf cent vingt cinq à Hardivillers

L. Derimoux

ont déclaré sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus enonciées, et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du mariage ; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Joseph Amédée Legrand et Marie Yvonne Juliette Bataille sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Henri Damay, âgé de vingt-cinq ans, épicier demeurant à Beauvillers (Oise) cousin de l'époux, Léon Tallon, âgé de vingt et un ans et demi, bûcheron, demeurant à la Rue St Pierre, ami de l'époux, Pierre Daudrix âgé de vingt-neuf ans, employé de chemin de fer, demeurant à Saint-Just beau frère de l'épouse, et Jean Baptiste Narcisse Angot, âgé de cinquante deux ans menuisier, demeurant à Clermont, oncle par alliance de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous. Legrand Amédée Legrand

Bataille Yvonne Bataille

P. Daudrix Henri Damay

H. Damay

L. Tallon Angot

Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à midi

N° 18

Décès de Joséphine Désirée Bocquet âgée de soixante neuf ans et demi veuve de Alphonse Désiré Hen

21 Juillet 1899

le vingt et un Juillet, devant nous Louis Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu François Remy Bled, âgé de soixante douze ans, cultivateur, et Eugène Arthur Favrel, âgé de quarante et un ans et demi, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un Juillet courant, à sept heures du matin, Joséphine Désirée Bocquet, âgée de soixante neuf ans et trois mois, rentière, domiciliée dans la présente commune où elle est née ; fille des défunts Louis Athanase Bocquet et Prudence Marcelline Descouleurs ; veuve de Alphonse Désiré Hen, décédé en cette commune le neuf Mai mil huit cent soixante-dix neuf ; belle-sœur du premier comparant et tante par alliance du second, est décédée au domicile du premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bled Favrel Vaillant

N° 19

Mariage entre Maurice Alphonse Magot et Jeanne Antoinette Dubrez Garçon et fille majeurs

22 Juillet 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux Juillet, à midi, par-devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Maurice Alphonse Magot, âgé de vingt-trois ans et neuf mois, emballeur, domicilié

dans la présente commune, avec sa mère, née à Bornes (Oise) le dix octobre mil huit cent soixante-quinze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous présente dûment légalisé, et étant sous le rapport du service militaire, classé dans les services auxiliaires, garçon, fils majeur de feu Jean Baptiste Aristide Magot, décédé à Méru (Oise) le dix Juin mil huit cent quatre-vingt neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé et de Louise Désirée Leclerc, âgée de cinquante neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, et ici présente et consentante, et demoiselle Jeanne Antoinette Dubrez, âgée de vingt six ans, domestique, domiciliée dans la présente commune, née à Saint Just-en-Chaussée (Oise) le trois Juillet mil huit cent soixante-treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de feu Pierre Alexis Dubrez, décédé audit Saint-Just le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt huit, et de feue Louise Antonia Wattremez, décédée audit Saint-Just, le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt, ainsi qu'il est constaté par les deux extraits de leurs actes de décès qui sont présentés dûment légalisés, ses aïeuls étant aussi décédés, la future nous a déclaré par serment ne pas connaître ni le lieu de leur dernier domicile ni celui de leur décès ; les quels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches deux et neuf Juillet courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les dits actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et la mère de la future ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu distinctement et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Maurice Alphonse Magot et Jeanne Antoinette Dubrez sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Arthur Magot, âgé de trente-neuf ans, rentier, demeurant à Asnières (Seine) rue de la Comète, n° 37, frère de l'époux ; Léon Magot, âgé de trente et un ans, marchand de vin à Courbevoie (Seine) place Charras, 10, frère de l'époux ; Raymond Cornette, âgé de cinquante ans, maçon, ami de l'épouse, et de Marcellin Cornette, âgé de trente-huit ans, maçon, beau-frère de l'épouse, et tous deux domiciliés en cette commune, lesquels témoins ont également affirmé par serment que le lieu du dernier domicile et celui du décès des aïeuls de l'époux sont inconnus. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, la mère de l'époux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Jeanne Dubrez
L. Leclerc
Maurice Magot
A. Magot
L. Magot
Cornette
Cornette
Baillard

N° 20.

Décès de Louise Boucher âgée de cinquante-six ans et onze mois épouse de Charles Alfred Victoria Levasseur.

26 Juillet 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le vingt-six juillet à sept heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Charles Alfred Victoria Levasseur, âgé de soixante-trois ans et demi, rentier, demeurant en cette commune, et Arthur Levasseur, âgé de cinquante-trois ans, rentier, demeurant à Clermont (ou) lesquels nous ont déclaré que ce vingt-six juillet courant à quatre heures du matin, Louise Boucher, âgée de cinquante-six ans et onze mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Auguste Napoléon Boucher et Geneviève Elisabeth Callon, épouse du premier comparant et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Levasseur Levasseur Vaillant

N° 21

Décès de Madeleine Haubois, âgée de quarante-cinq ans et quatre mois, épouse de Ernest Anatole Démarest

26 Juillet 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-sept juillet à dix heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Anatole Démarest, âgé de cinquante-cinq ans et demi, et Charles Prosper Antoine Haubois, âgé de soixante-quatorze ans, tous deux rentiers et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-six juillet courant à dix heures du soir, Madeleine Haubois, âgée de quarante-cinq ans et quatre mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bleré (Indre et Loire) le six mars mil huit cent cinquante-quatre, épouse du premier comparant, fille du second, et de Nathalie Eléonore Ludivine Coupier, âgée de soixante-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, est décédée dans son domicile, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Démarest Haubois Vaillant

N° 22

Transcription du Jugement de désaveu de Paternité Debeaupuis concernant l'enfant né le 28 9bre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le premier Août, à sept heures du matin, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et Officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sur la réquisition qui nous en a été faite par le sieur Ernest Debeaupuis, manœuvrier demeurant à Grand-Fresnoy, ainsi qu'il résulte d'un exploit de Me Clermont huissier à Clermont, contenant la signification du jugement dont il va être parlé, et, vu : 1° la grosse dudit Jugement; 2° la signification ci dessus rappelé, 3° le certificat délivré par Me Giesdon, avoué à Compiègne, constatant que ledit Jugement a été signifié; 4° et le certificat du greffier du tribunal civil de Compiègne, constatant qu'il n'existe contre le Jugement ni opposition ni appel; lesquelles pièces, que nous avons paraphées, resteront annexées au présent procès-verbal, avons extrait dudit Jugement et transcrit littéralement ce qui suit : « République Française. — Au nom du peuple Français, le Tribunal civil de première instance du troisième arrondissement judiciaire du département de l'Oise séant à Compiègne au palais de justice de la dite ville, »

rendu en son audience publique, tenue en l'auditoire ordinaire, sis rue du Château n° 11, ancien hôtel de la chancellerie, le mercredi trente novembre mil huit cent quatre vingt dix-huit heure de midi, le jugement a après dont la teneur suit : Entre Monsieur Ernest Debeaupuis manoeuvrier, demeurant à Grand-Fresnoy ; Admis au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Compiègne six avril 1892. " Demandeur comparant, concluant et plaidant par Me Albert Guesdon, son avoué constitué en cause. - D'une part. - Et 1° Madame Angèle Julie Magnier sans profession, épouse de monsieur Ernest Debeaupuis avec lequel elle demeure de droit au Grand-Fresnoy, mais résidant de fait à la Neuville-en-Hez, chez Monsieur Isidore Magnier, son père. - Défenderesse comparant concluant et plaidant par Me Albert Caplain son avoué constitué en cause. - D'autre part ; Secondo : Monsieur Albert Dumontier, caissier de la Caisse d'épargne demeurant à Estrées-Saint-Denis, pris en qualité de tuteur ad'hoc du mineur Eugène Debeaupuis nommé à cette fonction selon délibération du Conseil de famille dudit mineur reçue par Monsieur le juge de Paix d'Estrées-Saint-Denis le deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit." - Défendeur défaillant faute par lui d'avoir constitué avoué. - D'une dernière part. Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier en aucune manière aux droits moyens et intérêts respectifs des parties en cause. _____

Le Tribunal jugeant en premier ressort et comme en matière ordinaire, Donne défaut faute de conclure et plaider au fond contre la femme Debeaupuis et Me Caplain son avoué. - Donne défaut définitif contre

Dumontier es-qualités. - Et pour le profit, Donne acte à Debeaupuis du désaveu de paternité qu'il a fait signifier à sa femme aux termes de l'exploit précité et qu'il a réitéré par sa demande principale de l'enfant dont la dame Debeaupuis est accouchée le 28 novembre 1891 et qui a été inscrit le même jour sur les registres des actes de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez sous les prénom et nom de : " Eugène Debeaupuis ". - En conséquence dit que cet enfant ne pourra se prévaloir de la qualité d'enfant du demandeur et que défense lui sera faite à lui ou à ses représentants de faire valoir les droits y attachés. - Ordonne que le présent jugement sera transcrit en entier sur les registres des actes de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez pour l'année courante et que mention en sera faite en marge de l'acte rectifié tant sur le double se trouvant en la mairie de ladite commune que sur celui déposé dans les archives du tribunal civil de Clermont. Fait défense à tous dépositaires des dits registres de délivrer expédition ou extrait dudit acte sans transcrire en entier la dite mention à peine de tous dépens et dommages intérêts. Et condamne en outre les défendeurs solidairement aux dépens dont le recouvrement sera poursuivi par l'enregistrement dans les formes de droit. - Commet Réal huissier à Estrées-Saint-Denis et Caron huissier à Clermont pour signifier le présent jugement aux défendeurs défaillants. - Ainsi fait jugé et prononcé en l'audience publique tenue en l'auditoire ordinaire par le tribunal civil de première instance séant à Compiègne le 30 novembre 1892 heure de midi où étaient présents M. M. de Maintenant Président, Carpin et Marchiet, juges Déhédin et Semelaigne premier et deuxième juges suppléants ayant

voix consultatives. En présence de M. Joly Procureur de la République, assistés de Boyer Greffier, ainsi signé: de Maintenant et Boyer. En marge se trouve cette mention: Enregistré à Compiègne le huit décembre 1898 n° 2339. Débet timbre un franc 20c et enregistrement 93 francs 75 centimes décimes compris. signé: illisible. En conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi les présentes ont été signées et scellées. Pour expédition conforme délivré le dix janvier 1899, le Greffier signé Boyer. De tout quoi nous avons dressé le présent acte de transcription que nous avons signé.

Le Maire.

Vaillant

N° 23

Transcription de l'Acte de Décès de Georges Edmond Canny, âgé de soixante-deux ans; époux de Eugénie Lucie Méjasson

31 Juillet 1899

Décès de Georges Edmond Canny. Marié

N° 331.

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le sept septembre à midi, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont.

L'an mil huit cent quatre vingt-dix-neuf, le Mardi premier août à dix heures du matin, par devant nous, Florentin Maximilien Gueudré, maire, Officier de l'état civil de la Ville de Clermont (Oise) sont comparus, à l'Hôtel de Ville, les sieurs François Joseph Guivogne, employé, âgé de cinquante cinq ans, et Alexandre Abel Allet, employé, âgé de vingt six ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Georges Edmond Canny, instituteur en retraite, âgé de soixante deux ans, né à Brumvellers la Motte (Oise), domicilié à la Neuville-en-Hez (Oise) époux de Eugénie Lucie Méjasson, fils de Charles Emile Alphonse Canny, et de Marie Célestine Joseph Toullos, est décédé à Clermont, rue des Finets n° 2, hier trente et un Juillet à huit heures du soir, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au Registre: Guivogne, Allet et Gueudré. Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire.

Vaillant

N° 24

Naissance de Max Charles Gouverneur

Garçon légitime

9 Septembre 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le neuf septembre, à midi, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, a comparu Charles Damase Gouverneur, âgé de trente cinq ans, maître d'hôtel, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le neuf septembre courant, à midi, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Albertine Prunelle, son épouse, âgée de trente deux ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Max Charles. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de quarante

neuf ans, boulanger, et de Ernest Lejeune, âgé de huit ans et demi, serrurier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Et. Gauvin — Couty — Lejeune

Vaillant

N° 25

Décès de Antoine Duverger, âgé de soixante dix ans et onze mois, veuf de Olimpe Clémentine Poulain

23 septembre 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt dix neuf le vingt-quatre septembre, à quatre heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Gilbert Essling, âgé de quarante ans, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à La Rue-Saint-Pierre (Oise) et Jules Lesage, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-trois septembre courant, à huit heures du soir, Antoine Duverger, âgé de soixante-dix ans et onze mois, cultivateur, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Marc Antoine Duverger, et Marie Madeleine Sommereux, veuf de Olimpe Clémentine Poulain, décédé en cette commune ; et oncle des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue Banlot. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Essling — Lesage — Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le vingt-six septembre, à huit heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Henri Victor Bolle, âgé de vingt cinq ans, charpentier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-quatre septembre courant, à quatre heures du matin, dans son domicile, rue Banlot de lui déclarant et de Marguerite Godet, son épouse, âgée de dix-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Antoinette Henriette. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Joseph Alfred Godet, âgé de quarante-huit ans, charpentier, et de Edmond Dufer, âgé de quarante-cinq ans, cordonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Bolle — Godet — Dufer — Vaillant

N° 26

Naissance de Antoinette Henriette Bolle, fille légitime

24 Septembre 1899

Vu acte du 5 avril 1920 de mariage à contracté avec charpentier Bolle Jacques Auguste qui a été légitimé par lettre du 25 mai 1896

Bon mention à l'officier de l'état civil

Mariée en Secondes noces à Quetz Oise, le 10 février 1930 avec Léon André Hubert Caudre

Le Maire

Décédée le 15 Juin 1991 à MAGNANVILLE (78)

N° 27

Mariage entre Léon Eugène Normand et Eudoxie Mary

Garçon majeur et fille mineure

14 8bre 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le quatre octobre à midi, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Léon Eugène Normand, âgé de vingt quatre ans et un mois, ouvrier maréchal domicilié et né à La Rue Saint Pierre (Oise)

le vingt trois août mil huit cent soixante-
quinze ainsi que le constate l'extrait de son acte
de naissance qu'il nous présente dûment légali-
sé et faisant partie de l'armée active, garçon fils
majeur et légitime de Normand Eugène Séb.
âgé de soixante cinq ans, manouvrier, domicilié
à La Rue Saint Pierre, Oise, et de son épouse
feue Oppertum Virginie Balavoine, décédée à
la Rue Saint Pierre, Oise, le quinze avril mil
huit cent quatre-vingt-quatorze, ainsi que nous
l'avons constaté sur l'extrait d'acte de décès ci annexé
dûment légalisé; et demoiselle Eudoxie Mary
âgée de dix-neuf ans et trois mois sans profession
domiciliée dans cette commune née à La Neuville
en Hez le vingt cinq juin mil huit cent quatre-
vingt, ainsi que le constate son acte de naissance
fille mineure de Joseph Victor Mary, âgé de
cinquante neuf ans, ouvrier d'usine, domicilié
dans cette commune et de son épouse feue Louise
Créach, décédée en cette commune le quatorze
avril mil huit cent quatre vingt-dix-neuf ainsi
que nous l'avons constaté sur nos registres de l'état
civil; lesquels assistés de leurs pères, ici présents
et consentants, nous ont requis de procéder à la
célébration de leur mariage, dont les publications
ont été faites dans la présente commune et
dans celle de la Rue Saint Pierre les dimanches
premier et huit octobre, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publi-
cations de mariages de cette commune pour

la présente année, et le certificat [illegible] de
publications de non opposition qui nous est remis
dûment légalisé sans qu'il soit intervenu aucune
opposition au mariage. Les futurs époux et leurs
pères, ont déclaré, sur notre interpellation qu'il
n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant
droit à la réquisition des parties nous avons donné
lecture aux comparants ci dessus mentionnés et
des dispositions du Code civil au chapitre six du
titre du Mariage. après quoi nous leur avons deman-
dé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirma-
tivement nous avons prononcé au nom de la Loi
que Léon Eugène Normand et Eudoxie Mary
sont unis par le mariage. Le tout a été fait
publiquement en la maison commune et nous
en avons dressé immédiatement le présent acte
en présence de Gouverneur Charles, limonadier
âgé de trente quatre ans, Détant Baptiste Joseph
maréchal âgé de trente ans, domiciliés tous deux
à La Neuville en Hez et amis de l'épouse; Yon Brard
chauffeur, âgé de quarante neuf ans, domicilié à
Roy Boissy sans profession de l'époux, Lecart Alexis Pascal, âgé de
soixante et onze ans domicilié à La Neuville en Hez
ami de l'épouse. Lecture faite du présent acte
les nouveaux époux, le père de la future épouse
et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous
à l'exception du père du futur époux qui a déclaré
ne savoir signer de ce requis.

Normand Mary Eudoxie Mary Victor

Ch. Jean
Désiré
Césaire Lecuit
Vaillant

N.° 28
Décès de
Germaine Saint Léger
âgé de deux ans

9 novembre 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le neuf novembre à six heures du soir, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Isidore Anatole Saint Léger, âgé de trente-huit ans, manœuvrier, père de la défunte ci-après nommée et Croisseuf Julie, âgée de vingt-huit ans, ménagère, tante maternelle, de la défunte ci-après nommée, domiciliés tous deux dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à cinq heures du matin Germaine Saint Léger, âgée de deux ans sans profession, célibataire, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant et de Croisseuf Joséphine, son épouse, âgée de trente-quatre ans sans profession, domiciliée au même lieu, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Neuve. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Saint Léger Croisseuf Vaillant

N.° 29

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le

Décès de Blaire Villefroy âgé de vingt-quatre ans fille de Villefroy Alfred Hermand Falempin Honoré

13 novembre 1899

Acte tenu dans notre arrondissement et non signalé à notre officier public

Vaillant

Lecuit

en son domicile 21 rue de Clermont Beauvais

même officier public

Vaillant

Lecuit

17 bis

le vingt-neuf novembre à huit heures matin devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'état civil de la commune de Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Hermand Ernest, âgé de vingt-sept ans, tailleur et Pierrard Emile âgé de soixante-sept ans, chef de chantier, domiciliés tous deux en cette commune, témoins tous deux de la défunte ci-après nommée, lesquels ont déclaré que le vingt-neuf novembre à onze heures cinquante minutes du soir, est décédée Villefroy, âgée de vingt-quatre ans et dix mois, tisseuse, née à Laluche, Rhône, le six janvier mil huit cent soixante-quinze, domiciliée en cette commune, épouse de Falempin Honoré, laminoir, âgé de trente et un ans, domicilié à Paris, dixième arrondissement, fille de Villefroy Alfred, tailleur, âgé de cinquante-huit ans, domicilié à Nouy Oise, et de son épouse Lienard Ermance Joséphine décédée. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Hermand Pierrard Vaillant

N.° 30
Naissance de
Alfred Hermand
Garçon, légitime

7 décembre 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le sept décembre à six heures du soir, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont,

Le 11 [illegible] 1925 a été contracté le mariage entre le comparant à [illegible] de Bapaume (Pas) avec Marie [illegible] Dejean [illegible] [illegible]

Décédé à Gare (14e) le dix novembre mil neuf cent Soixante

Le Maire

de l'Oise a comparu Hermand Alfred Ernest âgé de vingt sept ans, tailleur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré lui être né aujourd'hui, à trois heures du soir, dans sa demeure, grande rue de Clermont à Beaumont le déclarant, et de Suzanne Blanche Marie Louise, son épouse, âgée de vingt quatre ans, ménagère, domiciliée au même lieu, et a donné à cet enfant le prénom de Alfred. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Denis Lardenois, âgé de trente sept ans, charretier, et de Albert Dupont, âgé de quarante trois ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dupont Vaillant

Hermand Lardenois

N° 31.

Mariage entre Jules Emile Broeders et Maria Croisaufs Garçon et Fille majeurs

11 décembre 1899

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf le onze décembre, à onze heures du matin par devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Jules Emile Broeders âgé de vingt six ans dix mois, gendarme à pied, domicilié à Clermont, né à Haubourdin, arrondissement de Lille département du Nord le trois octobre mil huit cent soixante treize ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance dûment légalisé, garçon, fils majeur de Louis Broeders décédé à Haubourdin, arrondissement de Lille, département du nord, le six novembre mil huit cent quatre vingt neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès ci annexé, dûment légalisé et de sa veuve Adèle Querney, âgée de soixante six ans, ménagère, domiciliée à Haubourdin, arrondissement de Lille, département du nord, ici présente et consentante, d'une part. Et demoiselle Maria Croisaufs, âgée de vingt deux ans et trois mois, sans profession, domiciliée et née dans la présente commune le dix sept août mil huit cent soixante dix sept ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de François Joseph Croisaufs, décédé le huit novembre mil huit cent quatre vingt dix, et de Apoline Adelaïde Lecomte décédée le sept avril mil huit cent quatre vingt dix neuf, ainsi que constatent les deux actes de décès que nous avons consulté, petite fille du côté paternel des défunts François Etienne Croisaufs et de Félicité Rose, petite fille du côté maternel des défunts Louis Everve et de Genevière Sophie Boulanger, toutes trois décédées, ce que les époux et les quatre témoins nous ont déclaré, procédant seule par suite des décès de ses père et mère, et des ses grands parents, nous ont requis de procéder, à la célébration du dit mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Clermont, aux dimanches vingt six novembre et trois décembre

Décédé à Paris (14e arrondissement) le deux septembre mil neuf cent soixante.
Le 20 septembre 1960.
Pour le Maire absent
L'Adjoint délégué
Gabotty

carrant, ainsi que le constatent les deux actes mentionnés au registre des publications de mariage de la commune pour la présente année, et le certificat de publications et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé sans qu'il soit survenu aucune opposition audit mariage. Le futur époux nous a présenté une permission de mariage délivrée par le chef d'escadron de la gendarmerie nationale de deuxième légion, le dix sept novembre courant. Les futurs époux et la mère du futur époux ont déclaré sur notre interpellation qu'il a été fait un contrat de mariage devant Me Lebellanger le dix décembre courant, ainsi que le constate le certificat ci annexé. Ensuite de quoi à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants, des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu affirmativement et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Jules Emile Broeders et Maria Croisaufs sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Bulcke Charles, âgé de quarante deux ans, saboteur, demeurant à Haubourdin (Nord), beau père de l'épouse; Bulcke Louis, âgé de trente sept ans, gendarme à Clermont, ami de l'épouse; Croisaufs Emile Arthur âgé de trente sept ans, facteur, et Croisaufs Edmond âgé de vingt neuf ans, domicilié tous deux à la Neuville en Hez frères de l'épouse. Lecture faite

du présent acte, les nouveaux époux Croisaufs la mère de l'épouse, et les témoins nous ont signé avec nous après lecture faite.

Croisaufs
Gueron
Bulcke
Croisaufs
Vaillant

N° 32.
Décès de Alphonsine Vendeville épouse de soixante neuf ans et onze mois, mariée à Etienne Alfred Adrien Chailley.

11 décembre 1879

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf le dix huit décembre à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Ernest Alexis Pascal, âgé de soixante deux ans, propriétaire et Magnier Jules Isidore âgé de cinquante sept ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, voisins tous deux de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que ce dix huit décembre à une heure du matin, Alphonsine Vendeville, âgée de soixante neuf ans et onze mois, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Cuvilly, Pas de Calais, le trente et un décembre mil huit cent trente fille des défunts Henri Vendeville et Robertine Cuvier, veuve de Etienne Alfred Adrien Chailley décédé à Paris, rue Monge, cinquième arrondissement ; est décédée en son domicile, grande rue de Clermont à Beaumont

Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Magnier Recuy Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le trente et un décembre au soir, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez en exécution des dispositions de l'article quarante trois du Code Napoléon avons clos et arrêté le présent registre contenant trente deux actes.

Le Maire,
Vaillant

Table des Actes
contenus au présent registre.

N° des actes	Nom et prénoms	Date des actes
	Naissances	
6	Berlin Lia	24 mars
26	Bollé Antoinette Henriette	24 7bre
24	Gouverneur Max Charles	97bre
30	Hermand Alfred	12bre
2	Jagot Charlot Silvain	20 février
5	Wallet Lucie	22 mars
	6 naissances.	

N° des actes	Nom et Prénoms	Date des actes
	Mariages	
31	Broeders Jules Emile	
	Croisaufs Maria	11 8bre
	David Henri Adolphe	
11	Dufer Fernande	11 avril
	Legrand Joseph Amédée	
17	Bataille Marie Yvonne Juliette	13 juillet
	Magot Maurice Alphonse	
19	Dubrez Jeanne Antoinette	22 juillet
	Normand Léon Eugène	
27	Mary Eudoxie	14 9bre
	Plaisant Oscar Octave	
8	Rocygens Marie	8 avril
	6 Mariages.	

Décès

18	Becquet Joséphine Désirée	21 juillet
16	Beikl Caroline Victoire	29 juin
20	Boucher Louise	26 juillet
1	Boudeville Augustine Alphonsine transcription	6 février
23	Canny Georges Edmond transcription d'acte	31 juillet
10	Créach Louise	4 avril
12	Desclève Marie Catherine Elisabeth	4 mai
25	Duverger Antoine	23 septembre
14	Duverger Marie Lucienne	28 mai
21	Hautbois Madeleine	26 juillet
9	Leclerc Frédéric Ugénius	7 avril
1	Lesguillon Nicolas	1er février
7	Levesque Apolline Adélaïde	7 avril

N°s des actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
3.	Maigret Narcisse René	28 février
15	Pieru Emile Onésime	22 juin
28	Saint Léger Germaine	9 9bre
13	Callon Joseph Alfred Napoléon	10 mai
32	Vendeville Alphonsine	16 décembre
29	Villefroy Claire	29 9bre

19 décès et 2 transcriptions d'acte.

Désaveu de paternité.

22	transcription du jugement de désaveu de paternité Debeaupuis concernant l'enfant né le 21 9bre 1er août

Nous, Louis [redacted] Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, certifions la présente table des Naissances, Mariages, Décès, et désaveu de paternité contenant trente deux actes

A la Neuville en Hez, le premier janvier mil neuf cent sept.

Le Maire,

Vaillant

Premier feuillet.

1900

COMMUNE
de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DEPARTEMENT
DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil neuf cent.

Le présent registre contenant vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, CHALMIN, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil devront être âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, sans distinction de sexe ; ils seront choisis par les personnes intéressées. Toutefois le mari et la femme ne pourront être témoins ensemble dans le même acte.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

N° 1

Décès de Roland Pierre Prudhomme Charles âgé de cinq mois

4 janvier 1900

L'an mil neuf cent le cinq janvier à sept heures et demie du matin, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Bolle Henri, charpentier, âgé de vingt cinq ans, et Dupont Albert, garde champêtre, âgé de quarante-trois ans, tous deux domiciliés en cette commune, et amis du décédé ci après nommé lesquels nous ont déclaré que le quatre janvier, à six heures du soir, Roland Pierre Prudhomme Charles, âgé de cinq mois, sans profession, allié taire, né à Saint Just des Marais, Oise, le vingt trois juillet mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de Roland Charles Ernest, âgé de trente cinq ans, comptable et de Boyart Berthe, son épouse, âgée de vingt neuf ans, sans profession, domiciliés tous deux à Saint Just des Marais, Oise, domicilié en cette commune, et décédé au domicile du premier comparant, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Dupont Vaillant

Rollé

N° 2

Mariage entre Juillet Hubert et Jeanne Marie Le Breck Garçon et fille majeurs

L'an mil neuf cent le dix-sept février à cinq heures du matin devant nous. Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de

17 février 1900

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 CENTIMES 1

l'Oise, ont comparu Juillet Hubert, âgé de quarante quatre ans et sept mois, rentier, domicilié à La Neuville en Hez, né à Rémérangles le six juillet mil huit cent cinquante cinq ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de défunt Auguste Alfred Hubert, décédé en cette commune le vingt quatre décembre mil huit cent soixante sept ainsi que nous l'avons noté sur nos registres de l'état civil, et de son épouse, défunte Alexandrine Elisabeth Gongonne Watrigan décédée en cette commune le vingt neuf novembre mil huit cent soixante quatre ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès, petit fils du côté paternel de Pierre Honoré Hubert et de son épouse Marie Anne Augustine Batard, petit fils du côté maternel de François Gongard Watrigan et de son épouse Marie Elisabeth Commerons tous quatre décédés ce que les futurs époux et les quatre témoins nous ont affirmé sous serment. Garçon, le futur nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée territoriale ; Mademoiselle Jeanne Marie Le Breck, âgée de trente quatre ans, domestique née à Cléon, arrondissement de Vannes, département du Morbihan, le quatre février mil huit cent soixante six ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle

nous présente dûment légalisé ; fille majeure de François Le Buck décédé à Elven, arrondissement de Vannes, département du Morbihan le premier mars mil huit cent soixante-sept ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qu'elle nous présente dûment légalisé et de sa veuve Séverine Marie Louise, ménagère, âgée soixante-quatre ans, domiciliée à Elven, arrondissement de Vannes, département du Morbihan, laquelle a déclaré consentir au mariage de sa fille par devant Mr. Le Chice Joseph, maire à la résidence d'Elven, Morbihan délivré le vingt-six janvier mil neuf cent ainsi que le constate l'extrait de son consentement dûment légalisé ; procédant seule par suite du décès de son père, et du consentement de sa mère ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches quatre et onze février derniers sans qu'il soit intervenu aucune opposition ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du code civil relatif au titre six du titre du Mariage ; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Juillet Hubart et Jeanne Marie Le Buck sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous nous sommes immédiatement le présent acte en présence de Lucien Bazin, cultivateur, âgé de trente deux ans domicilié à La Neuville en Hez, Léon Bazin, serrurier, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Clermont, neveux maternels de l'époux et Romain Andrié, menuisier, âgé de soixante-trois ans, domicilié à La Neuville en Hez et Petit Martin, employé, âgé de quarante ans, domicilié à La Neuville en Hez amis de l'époux. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, et les témoins ont nommés l'ont signé avec nous après lecture faite.

Juillet Hubart Jeanne Le Buck

Lucien Bazin L. Bazin

Maumia Petit

Vaillant

N°. 3.

Mariage entre Charles Arsène Constant Leguay et Fortunée Rivière

Garçon et fille majeurs

L'an mil huit cent le dix neuf février à six heures du soir devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Henri Victor Leguay

19 février 1900

deux mots biffés nuls
mariés approuvé

Charles Arsène Constant, âgé de vingt-sept ans, boulanger, demeurant depuis moins de six mois à Beauvais, Oise, et avant à La Neuville en Hez, né à Orrouy, arrondissement de Clermont, département d'Oise, le six février mil huit cent soixante treize ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de Henri Victor Legrand, journalier, âgé de cinquante six ans, domicilié à Courtalain, département de l'Eure et Loir, et de Amélie Virginie Ballu, son épouse, sans profession, âgée de cinquante deux ans, domiciliée avec son mari à Courtalain (Eure et Loir), présents tant par acte du ministère de ses père et mère, délivré, le vingt et un janvier mil neuf cent par devant le maire de la commune de Courtalain Eure et Loir, légalisé et enregistré, garçon, le futur nous a présenté son livret militaire, ne nous a connu constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active et demoiselle Fortunée Rivière, âgée de trente et une ans et neuf mois, ouvrière, demeurant en cette commune, née à La Neuville en Hez le premier mai mil huit cent soixante huit ainsi que le constate son acte de naissance que nous nous sommes fait, fille majeure de Joseph Léginor Denis Rivière, décédé en cette commune le trente mai mil huit cent quatre dix huit, ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'état civil et de sa mère Julienne Opportune Angot, ménagère, âgée de soixante et onze ans, domiciliée à la

Neuville en Hez, ici présente et consentante, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage et dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Beauvais, Oise, les dimanches quatre et onze février de la présente année, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes dressés au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et la mère de la future épouse ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Et à l'instant Legrand Charles Arsène Constant et Fortunée Rivière, se sont reconnus le premier père et la seconde mère, de Fortunée Emilie Rivière, née en cette commune le onze juillet mil huit cent quatre vingt neuf et hier vingt trois juillet suivant. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux conformités des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du code civil aux chapitre six du titre du mariage après quoi nous leur avons demandé s'ils entendent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons au nom de la loi déclaré Legrand Charles Arsène Constant et Rivière Fortunée unis par le mariage. Le tout a été fait public, en mairie immédiatement et nous en avons dressé le

présent acte en la maison commune en présence de Richard Joseph, âgé de quatre-vingt-deux domicilié à La Neuville-en-Hez, Louis Lesguillon, jeune soldat, âgé de vingt et un ans, domicilié à la Neuville-en-Hez, tous deux amis de l'époux, Ernest Lesguillon, cantonnier, âgé de cinquante ans, beau-père de l'épouse, Lesage Joseph, rentier, âgé de quarante-six ans, parrain de l'épouse, tous deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte aux nouveaux époux, la mère de l'épouse, et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous après lecture faite.

Lesguillon Richard Lesage

Lesguillon Vaillant Lesage

N.° 4

Décès de Félicité Joséphérine Vallet âgée de soixante et onze ans, fille naturelle reconnue

3 mars 1900

L'an mil neuf cent le quatre mars à dix heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Sallat Prosper, bûcheron, âgé de cinquante-et un ans, et Dupont Albert, garde champêtre, âgé de quarante-huit



Déclarant ne savoir signer

Sallat

Dupont

Vaillant

N.° 5

Mariage entre Philéas Vaillant et Virginie Dwerger Veuf et fille majeure

21 mars 1900

L'an mil neuf cent le vingt et un mars à six heures du soir par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise sont comparus Philéas Vaillant, âgé de cinquante neuf ans et dix mois, sans profession, domicilié en cette commune, né en cette commune le dix sept mai mil huit cent quarante ainsi que nous l'avons constaté par notre registre de l'état civil fils majeur et légitime de défunts Jean Baptiste Onésime Vaillant, décédé en cette commune le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois et de son épouse Valentine Carmeline Didard décédée en cette commune

[illegible] Sallat Dupont

Vaillant

le quatorze mars mil huit cent soixante-
ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de
l'Etat civil, petit fils du côté paternel, des défunts
Charles Vaillant et de Françoise Angot, petit fils
du côté maternel, des défunts Nicolas Drillard et
Marie Anne Sallot. Lequel quatre décadis ce que
nous avons constaté sur nos registres de l'Etat civil
et ce que les futurs époux et les quatre témoins nous ont affirmé sous serment, pré-
sent acte par suite du décès de son père et
mère, et de ses aïeuls paternels et mater-
nels d'autre part. Lesquels nous ont requis
de procéder à la célébration du mariage projet
entre eux et dont les publications ont été faites
dans la présente commune et celle de Ligné
ou, le dimanche onze et dix huit mars
courant, sans qu'il ait nous soit aucune
opposition comme le constatent les dites
actes inscrits au registre des publications de
mariages de la commune pour l'année cou-
rante et le certificat de publication et de non
opposition qui nous a été remis dûment légal-
isé. Les futurs époux sur notre interpellation
nous ont déclaré qu'il n'y a point de pacte
de contrat de mariage. Faisant droit à la réqui-
sition des parties nous avons donné lecture
aux comparants des pièces ci dessus mention-
nées et des dispositions du Code civil au chapi-
tre six du titre du Mariage, après quoi
nous leur avons demandé s'ils voulaient se
prendre pour époux. Chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement, nous
avons prononcé au nom de la Loi que Philéas
Vaillant et Virginie Duverger sont unis par
le mariage. Le tout a été fait publiquement,



Ne
nevière Lemaire tous quatre décédés ce que
nous avons constaté sur nos registres de l'Etat
civil et ce que les futurs époux et les quatre
témoins nous ont affirmé sous serment, pré-
sent acte par suite du décès de son père et
mère, et de ses aïeuls paternels et mater-
nels d'autre part. Lesquels nous ont requis
de procéder à la célébration du mariage projet
entre eux et dont les publications ont été faites
dans la présente commune et celle de Ligné
ou, le dimanche onze et dix huit mars
courant, sans qu'il ait nous soit aucune
opposition comme le constatent les dites
actes inscrits au registre des publications de
mariages de la commune pour l'année cou-
rante et le certificat de publication et de non
opposition qui nous a été remis dûment légal-
isé. Les futurs époux sur notre interpellation
nous ont déclaré qu'il n'y a point de pacte
de contrat de mariage. Faisant droit à la réqui-
sition des parties nous avons donné lecture
aux comparants des pièces ci dessus mention-
nées et des dispositions du Code civil au chapi-
tre six du titre du Mariage, après quoi
nous leur avons demandé s'ils voulaient se
prendre pour époux. Chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement, nous
avons prononcé au nom de la Loi que Philéas
Vaillant et Virginie Duverger sont unis par
le mariage. Le tout a été fait publiquement,

immédiatement et nous en avons dressé le présent acte en la maison commune en présence de Bourgeois Joseph Alfred, âgé de soixante trois ans, cultivateur, domicilié à Gisors, d'Agnetz, Carallé Amédée âgé de trente trois ans, cultivateur, domicilié à Agnetz, ses beaux amis de l'époux, et Guillaume Robert âgé de vingt neuf ans, maçon, domicilié à Agnetz, ses, Carallé, Louis Charles, âgé de soixante sept ans, cultivateur, domicilié à Agnetz ici, tous deux amis de l'épouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux et les témoins nous nous ont signé avec nous après qu'il leur en a été fait lecture.

Vaillant Bourgeois

Berger Carallé

Poobert Carallé Vaillant

N°. 6.

Décès de Marie Odile Alexandrine Eugénie François âgée de soixante huit ans

21 mars 1900

L'an mil neuf cent le vingt deux mars à dix heures du matin devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu, Hamel Felix, âgé de soixante deux ans, cultivateur et Dumoulin Alexandre Frédéric âgé de cinquante quatre ans, tous deux domiciliés à la Rue Saint Pierre, et amis de la décédée ci après nommée lesquels nous ont déclaré que hier vingt et un mars à cinq heures du soir Marie Odile Alexandrine Eugénie François, âgée de soixante huit ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Blacourt le quatre août mil huit cent trente et un, fille de Joseph Julien François, décédé et de Marie Anne Opportune Hulot, son épouse décédée, et décédée en son domicile, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après qu'il leur en a été fait lecture.

Marie

Vaillant

N° 7

Naissance de Lucien Wallet Garçon légitime

22 mars 1900

Marié le 30 mars 1937 à Notre-Dame-du-Thil (Oise) avec Marie Jeanne Cécile Le Mairie

Décédé à BEAUVAIS (OISE) le 03 mars 2004. Transcrit le 12 mars 2004. Le Maire, J-F DUFOUR.

L'an mil neuf cent le vingt trois mars à six heures du soir, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Alphonse Victor Wallet, âgé de vingt cinq ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous dit être né le vingt deux mars courant à dix heures du soir dans son domicile, rue de Gyarches, de lui déclarant, et de Ernestine Stéphanie Clotilde Fenet son épouse âgée de vingt trois ans, sans profession, domiciliés au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Lucien. Ces déclaration et présentation

tion ont été faites en présence de Alphonse Désiré Wallet, âgé de soixante-dix-sept ans, rentier, et Albert Dupont, âgé de quarante trois ans, garde-champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Wallet Wallet Vaillard

Dumont

N° 8
Décès de Bernard Eugène Labrollande âgé de deux ans et un mois

27 mars 1910

L'an mil neuf cent, le vingt-sept mars à cinq heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Julien Marie Georges Demassue, notaire, âgé de trente cinq ans, et Ernest Anatole Dimanet, propriétaire, âgé de cinquante six ans, tous deux domiciliés à la Neuville en hez et amis du décédé ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à sept heures du matin, Bernard Eugène Labrollande âgé de deux ans et un mois, sans profession, domicilié et né dans la présente commune le vingt huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fils de Auguste Victor Louis Labrollande notaire, âgé de trente huit ans, et de Marie Jeanne Rozières, son épouse, âgé de vingt neuf ans, sans profession, tous deux domiciliés en cette commune, et décédé au domicile de ses père et mère, rue de la Chapelle. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Demassue Dimanet Vaillard



N° 9
Naissance de

Robert Amédée Eugène Legrand

Garçon légitime
10 avril 1910

Marié le 12 avril 1924 à Etouy (Oise) avec Lucie Schaffer

L. Mairie
Vaillard

Décédé à Laigneville - Oise le 20 août 1975

L'an mil neuf cent, le dix avril à cinq heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Marguerite Odile Cocu, âgé de soixante deux ans, ménagère, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a dit être né le dix avril courant à une heure du matin, dans son domicile, rue de Clermont à Beauvais, de Joseph Amédée Legrand, âgé de vingt deux ans, étudiant, domicilié à Amiens, Somme, et de Marie Yvonne Juliette Bataille, son épouse, âgé de dix huit ans, sans profession, domiciliée en cette commune, et elle a donné à cet enfant les prénoms de Robert Amédée Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de cinquante ans, boulanger et de Pétronille Joseph Louis Arsène, âgé de soixante et un ans, cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que la déclarante, ont signé avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Coulon Legrand Bataille

Petit Cocu Vaillard

N° 10

Décès de Eugène Adrien Zacharie Hermant

âgé de vingt quatre ans

---

12 avril 1900

L'an mil neuf cent le onze avril à deux heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont comparus Adonis Hermant chef cantonnier du chemin de fer du Nord, âgé de quarante cinq ans et Zéphir Duchamel instituteur, âgé de trente deux ans, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le dix avril courant à sept heures du matin Eugène Adrien Zacharie Hermant, soldat au 54me de ligne, âgé de vingt quatre ans, demeurant en cette commune, né à Ailly le Haut Clocher le huit février mil huit cent soixante dix sept fils légitime de Adonis Hermant, premier comparant, et de Eugénie Matifas, son épouse, ménagère, âgée de quarante sept ans, tous deux domiciliés en cette commune, fils du premier comparant, et ami du second est décédé au domicile de ses père et mère, situé à la halle d'Etouy commune de la Neuville en Hez. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Hermant Zéphir Duchamel Vaillant

N° 11

Transcription de l'acte de Décès de Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de quatre vingt ans, veuf de Marguerite Alexandrine Troisœufs

---

Décédé à Clermont le trente mai mil neuf cent

---

30 mai 1900

L'an mil neuf cent, le trois juin à midi, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de Clermont.

L'an mil neuf cent le jeudi trente et un mai à dix heures du matin, par devant nous, Horentin Maximilien Guenebé, maire, officier de l'état civil de la ville de Clermont, ainsi, sont comparus à l'Hôtel de ville, les nommés Vincent Edouard Paquin, receveur de l'hospice, âgé de trente sept ans et Valentin Emile Firmin Fauquenoy économe de l'hospice, âgé de vingt six ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Pierre Emmanuel Prosper Loubet, ébéniste, âgé de quatre vingt un ans, né à Bulles, ainsi, domicilié à la Neuville en Hez, ainsi, veuf de Marguerite Alexandrine Troisœufs, fils de Pierre Loubet et de Marie Jeanne Victoire Dericart est décédé à Clermont rue de la Madeleine ce jourd'hui trente mai à six heures et demie du soir et après nous être assuré du décès, conformément à la Loi, avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite;

Ainsi signé au Registre: Paquin, Fauquenoy et Guenebé

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé Le Maire,

Vaillant

N°. 12.

Décès de Marie Amélie Caralle âgée de cinquante-neuf ans neuf mois épouse de Treillon Jean Baptiste Eloi Casimir

2 juin 1900

L'an mil neuf cent le vingt et un juin à midi, devant nous, Vaillant Louis Joseph Alexandre, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Magnier Jules, manouvrier, âgé de cinquante-sept ans, et Mercier Narcisse Casimir, garde particulier, âgé de quarante-huit ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis de la décédée ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que hier vingt juin à deux heures du soir Marie Amélie Caralle, sans profession, âgée de cinquante-neuf ans, neuf mois domiciliée dans la présente commune, née à Thury-sous-Clermont le dix-sept septembre mil huit cent quarante, fille des défunts Caralle Louis Maxloire et de Marie Florentine Mathon son épouse, épouse de Treillon Jean Baptiste Eloi Casimir, brigadier des eaux et forêts en congé, âgé de cinquante-huit ans, est décédée en son domicile, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite. Vaillant

Mercier Magnier

N°. 13.

Décès de Amélie Désirée Croisaux âgée de soixante-cinq

L'an mil neuf cent le six juillet à huit heures du matin, devant nous Vaillant Louis Joseph Alexandre, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Bled Louis Frédéric, manouvrier, âgé de soixante-six ans et Croisaux Elisa, couturière, âgée de cinquante-quatre ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis de la décédée ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que hier cinq juillet à onze heures du soir Amélie Désirée Croisaux, sans profession, âgée de soixante-cinq ans et dix mois, domiciliée et née dans la présente commune, fille des défunts François Croisaux et de son épouse Félicité Rose, épouse de Bled Louis Frédéric premier comparant, est décédée en son domicile rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite. Vaillant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 10 1

Bled Louis Frédéric

6 juillet 1900

Bled Elisa Croisaux

N°. 14

Décès de Célestine Marie Jeanne Dubus âgée de soixante-quinze ans et neuf mois veuve de Victorin Achille Bozo

1er août 1900

L'an mil neuf cent, à huit heures du matin, le deux août devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont ont comparu Demory Louis, marchand de bois, âgé de cinquante-huit ans, et Deschamps Marie Isidore, rentier, âgé de quarante deux ans, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis de la décédée ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré

que hier premier août à dix heures et demie du soir, Célestine Marie Genevieve Dubus, sans profession, âgée de soixante quinze ans et neuf mois, domiciliée dans la présente commune et née à Bonnières le cinq octobre mil huit cent vingt quatre fille des défunts Antoine Dubus et Marie Genevieve Bernardine Desmonil, veuve de Victorin Achille Bozo, est décédée en son domicile, rue de la Nouville entre à Thoy après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Desmonts Desmonts Vaillant

N°. 15
Décès de Joseph Victor Mary : âgé de cinquante neuf ans et dix mois, veuf de Louise Criach.

6 août 1900

L'an mil neuf cent, le sept août à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Nouville entre Thoy, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eyeune Ernest Maurice, âgé de trente neuf ans, et Delanet Jean Baptiste Joseph, maréchal, âgé de trente deux ans, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis des décédé ci après nommé, les quels nous ont déclaré que hier six août à trois heures du soir environ Joseph Victor Mary, menuisier, âgé de cinquante neuf ans et dix mois, domicilié dans la présente commune et né à

Boulincourt, commune d'Agnetz, le seize septembre mil huit cent quarante fils des défunts Pierre Joseph Mary et son épouse Caroline Félicie Victorine Louise Criach décédée en cette commune le quatorze avril mil huit cent quatre vingt dix-neuf, est décédé, en son domicile, route de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Eyeune Delanet Vaillant

N°. 16
Transcription de l'acte de Décès de Antoine Maurice Duverger âgé de quatre vingt deux ans, veuf de Marie Julie Boudeville

16 août 1900

Décès de Antoine Maurice Duverger, veuf.

L'an mil neuf cent, le dix neuf août à midi, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Nouville entre Thoy, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de Clermont.

L'an mil neuf cent, le jeudi seize août à dix heures du matin, par devant nous, Flourentin Maximilien Arendé, maire, officier de l'Etat civil de la ville de Clermont, Oise, sont comparus à l'Hôtel de ville, les sieurs Vinant Edouard Paquin, receveur de l'hospice, âgé de trente huit ans et Valentin Emile François Fauquenoy, économe de

l'hospice, âgé de vingt six ans, domicilié tous deux à Clermont, lequel nous a déclaré que Antoine Maurice Duverger, cultivateur âgé de quatre-vingt deux ans, né et domicilié à la Neuville-en-Hez, oise, veuf de Marie Julie Boudeville, fils de François Nicolas Duverger et de Marie Marguerite Digue, est décédé à Clermont, rue de la Madeleine ce jourd'hui à trois heures du matin, et après nous être assuré du décès conformément à la loi, nous a dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite. Ainsi signé au Registre: Paquin, Fauquenay et Gaudré. Et de cette transcription, nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire,

Vaillant

N° 17

Naissance de Lucien Oury

Garçon légitime

17 Déc. 1900

L'an mil neuf cent, le quatre septembre à six heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'oise, a comparu Adrien Oury, âgé de quarante-huit ans, jardinier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le trois septembre à neuf heures du soir, dans son domicile, rue des Buttes, de lui déclarant et de Hortense Rouillard, ménagère âgée de vingt quatre ans, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Lucien. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Alfred Victorin Levasseur âgé de soixante cinq ans, cantonnier et de Lucien Edmond Defresne, âgé de cinquante-quatre ans, comptable, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Vaillant

Oury Levasseur

Defresne.

N° 18

Naissance de Jeanne-Berthe Wallet

Fille légitime

3 Janvier 1900

Le Divorce 1919 a été rétabli en la mairie du 19e A le mariage entre la dénommée ci-contre et Raymond Jean Denis Joseph Bonnet BOYNIN décédé à Asnières sur Oise.

Divisé

Mariage dissous par jugement de divorce le 29 Juillet 1953, par le Tribunal civil de Meaux transcrit le 25 février 1954. Le Maire

Vaillant

L'an mil neuf cent, le trois octobre à neuf heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise a comparu Wallet Jules, âgé de trente neuf ans et demi, manoeuvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce trois octobre courant à cinq heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Anastasie Clémence Firmin Marie, son épouse, âgée de trente deux ans,

Décédée à Bailliers (90)
le 15 août 1981.

deux mots rayés comme nuls. Approuvé l'écriture

Mallet

Mallet

P. Lemaire

manœuvrière, domiciliée au même lieu, à donné à cet enfant les prénoms de Jeanne Mallet. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de ~~Emile~~ Victor Alphonse Désiré Mallet, manœuvrier, âgé de soixante-deux ans, et Paulin Aimable Léon Lucas, typographe, âgé de vingt-neuf ans et demi, tous deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite, le père et les témoins ont signé le présent acte après lecture faite.

Mallet Mallet Vaillant

P. Lemaire

N° 11

Mariage entre Emile Désiré Hen et Mathilde Archer

Parents et fille majeure

6 8bre 1900

L'an mil neuf cent le six octobre à neuf heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ont comparu Emile Désiré Hen âgé de vingt-huit ans et six mois, employé du chemin de fer du nord, domicilié en cette commune où il est né le dix mars mil huit cent soixante-douze ainsi que nous l'avons constaté sur un registre de l'Etat-civil, garçon, fils majeur de Désiré Hen, bûcheron, âgé de soixante ans et de Désirée Lavasseur, son épouse, ménagère, âgée de cinquante-neuf ans, domiciliés tous deux en cette commune, ici présents et consentants d'une part, et demoiselle Mathilde Archer, âgée de trente-et-un ans et six mois, blanchisseuse, domiciliée en cette commune et née à Clermont, Oise, le huit mars mil huit cent soixante-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présentement légalisé, fille majeure de Pierre Fanien Archer, âgé de soixante quatre ans, cordonnier et Aurélie Alphonsine Lassin, son épouse, âgée de cinquante-huit ans, ménagère, domiciliés tous deux en cette commune ici présents et consentants d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches seize et vingt-trois septembre dernier sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et leurs père et mère ont déclaré par notre interpellation qu'il n'y a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du Mariage après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous

avons prononcé au nom de la Loi que Emile Désiré Hen et Mathilde Acher sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement immédiatement en la maison commune et nous en avons dressé le présent acte en présence de Lemaire Isidore, âgé de soixante ans, brossier, demeurant à Angy, cousin germain paternel de l'épouse, Félix Hen âgé de vingt quatre ans, soldat, domicilié à Mouy mty, frère de l'épouse, de Amédée Acher âgé de cinquante sept ans, charbonnier domicilié à Senicourt, Baillard oncle paternel de l'épouse, Acher Emile Edouard, âgé de vingt quatre ans, peintre domicilié à la Neuville mty, frère de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les pères et mères et les témoins ont signé avec nous.

M Acher E Hen
Hen Levasseur Fatons
Coppin
Acher Lemaire F Hen
A. Acher Baillard

N°. 20
Décès de Charles Félix Lemaire, âgé de soixante dix neuf ans.

L'an mil neuf cent, le douze octobre à sept heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville mty, canton et arrondissement de Clermont,

et neuf mois
domicilié Louis Joseph Eugène Jules
Jean

12 8bre 1900

département de l'Oise est comparu Albert Dupont, âgé de quarante trois ans, garde champêtre et Hallet Jules, âgé de trente neuf ans et demi, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis du décédé ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui à sept heures du soir Charles Félix Lemaire, sans profession âgé de soixante dix neuf ans et neuf mois domicilié dans la présente commune et né au Plessis Cornejoy, commune de Cauvigny canton de Crespy en Valois, oise, le douze janvier mil huit cent vingt neuf fils de défunts Prosper Lemaire et de Rosalie Adélaïde Duvivier, son épouse, veuve de Louise Antoinette Françoise Julie Eugénie Jean sans profession, âgée de soixante trois ans domiciliée en cette commune, est décédé en son domicile, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite. J. Hallet Vaillant
Dupont

N°. 21
Mariage entre Arthur Elie Riant et Fernande Boyard

L'an mil neuf cent le vingt octobre, à onze heures du matin par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville mty, canton et arrondissement

de Clermont, département de l'Oise, entre
eux Arthur Elie Riant, âgé de vingt
cinq ans et quatre mois, employé du chemin
de fer du nord, domicilié en cette commune
et né à Beaumais, le onze juin mil huit
cent soixante quinze, ainsi que nous constate
sur l'exhibit d'acte de naissance qui nous
est présenté dûment légalisé, garçon, fils
majeur de Paul Henri Alexandre Riant
sans profession, âgé de quarante cinq
ans et de demoiselle Henriette Léontine
Marie Teignacq, sans profession, âgée de
quarante quatre ans, domiciliés tous deux
à Notre Dame du Thil, canton de Beaumais,
ici présents et consentants d'une part
et demoiselle Fernande Boyart, âgée de
dix huit ans et demi, couturière en chambre,
domiciliée en cette commune et née à La
Rue Saint Pierre, Oise, le dix neuf avril
mil huit cent quatre vingt deux ainsi
que le constate l'exhibit de son acte de naissance
qui nous est présenté dûment légalisé, fille
mineure de Alfred Joseph Alphonse Bo-
yart âgé de quarante et un ans marchand
de bois, et de Henriette Olympe Thiriet
son épouse, âgée de trente neuf ans ménagère
domiciliée tous deux en cette commune ici
présents et consentants d'autre part, lesquels
nous ont requis de procéder à la célébration de
leur mariage dont les publications ont été

faites dans la présente commune et dans
celle de Notre Dame du Thil, Oise, les dimanches
dix sept septembre et septembre dernier
sans qu'il soit intervenu aucune opposition
au mariage comme le constatent les deux
actes inscrits au registre des publications de
mariages de cette commune pour l'année
courante et le certificat de publications et
non opposition qui nous a été remis dûment lé-
galisé. Le futur époux nous a présenté son
livret militaire où nous avons constaté qu'il
fait partie de la réserve de l'armée active.
Les futurs époux et leurs père et mère ont
déclaré sur notre interpellation qu'il n'a
point été fait de contrat de mariage. Puis
avant de procéder à la célébration, les parties nous ont
donné lecture des pièces ci dessus
mentionnées et des dispositions du code civil du
chapitre six du titre du Mariage après quoi
nous leur avons demandé s'ils voulaient se
prendre pour époux. Chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement nous
avons prononcé au nom de la Loi que Arthur
Elie Riant et Fernande Boyart, sont unis par
le mariage. Le tout a été fait publiquement
immédiatement en la maison commune et
nous en avons dressé le présent acte en présence
de Jean Baptiste Henri Teignacq, âgé de
soixante-douze ans, marguiller, domicilié à
Beaumais, Oise, grand père maternel de l'époux,

Rémi Jules Anatole, âgé de cinquante-sept ans, manœuvrier, domicilié à Warigny, oncle paternel de l'enfant, de Bayart Emmanuel Joseph, grand père paternel, propriétaire à la Rue Mont Pierre, ici, âgé de soixante-neuf ans, et de Buignet Jules Alfred, âgé de trente-huit ans, propriétaire à Sainte Geneviève, ici, voisin de l'enfant. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les pères et mères et les témoins ont déclaré l'ont signé avec nous./.

Marié à TARALLE Andrée Gustave Alexandre le 5 février 1921 à Clermont Oise

Décédée à BOISSONS Aisne le 19 septembre 1994 mention faite le 23.9.94.

Marié Eloi Bayart Fernande Rémi Jules Bayart Buignet Tarallo

N° 22

Naissance de Cécile Lucon

Fille légitime 25 Dec 1900

Mariage entre Tarallo et Lucon le 19 fév 1921

Lucon Aimable Liger, âgé de vingt-neuf ans et huit mois, typographe, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qui nous a dit être né hier vingt-cinq octobre courant à onze heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Henriette Florentine Bailly, son épouse âgée de vingt-sept ans, ménagère, domiciliés au même lieu et il a donné à cet enfant les prénoms de Cécile. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Albert Soutain, âgé de cinquante-sept ans, bûcheron et de Wallet Jules, âgé de trente-neuf ans et demie, manœuvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune lequels ainsi que le père ont signé le présent acte après que lecture leur en a été faite./.

Lucon Wallet Soutain

P. Enc

N° 23.

Naissance de Valentine Marie Louise Hubert.

Fille légitime 19 Jan 1900.

Mariée à La Neuville en Hez le 27 décembre 1923 avec Barbier Léonard Victor

Le Maire A. Bruneau

Décédée à Beauvais le 15 janvier 1957 - le 27 janvier 1957 veuve

Paul Lefort

L'an mil neuf cent le vingt-six à six heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Lucon Aimable Liger Lucon, âgé de vingt-neuf ans et huit mois, typographe, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qui

nous a dit être né hier vingt-cinq octobre courant à onze heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Henriette Florentine Bailly, son épouse âgée de vingt-sept ans, ménagère, domiciliés au même lieu et il a donné à cet enfant les prénoms de Cécile. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Albert Soutain, âgé de cinquante-sept ans, bûcheron et de Wallet Jules, âgé de trente-neuf ans et demie, manœuvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune lequels ainsi que le père ont signé le présent acte après que lecture leur en a été faite./.

Wallet Soutain

P. Enc

Nº 84

Décès de Joseph Théophile Le Roÿ âgé de soixante sept ans mari d'une épouse de Maria Bréhel

24 9bre 1900

inscrite au même lieu et il a donné à cet enfant les prénoms de Léontine Marie Louise. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Gouverneur, âgé de trente six ans, limonadier, et de Eugène Marie Joseph Petit, âgé de trente ans, employé de bureau, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Léontine Léon Hubert Ch. Gouverneur
Eugène Petit

L'an mil neuf cent le vingt cinq novembre à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Vallet Eugène, âgé de soixante et un ans, instituteur honoraire, et Albert Dupont, âgé de quatre vingt ans, garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis du décédé ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que hier vingt quatre novembre courant à onze heures du soir Joseph Théophile Le Roÿ, instituteur honoraire, âgé de soixante sept ans et demi domicilié dans la présente commune et né à Lothingtion, Pas de Calais, le neuf mai mil huit cent trente trois fils des défunts Joseph Le Roÿ et de son épouse Clémentine Sailly, épouse en premières noces de Célestine Clarice Merlin, décédée à Risby Pas de Calais, le premier mars mil huit cent quatre vingt neuf, épouse en secondes noces de Maria Bréhel, ménagère, âgée de quarante sept ans, domiciliée dans la présente commune, ici décédé en son domicile, rue de Clermont à Bramois. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Vallet Vaillant Dupont

Nº 85

Décès de Célimie Célimie Lépine âgée de quarante cinq ans et onze mois épouse de Joseph Alger

29 9bre 1900

boulangère mari appelé
A. Lambre
Alger
Vaillant

L'an mil neuf cent le trente novembre à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Alger, âgé de cinquante ans et demi, boulanger, époux de la décédée ci-après nommée, et Lambre Alfred David, âgé de cinquante et un ans, manouvrier, ami de la décédée, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que hier vingt neuf novembre courant à onze heures du matin Célimie Célimie Lépine, âgée de quarante cinq ans et onze mois # domiciliée dans la présente commune, et née à

aux Monts, Seine et Oise, le deux dix
bre mil huit cent cinquante-quatre fils
des défunts Jean François Bazile Séjourné
de son épouse Marie Marguerite Virginie
Maillet, épouse en premières noces de
Eugène Valentin Macé décédé aux Mon
le trente octobre mil huit cent quatre
vingt-neuf épouse en secondes noces de
Joseph Oliger, premier comparant ici
décédée en son domicile, rue de Clermont
à Beauvais. Après nous être assuré du
décès nous en avons dressé le présent acte
que les déclarants ont signé avec nous
après que lecture leur en a été faite.

Oliger A. Vaillant

N°. 26
Décès de Joseph Laurent Bazin âgé de cinquante quatre ans et quatre mois épouse de Alexandrine Augustine Stéphanie Hubert

11 x^bre 1900

L'an mil neuf cent le onze décembre à cinq heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Lucien Bazin, cultivateur, âgé de trente-deux ans, domicilié en cette commune et Léon dit Stéphane Bazin serrurier, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à Clermont Oise, tous deux fils du décédé ci-après nommé, lesquels ont déclaré que ce jourd'hui à six heures et demie du matin Joseph Laurent Bazin

rentier, âgé de cinquante quatre ans et quatre mois domicilié dans la présente commune et né à Saint Félix, Oise, le dix août mil huit cent quarante-six, fils de Joseph Jules Bazin, rentier âgé de quatre-vingts ans, domicilié en cette commune, et de son épouse décédée Louise Elisabeth Coigny, épouse de Alexandrine Augustine Stéphanie Hubert âgée de cinquante-six ans et onze mois rentière, domiciliée dans la présente commune, est décédé en son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

L. Bazin L. Bazin Vaillant

N°. 27
Décès de Joseph Désiré Richard âgé de quatre-vingt trois ans et sept mois rentier Olympe Amsterdam Grévin

20 x^bre 1900

L'an mil neuf cent le vingt décembre à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Arallon Jean Baptiste, brigadier des eaux et forêts en retraite, âgé de cinquante huit ans, et Marteleté, âgé de cinquante huit ans, et Marteleté, âgé de cinquante ans, Urbain, chaudronnier, âgé de quarante quatre ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis du décédé ci-après nommé, lesquels ont déclaré que ce jourd'hui

à sept heures du matin, Joseph Désiré Richard, rentier, âgé de quatre vingt trois ans et sept mois, domicilié dans la présente commune et né à Bonneuil-en-Bière, canton de Poissy, ainsi, le douze mai mil huit cent dix sept fils des conjoints de Richard François et de son épouse Hubert Marie Adélaïde épouse de deuxième Olympe Anastasie Guérin, est décédé en son domicile, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Vaillant

Vaillant

Maillebuau

Le présent registre des actes de naissances, mariages et décès, contenant vingt-sept actes pour l'année mil neuf cent a été clos et arrêté par nous Vaillant Louis Joseph Alexandre Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, le trente et un décembre mil neuf cent six.

Le Maire,

Vaillant

N° des actes	Nom et Prénoms	Date des Actes
25	Hubert Léontine Marie Louise	19 9bre
1	Legrand Robert Amédée Eugène	10 avril
22	Lucon Cécile	28 8bre
17	Ouvy Lucien	17 8bre
18	Wallet Jeanne Berthe	3 8bre
1	Wallet Lucien	22 mars
	6 naissances.	
	— Mariages —	
19	Hen Emile Désiré marié à Acher Mathilde	6 8bre
2	Hubert Juillet marié à Le Brech Jeanne Marie	17 février
3	Legay Charles Arsène Constant divorcé à Rivière Fortunée	17 février
4	Riant Arthur Elie marié à Boyart Fernande	20 8bre
5	Vaillant Philéas marié à Duverger Virginie	21 mars
	5 mariages.	
	— Décès —	
21	Bazin Joseph Laurent	11 8bre
14	Dubus Célestine Marie Geneviève	1er août
16	Duverger Antoine Maurice homologation d'acte	16 août
6	François Marie Adèle Alexandrine Eugénie	21 mars
10	Hennant Eugène Adrien Zacharie	11 avril
8	Lahollande Bernard Eugène	3 mars
20	Lemoine Charles Félix	12 8bre

N.° des actes	Nom et prénoms		Date des actes
24	Le Roÿ	Joseph Théophile	24 9.bre
11	Loubet	Pierre Emmanuel transcription d'acte	30 mai
25	Lépine	Aimée Sélénie	29 7.bre
15	Mary	Joseph Victor	6 août
27	Rickard	Joseph Désiré	20 x.bre
1	Roland	Pierre Prudhomme Charles	1 janvier
12	Caralle	Marie Amélie	20 juin
13	Croisaufs	Amélie Désirée	5 juillet
1	Wallet	Zéphérine	3 mars

11 Décès

et 2 transcriptions d'actes.

Nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez certifions exacte le table ci dessus des Naissances, Mariages et Décès contenant Vingt sept actes.

A la Neuville en Hez le sept janvier mil neuf cent onze.

Le Maire,

Vaillant

Premier feuillet.

1901

COMMUNE
de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DÉPARTEMENT
DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil neuf cent un.

Le présent registre contenant vingt-deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, CHALMIN, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil neuf cent.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil devront être âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, sans distinction de sexe ; ils seront choisis par les personnes intéressées. Toutefois le mari et la femme ne pourront être témoins ensemble dans le même acte.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

N° 1.

Décès de Louise Antoinette Françoise Julie Eugénie Isoré âgée de soixante trois ans et deux mois veuve de Lemoine Charles Félix.

1er février 1901

L'an mil neuf cent un le premier février à cinq heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Godet Zéphir charpentier âgé de cinquante ans et Maillebuau Urbain chaudronnier, âgé de quarante quatre ans tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce premier février courant à minuit Louise Antoinette Françoise Julie Eugénie Isoré sans profession âgée de soixante trois ans et deux mois domiciliée dans la présente commune, née à Litz, oise, le vingt quatre novembre mil huit cent haute sept, fille des défunts Jacques Antoine Henry Isoré et de Louise Stéphanie Eugénie Praquin veuve de Lemoine Charles Félix décédé en cette commune le douze octobre mil neuf cent, et mise des deux comparants est décédée dans son domicile, rue de Lagarde après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Godet Vaillant

Maillebuau

N° 2.

L'an mil neuf cent un, le deux février

Naissance de Pauline Germaine Saint Léger

Illégitime

2 février 1901

Mariage 5 Janvier 1901 Marseille (B.d.R.) avec Lisa Lucy Bernard Louis

Décédée à Dampierre-en-Burly (Loiret) le 29 septembre 1976.-

N° 3.

Décès de Julien dit Etienne Lesquillon

à huit heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Isidore Anatole Saint Léger manouvrier, âgé de quarante ans, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qui il nous a dit être né le deux février courant à cinq heures du matin, dans son domicile, rue Neuve, de lui déclarant et de Joséphine Croisette, son épouse, âgée de trente six ans, sans profession, domiciliée en même lieu et il a donné à cet enfant les prénoms de Pauline Germaine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Aimable Paternotte, marchand de café, âgé de cinquante quatre ans, et Emile Croisette, facteur, âgé de trente neuf ans tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Saint Léger Vaillant

Croisette Paternotte

L'an mil neuf cent un le dix février à huit heures du matin devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'Etat civil de la commune

âgé de cinq ans et huit mois célibataire

6 février 1901

de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Lesguillon Ernest, cantonnier, âgé de cinquante et un ans, père du défunt ci après nommé et Lesguillon Emile, menuisier, âgé de quarante cinq ans, oncle du défunt ci après nommé, tous deux domiciliés à la Neuville en Hez, lesquels nous ont déclaré que ce six février courant à quatre heures du matin, Jules dit Etienne Lesguillon, sans profession, célibataire, âgé de cinq ans et huit mois, domicilié et né dans la présente commune le vingt trois mai mil huit cent quatre vingt quinze, fils de Lesguillon Ernest premier comparant et de son épouse Rivière Eugénie Valérine, sans profession, âgé de quarante deux ans, domiciliée la présente commune, est décédé au domicile de son père, rue de Leuzarches. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite. / Vaillant

Lesguillon

Lesguillon Emile

N°. 4

Décès de François Jules Joseph Bazin

L'an mil neuf cent un le treize février à huit heures du matin devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la

âgé de cinquante deux ans et huit mois



veuf de Louise Elisabeth Cagnon

11 février 1901

Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Lucien Bazin, cultivateur, âgé de trente deux ans domicilié dans cette commune et Léon dit Stéphane Bazin, serrurier, âgé de vingt neuf ans, domicilié à Clermont, Oise, tous deux petit fils du décédé ci après nommé, lesquels ont déclaré que le onze février courant, à dix heures et demie du soir, François Jules Joseph Bazin, rentier, âgé de soixante dix neuf ans et huit mois, domicilié dans la présente commune et né à Chevrecourt, Oise, le vingt cinq mai mil huit cent vingt, fils des défunts François Joseph Bazin et de Cécile Joséphine Petit, son épouse, époux de défunte Louise Elisabeth Cagnon est décédé en son domicile, rue de l'église. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite. / Vaillant

L. Bazin L. Bazin

N°. 5

Décès de Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente deux ans et demi époux de Célina Basset

L'an mil neuf cent un, le vingt quatre février, à six heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Georges Alphonse Jour

24 février 1901

nier, âgé de cinquante et un ans, treizième, gendre du défunt ci-après nommé et Pommery Léonard âgé de quarante-sept ans, perruquier, voisin du défunt ci-après nommé. tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui vingt-quatre février courant à deux heures et demie du soir Joseph Adolphe Jacquet, sans profession, âgé de soixante-dix-sept ans et six mois domicilié dans la présente commune et né à Agnetz, ici, le douze août mil huit cent vingt trois, fils des défunts Jean Joseph Jacquet, et de son épouse Thérèse Félicité Clotie Caucheteux épouse de Célina Baut, sans profession, âgée de soixante treize ans, domiciliée à la Neuville-en-Hez, est décédé, en son domicile rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite. /.

Fournier Pommery Vaillant

N° 6.
Décès de Charles Casimir Carpentier; âgé de soixante quinze ans et neuf mois époux de Marie Marguerite

L'an mil neuf cent un le huit mars à trois heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Legueux Anatole Frédéric, rentier, âgé de cinquante

Adèle Valérie Cœur



8 mars 1901

huit ans, et Couronné Désiré Leroy, cultivateur, âgé de soixante ans, tous deux domiciliés en cette commune et voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui huit mars à onze heures du matin Charles Casimir Carpentier manouvrier, âgé de soixante quinze ans et neuf mois, domicilié dans la présente commune et né à Chaussoy-Epagny, canton d'Ailly-sur-Noye (Somme) le vingt neuf mai mil huit cent vingt cinq, fils des défunts Denis Carpentier et de son épouse Marie Marguerite Juliette Caullier époux de Marie Marguerite Adèle Valérie Cœur, ménagère, âgée de soixante douze ans, domiciliée dans la présente commune, est décédé, en son domicile, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite. /.

Vaillant

Legueux

Leroy

N°. 7.
Décès de Esther Eglantine Lignereux, âgée de soixante deux ans et un mois veuf de François Léopold Delforge.

L'an mil neuf cent un le dix-sept mars à sept heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Vérin Auguste Victor, manouvrier, âgé de quarante et un ans, et Dupont Albert,

16 mars 1901.

garde champêtre, âgé de quarante quatre ans. Tous deux domiciliés en cette commune et amis de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que hier seize mars courant à dix heures et midi du matin, Esther Agaie Ligneux, manouvrière, âgée de trente deux ans et un mois, domiciliée dans la présente commune et née à Remiencourt, Oise, le deux février mil huit cent trente neuf, fille des défunts Louis Charles Joseph Ligneux et de son épouse Marie Louise Elisabeth Boulet veuve de François Léopold Delforge, est décédée en son domicile, rue de Clermont à Bonnières. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Vaillant

Dauge

Vaillant

N. C.

Naissance de Robert Dauge

Garçon légitime. 16 mars 1901

L'an mil neuf cent un le dix sept mars à deux heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Alfred Dauge, garçon boulanger, âgé de vingt sept ans, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le seize mars courant à dix heures du soir, dans son domicile, rue de l'Eglise, et lui déclarant et de Suzanne Alphédine Eugénie Ducastel, son épouse, âgée de vingt ans, blanchisseuse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de André. Ces présentation et déclaration ont été faites en présence de Ducastel Jules, garde particulier âgé de quarante huit ans, domicilié à la Rue Saint Pierre et de Jules Alfred Coutez, boulanger, âgé de cinquante ans, domicilié dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Vaillant

Dauge

Ducastel Jules

Coutez

Vaillant

Coutez

Dauge

Ducastel Jules

N. C.

Décès de Pierre César Auguste Mary, âgé de soixante six ans et demi, époux de Marie Palmire Victorine Debove.

17 mars 1901

L'an mil neuf cent un le dix huit mars à dix heures du matin, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Delvis Ernest Clément, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, et Duhamel Zéphir, instituteur, âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis du défunt, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui dix sept mars à six heures du soir Pierre César Auguste Mary, cultivateur, âgé de soixante six ans et demi, domicilié dans la présente commune et né à Agnetz

canton de Clermont, oise, le douze septembre mil huit cent trente quatre fils des défunts Pierre Joseph Henry et de son épouse Caroline Silvie Pitre. Epoux de Marie Palmire Victorine Delcroix, sans profession, âgé de soixante six ans, domicilié dans la présente commune, est décédé, en son domicile rue de Clermont à Breuvannes. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Dutheuil Delcroix Vaillant

N°. 10
Décès de Robert Dauge; âgé de deux jours célibataire

17 mars 1901

L'an mil neuf cent un le dix neuf mars à huit heures du matin devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise ont comparu Jules Alfred Dauge, garçon boulanger, âgé de vingt sept ans, domicilié dans la présente commune, et Jules Ducastel, garde particulier, âgé de quarante huit ans, domicilié à la Rue Saint Pierre, ces, le premier père du défunt, le second grand père maternel du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que hier dix huit mars courant à dix heures du soir Robert Dauge, sans profession, âgé de deux jours, domicilié dans la présente commune, est né à la



N°. 11
Décès de Charles Athanase Jagot; âgé de quarante trois ans et un mois époux de Marie Louise Julie Pauchet.

19 mars 1901.

Marseille le Petit voyageur mort mil et rentré [illegible]

Vaillant

Sentier
Soutain

Neuville mitty le seize mars mil huit cent un fils de Jules Alfred Dauge premier comparant et de son épouse Suzanne Alphonsine Eugénie Ducastel, blanchisseuse, âgée de vingt ans, domiciliée en cette commune, célibataire, est décédé, en domicile ses parents, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture leur en a été faite.

Dauge Ducastel Jules Vaillant

L'an mil neuf cent un le dix neuf mars à cinq heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise ont comparu Henri Alexandre Amédée Sentier, garde particulier, âgé de cinquante deux ans et Alexandre Soutain, âgé cinquante sept ans, bûcherons, tous deux domiciliés en cette commune et voisins du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui dix neuf mars à une heure et demie du soir Charles Athanase Jagot, garde forestier âgé de quarante trois ans et un mois domicilié dans la présente commune, et né à Lihus, canton de [illegible], ces, le vingt trois janvier mil huit cent cinquante huit

fils de Dominique Sagot, garde champêtre, âgé de soixante huit ans, et de Nicolle Sagot, ménagère, âgée de soixante huit ans, domiciliés tous deux à Liancourt, canton de Liancourt, arrondissement de Clermont, département de l'Oise, époux de Marie Clémentine Félicie Pauchet âgée de trente sept ans, ménagère, domiciliée en cette commune, est décédé en son domicile rue de Clermont à Breuvois. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Sentier Soutain Vaillant

N.° 12.

Décès de Nicolas Pierre Lesguillon, âgé de quatre vingt un ans et demi rentier Clémentine Elise Lejeune.

22 avril 1901

L'an mil neuf cent un le vingt deux avril à huit heures du matin devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Lesguillon Ernest, cantonnier communal, âgé de cinquante deux ans et Lesguillon Emile, menuisier, âgé de quarante cinq ans, tous deux domiciliés en cette commune A fils du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que hier vingt deux avril courant à cinq heures du soir Nicolas Pierre Lesguillon, sans profession, âgé de quatre vingt un ans A domicile, domicilié A né dans la présente commune, le trois octobre mil huit cent dix neuf, fils de Nicolas Lesguillon, A de son épouse Victoire Avigot tous deux décédés, veuf de Clémentine Elise Lejeune, est décédé en cette commune. Après nous être assuré du décès nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Vaillant Lesguillon Lesguillon Emile

N.° 13.

Décès de Justine Alphonsine Sallot âgée de vingt six ans veuve de Désiré Théodore Wallet.

23 avril 1901

L'an mil neuf cent un le vingt neuf avril à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Félix Eugène Armand Audart, voyageur de commerce, âgé de cinquante deux ans, époux de la défunte ci après nommée, domiciliés à Fitz-James Oise, A nommée, domiciliés à Fitz-James Oise, A lesquels nous ont déclaré que hier Louis Georges Augustin Duverger, représentant de commerce, âgé de huit ans, domicilié en cette commune, ami de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que hier vingt huit avril à dix heures et demie du soir Justine Alphonsine Sallot, sans profession, âgée de soixante dix sept ans, domiciliée et née dans la présente commune le onze mai mil huit cent vingt quatre, fille des défunts François Aimable Sallot et de son épouse Marie Eulalie Wallet, veuf de Désiré Théodore Wallet, décédé à Clermont Oise le quatorze

cent mil huit cent quatre vingt dix huit
et décédée en cette commune, ou de Champ
de faire. Après nous être assuré du dési[r] de
ces derniers de nous dresser le présent acte que les dits
comparants ont signé avec nous, après que lecture
leur en a été faite.

E. Duverger Ostlath Vaillant

N°14.

Mariage entre Louis Georges Augustin Duverger et Mélanie Wallet. Veuf et fille majeurs.

8 mai 1901.

L'an mil neuf cent un le huit mai à onze heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Louis Georges Augustin Duverger, âgé de trente ans et huit mois, cultivateur, demeurant en cette commune, né à Noirémont canton de Froissy, Oise, le sept septembre mil huit cent soixante dix, ainsi que le constate l'extrait de mon acte de naissance que il nous présente dûment légalisé, fils majeur de Louis Désiré Duverger, instituteur en retraite, âgé de cinquante neuf ans, et de son épouse Marie Amélie Lecatoire, sans profession, âgée de cinquante neuf ans, tous deux domiciliés en cette commune ici présents et consentants; veuf de Hélène Marie Amélie Lantenois, décédée à Bulles, Oise, le sept juin mil huit cent quatre vingt dix sept, ainsi que l'extrait de son acte de décès qu'il nous présente dûment légalisé; A comparu elle Mélanie Wallet, âgée de trente six ans et quatre mois, sans profession, demeurant en cette commune et née dans cette commune le sept janvier mil huit cent soixante cinq ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'Etat civil fille majeure de feu Désiré Théodore Wallet, décédé à Clermont le quatorze août mil huit cent quatre vingt dix huit ainsi que le constate l'acte de naissance ainsi que le constate l'acte de naissance inscrit sur les Registres de l'Etat civil de la Neuville en Hez le deux septembre suivant, et de feue Gustine Delphine Sallet, décédée en cette commune le vingt huit avril mil neuf cent un ainsi que le constate l'acte de décès inscrit sur nos registres de l'Etat civil petite fille du côté paternel de feu Pierre Marie Wallet, décédé en cette commune le quinze janvier mil huit cent cinquante cinq, et de feue Marie Hélène Honorine Boutanger, son épouse, décédée en cette commune le vingt neuf octobre mil huit cent soixante neuf, petite fille du côté maternel de feu François Aimable Sallet, décédé en cette commune le vingt quatre avril mil huit cent soixante et onze,

de feue Marie Malie Wallet, décédée en cette commune le vingt trois juin mil huit cent soixante quatorze, a que nous avons constaté pour ces quatre dites sur nos registres de l'Etat civil, procédant ensuite du décès des père et mère et des grands parents, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches quatorze et vingt et un avril derniers sans qu'il soit survenu aucune opposition comme le constatent les deux actes inscrits au Registre de publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie des services auxiliaires de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a été fait un contrat de mariage reçu par devant Me. Demarne, notaire en cette commune, le vingt-sept avril mil neuf cent me disant qu'il en est fait mention par le certificat qui nous est remis. Puis nous avons à la réquisition des parties donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient

se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Louis Georges Auguste Duverger et Mélanie Wallet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Joseph Alfred Gustave Mandas, avocat avoué, âgé de soixante deux ans, et Marie Isidore Deschamps, propriétaire, âgé de quarante deux ans, demeurant tous deux en cette commune; Adalbert Auguste Dubois, épicier, âgé de quarante sept ans, domicilié en cette commune; et Félix Eugène Audart, négociant, commune de, âgé de cinquante deux ans, beau frère de l'épouse, domicilié à Fitz Jumes, cinquième. Lecture faite des présents actes, les nouveaux époux, leurs père et mère de l'époux et les témoins ont déclaré ne savoir signé avec nous après lecture faite.

L. Duverger M. Wallet L. Duverger
E. Cabire Mandas Ducamp
Dubard
Dubois Gaillard

N°. 15
Mariage entre Gaston Dufer.

L'an mil neuf cent un le neuf mai à onze heures et demie du matin pardevant nous Louis Joseph Alexandre Gail

et

Jeanne Magot

Garçon, et fille majeurs

9 mai 1901

tout, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la Neuville-en-Hez, canton de Mouy, arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Gaston Dufer, garçon, âgé de vingt-quatre ans sept mois, employé de bureau, domicilié et né en cette commune, le dix-sept octobre mil huit cent soixante-seize ainsi que nous l'avons constaté par nos registres de l'état civil; fils majeur de Edmond Dufer, cordonnier, âgé de quarante-six ans, et de son épouse Hélène Adeline Guenot sans profession, âgée de quarante-six ans, tous deux domiciliés en cette commune, ici présents et consentants; Et demoiselle Jeanne Magot, âgée de vingt-quatre ans et trois mois, ouvrière en chaussons, domiciliée en cette commune et née à Allonne canton de Beauvais, Oise, le quinze janvier mil huit cent soixante-dix-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de feu Jean Baptiste Adrien Magot, décédé à Méru, Oise, le dix juin mil huit cent quatre-vingt-sept ainsi que le constate l'extrait de sous de décès qu'elle nous présente dûment légalisé et de son épouse Louise Désirée Leduc âgée de soixante-et-un ans, sans profession, domiciliée en cette commune, ici présents et consentants. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches quatorze et vingt-et-un avril dernier sans qu'il soit survenu aucune opposition comme le constatent les dites actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré nous dispenser de la lecture de l'acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de feu Jean Baptiste Adrien Magot, décédé à Méru, Oise, le dix juin mil huit cent quatre-vingt-sept ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qu'elle nous présente dûment légalisé et de son épouse Louise Désirée Leduc âgée de soixante-et-un ans, sans profession, domiciliée en cette commune, ici présents et consentants. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches quatorze et vingt-et-un avril dernier sans qu'il soit survenu aucune opposition comme le constatent les dites actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré nous dispenser de la lecture de l'acte de naissance et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Gaston Dufer et Jeanne Magot sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Théodule

Desfor, jardinier, âgé de soixante dix ans, grand père de l'épouse et de Jean Baptiste Mathieux, boucher, âgé de quarante neuf ans, oncle paternel de l'épouse, domiciliés tous deux en cette commune et Arthur Aristide Mauget, propriétaire, âgé de quarante et un ans, domicilié à Vaires, Seine et Aristide Mauget, marchand de vins, âgé de trente sept ans, domicilié à Esches, canton de Mery, ont tous deux frère de l'épouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux, leurs père et mère et les témoins ont déclaré ne le savoir signer.

G. Desfor Y. Mauget

[illegible] Guerdes

D. Colas Sorlon

A. Mauget Mathieux

et Mauget Vaillant

Marié avec Marcellin Obry et Adrienne Flore Sophie Locque

Garçon majeur et fille mineure

11 Mai 1901

L'an mil neuf cent un le dix huit mai à onze heures du matin par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont ont comparu Marcellin Obry garçon, âgé de trente cinq ans et deux mois [illegible] le charretier, domicilié en cette commune, né à Litz, rue le cinq mars mil huit cent soixante et onze ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance [illegible] nous présenté dûment légalisé, fils majeur de Félix Frédéric Obry, âgé de soixante deux ans, manouvrier et de son épouse Marie Honorine Eustine Lafromiere âgée de soixante trois ans, ménagère, domiciliés tous deux en cette commune, et celle tous deux en cette commune, et demoiselle Hélène Flore Sophie Locque, âgée de dix neuf ans et cinq mois sans profession, domiciliée et née en cette commune le premier décembre mil huit cent quatre vingt un ainsi que nous l'avons constaté sur notre registre de l'Etat civil, fille mineure de Théophile Locque, manouvrier, âgé de cinquante et un ans et de son épouse, Joséphine Lesguillon, ménagère, âgée de quarante sept ans tous deux domiciliés en cette commune ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanche quatorze et vingt et un avril dernier ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les père et mère du futur époux ayant fait connaître leur consentement au présent mariage il nous a été exhibé un acte respectueux fait le quinze avril mil neuf cent un par Me Germain notaire, en cette commune, adressé à Félix

+ trois mots rayés nuls V.

Obry Marcellin

Hélène Locque

Locque

Lesguillon

Obry

Saint Ly

Obry

Locque

Vaillant

Isidore Obry, manouvrier, âgé de vingt deux ans, fils de futur époux et Marie Honorine Lepommier, ménagère âgée de soixante trois ans, mère du futur époux, tous deux domiciliés en cette commune, par lequel il leur demande de consentir à son mariage avec Héloïse Flore Sophie Locque, sans profession, âgée de dix neuf ans et cinq mois domiciliée en cette commune, lequel acte respectueux et procès verbal a été paraphé par nous et par la partie produisante et restera annexé au présent acte de mariage. Vu par nous officier de l'Etat civil le dit acte respectueux et le procès verbal dressé, considérant que les formalités requises par la loi ont été remplies que le délai est expiré et que nous sommes requis par Marcellin Obry, charretier, âgé de trente sept deux mois, et par Héloïse Flore Sophie Locque sans profession, âgée de dix neuf ans et cinq mois de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré ne vouloir interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces à nous remises et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du Mariage qu'après nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Marcellin Obry et Héloïse Flore Sophie Locque sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Alfred Obry, charretier, âgé de trente sept ans, frère de l'époux, de Ernest Saint Léger, négociant en charbons et bois âgé de soixante ans, ami de l'époux tous deux domiciliés en cette commune, de Edmond Isidore Bertin, bûcheron, âgé de quarante sept ans, domicilié en cette commune, de Edmond Médéric Locque, manouvrier âgé de vingt cinq ans domicilié à Boulincourt commune d'Agnetz, aire, tous deux oncles paternels de l'épouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux, les père et mère de l'épouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Obry Marcellin Héloïse Locque
Locque Lesquellon
Obry Alfred Saint Léger
Bertin Locque

L'an mil neuf cent onze le vingt trois

N.° 17

Décès de Gustave Hector Luin âgé de soixante deux ans et demi époux de Rosalie Valentine Bahorel

22 mai 1901

mai à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise, ont comparu Martin dit Antony Petit, contre maître d'usine, âgé de quarante deux ans, gendre du défunt ci après nommé et Charles Delahaye, sans profession, âgé de soixante quatre ans, voisin du défunt ci après nommé, tous deux domiciliés à la Neuville en Hez lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui vingt deux mai courant à quatre heures du matin Gustave Hector Luin, cordonnier, âgé de soixante deux ans et demi, domicilié dans la présente commune et né à Bèze, rue le vingt six novembre mil huit cent trente huit fils du défunt Jean François Luin et de son épouse Elise Adélaïde Leclercq, époux de Rosalie Valentine Bahorel, ménagère, âgée de cinquante neuf ans trois mois, domiciliée dans la présente commune est décédé en son domicile rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Delahaye Petit Vaillant

N.° 18

Naissance de Olivier Bertin

L'an mil neuf cent un le vingt neuf mai à six heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et

fils légitime 29 mai 1901

officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise, a comparu Jean Bertin, maçon, âgé de quarante et un ans, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt huit mai courant à une heure et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Julienne Belgrise, son épouse, ménagère, âgée de trente trois ans, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Olivier. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Léocat Debrie, maçon, âgé de cinquante ans, et Albert Dupont, garde-champêtre, âgé de quarante quatre ans, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dupont Vaillant

Bertin

Debrie

N.° 19

Décès de Marie Geneviève Villemaint âgée de quatre vingt un ans et un

L'an mil neuf cent un, le sept juin à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier civil de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise, ont comparu Eugène Corbillon

mois veuve de Maximilien Nicolas Corbillon

7 juin 1901

propriétaire, âgé de cinquante neuf ans, fils de la défunte ci après nommée, et Ernest Clément Delus, rentier, âgé de cinquante trois ans, ami de la défunte ci après nommée. Tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui sept juin courant à une heure du matin, Marie Geneviève Collemant rentière, âgée de quatre vingt un ans et un mois domiciliée dans la présente commune, née à Paris 2e rue Fontaine-au-Roi le vingt avril mil huit cent vingt, fille des défunts Jean Baptiste Collemant et de son épouse Marie Denise Jacqueline Lecomte, veuve de Maximilien Nicolas Corbillon, décédé en cette commune le seize mai mil huit cent quatre vingt cinq, est décédée en son domicile, rue Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Vaillant

Delus

N° 20.

Décès de Adonis Athanase Narcisse Hermant, âgé de quarante sept ans et huit mois, époux de Eugénie Firminie Mathias.

16 juin 1901

L'an mil neuf cent un le douze juin à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Bray canton de arrondissement de Clermont, département de

N° 21

Transcription de l'acte de Décès

l'Oise ont comparu Albert Dupont, épicier, demeurant, âgé de quarante quatre ans, et Zéphir Duchamel instituteur, âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés à la Neuville en Bray et amis du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui douze juin courant à deux heures du matin Adonis Athanase Narcisse Hermant, employé du chemin de fer du nord, âgé de quarante sept ans et huit mois domicilié dans la présente commune, habile d'Etouy, né à Billy le Grand, canton, arrondissement d'Abbeville, département de la Somme le vingt septembre mil huit cent cinquante trois fils des défunts Eugène Hermant et de son épouse Clémence Clément, époux de Eugénie Firminie Mathias, employée au chemin de fer du nord, âgée de quarante huit ans, domiciliée en cette commune, habile d'Etouy et de cette en son domicile, habile d'Etouy. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Dupont Vaillant

Duchamel

L'an mil neuf cent un le vingt juin à midi nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et

de Cassard Ernest officier de l'Etat civil de la commune de
François Auguste la Neuville-en-Hez, canton, arrondissement
âgé de quarante de Clermont, département de l'Oise, après
quatre ans, mariée à la transcription de l'acte de décès dont
la teneur suit et qui nous a été transmise
par Monsieur le Ministre des Colonies;

Décès de Cassard Ernest François Auguste 21 mars 1902 n° 42

L'an mil neuf cent le vingt deux mars
à sept heures du matin, par devant nous
Louis Adolphe, Administrateur Maire de
la commune de Diégo-Suarez (Madagas-
car) officier de l'Etat civil à Antsirane, cha-
lier de la Légion d'honneur ont comparu
les sieurs Grignon Maurice, âgé de vingt-cinq
ans, Directeur de la société France-Antankare, Noël Albert, âgé de vingt trois ans, a-
gent de la société France-Antankare lesquels
nous ont déclaré que leur ami d'hier à six heures
du soir, est décédé à Antananarivarana,
territoire de Diégo-Suarez, le nommé Cassard
Ernest François Auguste, employé de com-
merce à la société France-Antankare, né le
vingt quatre février mil huit cinquante six
à Paris 11e arrondissement, département de
la Seine, fils de Philippe Alexandre et de
Ernestine Mathilde Hermont. Nous officier
de l'Etat civil après nous être assuré du décès
en avons dressé le présent acte dont nous avons
donné lecture aux comparants et que nous avons
signé avec eux. Signé: Maur. Grignon A. Noël
et Bideux. Pour copie conforme. Diégo Suarez

Cent un mots rayés nuls
Approuvé
Le Rayer
Vaillant

Le dix neuf juillet mil neuf cent. Pour
ministre et par Maire. J. Cardonnau. Et
de cette transcription nous avons dressé le
présent acte que nous avons signé.

Le Rayer,
Vaillant

N° 17.

Décès de Marguerite Victorine Duverger, âgée de quatre vingt cinq ans et huit mois veuve de Charles Désiré Amant Hen

21 juin 1901

Cinq mots rayés nuls
Marguerite Victorine
Vingt
Et deux
Mille neuf cent
François Nicolas
Marie Marguerite Julie
Dignat.
Cinq mots rayés nuls
Approuvé

Vaillant

Hen
D Hen

L'an mil neuf cent un le vingt neuf
juin à huit heures du matin, devant
nous Louis Joseph Alexandre Vaillant
officier d'académie, Maire et officier de l'E-
tat civil de la Neuville-en-Hez, canton
arrondissement de Clermont département de l'Oise ont comparu Désiré
Hen, bûcheron âgé de soixante-et-un
ans, et Maxime Hen, bûcheron âgé
de cinquante-et-un ans, tous deux domi-
ciliés en cette commune et fils de la de-
funte ci après nommée; lesquels nous ont
déclaré que hier vingt-huit juin courant
à dix heures du soir Marie Elizabeth
Duverger sans profession, âgée de quatre-
vingt-~~quatre~~ ans et ~~sept~~ mois domi-
ciliée dans la présente commune de
et née dans la présente commune le
~~vingt novembre~~ mil huit cent seize fille
des défunts ~~Pierre Joseph~~ Duverger et
de mon épouse ~~Marie Louise Duverger~~ mon
de Charles Désiré Amant Hen, décédé en cette
commune le neuf décembre mil huit
cent quatre vingt dix-huit est décédée en ce

domicile, rue de Clermont à Beaumont.
Après nous être assuré du décès nous nous
avons donné le présent acte que les déclarants
ont signé avec nous après que lecture
en a été faite.

Le Maire Yon Vaillant

N°. 23.

Décès de Silvie Hinard âgée de quatre vingt douze ans, veuve de Jean Baptiste Dubus

29 juin 1901

L'an mil neuf cent un le vingt neuf juin à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Le jeune Ernest, employé âgé de quarante ans, petit fils de la décédée ci après nommée et Cornette Marcellin, maçon, âgé de quarante ans, ami de la défunte ci après nommée, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que cejourd'hui vingt neuf juin à sept heures du matin Silvie Hinard sans profession, âgée de quatre vingt douze ans, domiciliée et née dans la présente commune le quatre juin mil huit cent neuf, fille des défunts Louis Hinard et de son épouse Adélaïde Victoire Dehay, veuve de Jean Baptiste Dubus, décédé en cette commune le trois mai mil huit cent quatre vingt quatre, est décédée en son domicile, rue de Clermont à Beaumont

Après nous être assuré du décès, nous nous
avons donné le présent acte que les déclarants
ont signé avec nous après que lecture
en a été faite.

Vaillant

Ernest Lejeune

N°. 24

Mariage entre Julien Alfred Chan
fille
et
Berthe Albertine
Lambre
garçon et fille majeurs

29 juillet 1901

L'an mil neuf cent un le vingt juillet
à onze heures du matin par devant nous
Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier
d'académie, Maire et officier de l'état civil
de la commune de la Neuville en Hez, canton
et arrondissement de Clermont département
de l'Oise ont comparu Julien
Alfred Chantelle, garçon, âgé de vingt
six ans et cinq mois, tablettier domicilié
et né à la Rue Saint Pierre, Oise, le vingt
trois août mil huit cent soixante quatorze
ainsi que le constate l'extrait de son acte
de naissance qu'il nous présente dûment
légalisé; fils majeur de Chantelle Chan
telle, ménagère, âgé de cinquante
trois ans, domiciliée à la Rue Saint Pierre
lequel a déclaré consentir au mariage de
son fils par devant Monsieur le Maire de
la Rue Saint Pierre le [illegible] juin dernier, ainsi
que le constate l'extrait de son consentement
enregistré et dûment légalisé et de son épouse
Célina Angelina Angelina Richard
marchande de beurre, âgée de quarante
huit ans, domiciliée à la Rue Saint Pierre

Chantelle
Lambre
Richard Taburet
Lambre
Defrenne
Delaigny
Lenglet
Lemaire

Vaillant

ici présents et consentants : A demoiselle Berthe Albertine Lambe, tablettière, âgée de vingt trois ans et quatre mois, domiciliée en cette commune et née à Tavannes canton de la Tour, arrondissement de Lure département de l'Oise, le vingt six février mil huit cent soixante dix huit ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance dûment légalisé, fille majeure de Alfred David Lambe, menuisier âgé de cinquante et un ans, et de Marie Pauline Jeanne Desenne, sans profession âgé de cinquante et un ans domiciliés tous deux en cette commune ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches vingt trois et trente juin dernier ainsi que dans la commune de la Rue Saint Pierre, sans qu'il soit survenu aucune opposition au mariage comme le constatent le duplicata inscrit au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et le certificat de publication et de non opposition délivré par l'officier de l'Etat civil de la Rue Saint Pierre le quatorze juillet dernier dûment légalisé. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes requises pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Julien Alfred Chantelle et Berthe Albertine Lambe sont mis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Charles Debigny, menuisier âgé de trente huit ans, domicilié à la Rue Saint Pierre, oncle maternel de l'épouse, et Charles Faburel, tourbier, âgé de trente quatre ans, domicilié à Le Bressoise, cousin germain de l'épouse, Desprez Louis Edmond, comptable, âgé de cinquante cinq ans, domicilié en cette commune, oncle maternel de l'épouse, Blanchard, employé au chemin de fer du nord, âgé de quarante cinq ans, domicilié à Beauvoir, Oise, cousin germain de l'épouse. Lecture faite du présent acte les mariés

ipouse, leurs fils et mineur, et les témoins
susdénommés l'ont signé avec nous.
Chantelle Celina Berthare
Lambe Lambe Laburel
Blevin
Delorme
Delignon
Defumé.
Vaillant

N°. 25.
Décès de Elisa Angot, âgée de soixante trois ans et huit mois veuve de Casimir Marie Duval

8 août 1901
à dix heures
vu et approuvé
Vaillant

Lesguillon
Duval

L'an mil neuf cent un le huit août à trois heures ½ devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Eugène Duval, tablettier âgé de vingt cinq ans, fils de la défunte ci-après nommée et Emile Lesguillon, tablettier, âgé de quarante cinq ans, gendre de la défunte ci après nommée, tous deux domiciliés en cette commune, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui huit août courant à onze heures et demie du matin Elisa Angot, manouvrière, âgée de soixante trois ans et huit mois, domiciliée et née dans la présente commune, le vingt cinq novembre mil huit cent trente sept, fille des défunts Jean Baptiste Angot et de son épouse Aimable Léonarde Wautre, veuve de Casimir Marie Duval, décédée à Poissy Seine et Oise, le onze février mil huit cent quatre vingt neuf, est décédée en son do-

N°. 26.
Décès de Amélie Adèle Gilles âgée de soixante huit ans et huit mois épouse de Ferdinand Eugène Mahn.

11 août 1901
à dix heures du soir
vu et approuvé
Vaillant

Duval

Lesguillon

Vaillant

micile, rue de l'Eglise. Après lecture faite du présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture leur en a été faite.
Lesguillon Vaillant Duval

L'an mil neuf cent un le onze août à deux heures devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Marie Julien Georges Demesme notaire âgé de trente six ans, et Marie Eugène Amédée Gueste, rentier, âgé de soixante neuf ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui onze août courant à midi un quart du soir Amélie Adèle Gilles sans profession, âgée de soixante huit ans et huit mois, domiciliée à la Neuville en Hez et née à Breteuil Oise, le douze décembre mil huit cent trente deux, fille des défunts Charles Marie Gilles et de son épouse Marie Adelaïde Caillez, épouse de Ferdinand Eugène Aubecheq, épouse de Ferdinand Eugène Mahn, ep chef du bureau de la compagnie des chemins de fer de l'Est, âgé de soixante huit ans, domiciliée en cette commune et décédée en son domicile, rue de l'Eglise.

Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Laillant

Bourrier

N.° 27

Décès de Ramon Charles Vincent Lacroix âgé de soixante neuf ans et quatre mois époux de Marie Antoinette Clotilde Boyart

15 août 1901

L'an mil neuf cent un le seize août à sept heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Eugène Bourrier, instituteur, âgé de trente huit ans, domicilié à Cragny, Seine et Oise gendre du défunt ci après nommé, et Charles Delahaye, propriétaire, âgé de soixante sept ans, domicilié à la Neuville en Hez, ami du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que hier quinze août courant à onze heures du soir Ramon Charles Vincent Lacroix, sans profession, âgé de soixante neuf ans et quatre mois, domicilié en cette commune et né à la Neuville en Hez, le quatre avril mil huit cent trente deux, fils des défunts Pierre Vincent Lacroix et de son épouse Alexandrine Ducroy, épouse en 1ères noces de Marie Antoinette Clotilde Boyart, sans profession, âgée de soixante et un ans, domiciliée en cette commune, est décédé en son domicile, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Delahaye Bourrier Laillant

N.° 28

Décès de Charles Prosper Méan âgé de soixante six ans et demi célibataire

26 août 1901

L'an mil neuf cent un le vingt six août à cinq heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier de l'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Désiré Victor Méan, boulanger, âgé de trente six ans, et Ernest Clément Delaix, cultivateur âgé de cinquante quatre ans, domiciliés tous deux en cette commune, le premier beau frère du décédé ci après nommé, le deuxième ami du décédé, lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui vingt six août courant à six heures du matin, Charles Prosper Méan célibataire, sans profession, âgé de soixante six ans et demi, domicilié en cette commune, et né à ~~La Neuville~~ Hez, Oise, le premier février mil huit cent trente cinq, fils des défunts Charles Ambroise Méan, et de son épouse Marie Joséphine Leroy, est décédé en son domicile, rue Saint-Louis. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé

+ un mot rayé nul

Vaillant

Méan Delaix

avec nous, après que lecture lui a été faite.

Mêmes Signatures

N°. 29

Décès de Madeleine Gouckholtz âgée de trente trois ans et deux mois épouse de Henri Eugène Adoux

---

2 août 1901

L'an mil neuf cent un, le vingt neuf août à neuf heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Antoine Célestin Ruffe, garde forestier, âgé de quarante deux ans, beau-frère de la défunte ci après nommée et André Gabriel Lecomte, huissier forestier en retraite, âgé de soixante six ans, ami de la défunte ci après nommée tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui vingt neuf août courant à six heures du matin Madeleine Gouckholtz, sans profession, âgée de trente trois ans et deux mois, domiciliée en cette commune et née à Saverne, département du Bas-Rhin, le vingt huit juin mil huit cent soixante huit, fille des défunts Pierre Gouckholtz et de son épouse Elisabeth Kesler, épouse de Henri Eugène Adoux, âgé de trente huit ans, boulanger à Rocky-Condé, arrondissement de Beauvais, Oise, est décédée en son domicile du premier déclarant, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Lecomte Vaillant

N°. 30

Naissance de Raymond Amédée Olivier Légrand.

Simon légitime 17 Oct. 1901

Commune Mairie officielle.

Vaillant

Conseiller

Petit

Marié à Creil (Oise) le 15 novembre 1924 avec Pichon Marthe Louise

Le Maire Hardiville

L'an mil neuf cent un le treize septembre à cinq heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Marguerite Adèle Cocu, ménagère, domiciliée dans la présente, âgée de soixante douze ans, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'elle nous a dit être né le douze septembre courant, à trois heures du soir, dans son domicile, rue de Clermont à Beauvais, de Joseph Amédée Légrand âgé de vingt trois ans, soldat au 7e régiment de ligne, domicilié à Amiens, Somme, et de Marie Yvonne Juliette Bataille, son épouse, âgée de dix neuf ans, sans profession, domiciliée en cette commune et nous ont déclaré que ledit enfant les prénoms de Raymond Amédée Olivier. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Jules Aubry, âgé de cinquante ans, et de Alfred Coulon, âgé de cinquante ans, boulanger et de Joseph Louis Aimé

Petit, âgé de soixante deux ans, cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels ainsi que les déclarants ont signé avec nous, le présent acte après lecture faite.

Coudry Vaillant

Petit

N° 31
Mariage entre Joseph Budin et Juliette Mathieux
garçon et fille majeurs.

3 8bre 1901

L'an mil neuf cent un le trois octobre à onze heures du matin par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise sont comparu Joseph Budin, bourrelier âgé de vingt-cinq ans, domicilié et né à Cambronne-lès-Clermont, canton de Mouy, oise, le vingt neuf septembre mil huit cent soixante seize ainsi que le constate l'extrait de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de Budin Joseph Clément Octave, bourrelier, âgé de cinquante trois ans et de son épouse Amélie Poirier, ménagère, âgée de quarante neuf ans et domiciliés tous deux domiciliés à Cambronne-lès-Clermont, canton de Mouy, oise, ici présents et consentants. Et demoiselle Juliette Mathieux sans profession, âgée de vingt trois ans et deux mois, domiciliée et née en cette commune le premier août mil huit cent soixante-dix-huit ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'état civil publ
majeure de Jean Baptiste Mathieux, âgé de quarante-neuf ans, boucher, et de son épouse Julia Dufor, âgée de quarante six ans ménagère, tous deux domiciliés en cette commune, ici présents et consentants, les quels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches premier et huit septembre derniers ainsi que dans la commune de Cambronne-lès-Clermont, canton de Mouy, oise, sans qu'il soit intervenu aucune opposition au mariage comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et le certificat de publications et de non opposition délivré par l'officier de l'état civil de Cambronne-lès-Clermont, oise, le douze septembre mil neuf cent un, dûment légalisé. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du Mariage après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient

se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant fait
des déclarations et affirmations prescrites
prononcé au nom de la Loi que Joseph Bu
et Juliette Mathieux sont unis par le mari
Le tout a été fait publiquement en la mair
commune et nous en avons dressé immédiatem
le présent acte en présence de Wilfrid Bell
de trente neuf ans, cultivateur, domicilié
Tang Cambronne lès Clermont, oise, Albert Ja
mel, âgé quarante et un ans, cultivateur, domi
cilié à Cannetencourt Breuil le Vert, oise, tou
deux amis de l'époux; de Fulgence Etienne
Bourgeois âgé de quarante ans, boulanger à
Buller, oise, ami de l'époux; Armand Dufo
âgé de quarante sept ans, cordonnier domi
cilié en cette commune, oncle maternel de l'époux
Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux
leurs père et mères, et les témoins susdénommés
l'ont signé avec nous :

Budin Mathieux Budin de Pierre
Mathieux Dufer Bellé Jumeq
Bourgeois Vaillant

N° 32.

Naissance de Pierre Bernard Hen

Jugement légitime 3 Dec 1902.

L'an mil neuf cent un le quatre octobre
à cinq heures du soir devant nous Louis
Joseph Alexandre Vaillant, officier d'acadé
mie, Maire et officier de l'Etat civil de la
commune de la Neuville en Hez, canton et
arrondissement de Clermont, département
de l'Oise a comparu Emile Désiré Hen âgé

Marié le 12 Juillet 1924 à Nogent les Vierges, Oise, avec Germaine Marie Heine

Décédé à Clermont-Oise le 13 septembre 1985.

de vingt neuf ans et demi, employé
du chemin de fer du nord, à Sénapont
canton et arrondissement d'Abbeville, département de la
Somme, lequel nous a présenté un enfant du
sexe masculin, qui il nous a dit être né le trois
octobre courant à onze heures du soir, au domicile
de Arthur Pierre Francisc, sis en cette commune
rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant
et de Mathilde Acheur, son épouse, âgée
de trente deux ans et demi, blanchisseuse,
domiciliée avec lui à Sénapont, commune et
il a donné à cet enfant les prénoms de Pierre Ber-
nard. Ces déclarations et présentations ont été faites
en présence de Pierre Francisc Acheur, cordon-
nier, âgé de soixante six ans et de Désiré
Hen, bûcheur, âgé de soixante et un ans,
tous deux domiciliés dans la présente commune
lesquels ainsi que le déclarant ont
signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite :

E. Hen Pierre Hen Hen
Vaillant

N° 33.

Transcription de l'acte de Décès de Page Marie Angélique Eugénie âgée de soixante neuf ans veuve

L'an mil neuf cent un, le six octobre à huit
heures du matin, nous Louis Joseph Alexandre
Vaillant, officier d'académie, maire et officier
de l'Etat civil de la commune de la Neuville
en Hez, canton et arrondissement de Cler-
mont, département de l'Oise, avons procédé
à la transcription de l'acte de décès dont la

de Pierre François Demagny.

3 8bre 1901
Décès de Marie Angélique Eugénie Fage veuve
N.° 338

bre mil neuf cent un à dix heures du matin par devant nous Maximilien Guendré, maire, officier de l'état civil de la Ville de Clermont, oise, sont comparus à l'Hôtel de Ville Gaston Vincent Edouard Rapporteur de l'hospice âgé de trente huit ans, et Valentin Emile Firmin Fauqueux économe de l'hospice âgé de vingt sept ans demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Marie Angélique Eugénie Fage, ménagère, âgée de soixante neuf ans née à Montataire, oise, domiciliée à La Neuville en Hez, oise, veuve de Pierre François Demagny, fille de Pierre Henri Fage et de Marie Véronique Gérard est décédée à Clermont rue de la Madeleine n.° 7, hier trois octobre à huit heures du soir et après nous être assuré du décès conformément à la Loi, nous a dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. Ainsi signé au Registre : Raguin, Fauqueux et Guendré. Et de cette manuscription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire,
Vaillant

N.° 34
Naissance de Marcelle Lebel
Fille légitime

L'an mil neuf cent un le quinze octobre à une heure du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de

Supplément au Registre des actes de Naissances, Mariages et Décès de la Commune de la Neuville en Hez pour l'année mil neuf cent un contenant trente feuillets y compris celui-ci coté et paraphés par nous, Président du Tribunal civil de Clermont soussigné ce jourd'hui cinq octobre mil neuf cent un.

14 8bre 1901

la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Marcellin Jules Lebel âgé de trente sept ans, manouvrier, domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le quatorze octobre à onze heures du soir, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant et de Marie Joséphine Duval, son épouse, âgée de vingt huit ans, brossière, domiciliée en cette commune et il a donné à cet enfant le prénom de Marcelle Eugénie. Laquelle déclaration et présentation ont été faites en présence de Henri Levieille, bûcheur, âgé de quatre vingt un ans et de Jules Alfred Dauge garçon boulanger, âgé de vingt sept ans, tous deux domiciliés en cette commune. Lesquels ainsi que le père ont signé avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Vaillant
Levieille Lebel Dauge

L'an mil neuf cent un, le vingt trois octobre à midi, devant Nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie maire et officier de l'Etat civil de la Neuville en Hez, canton et commune de la Neuville en Hez, arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Amédée Anatole

Marié à La Neuville en Hez le 25 juin 1929 avec Raoul Blaise Edmond Jaeuder
Le Maire,

Décédée à Amiens (Somme) le 4.11.1992
Mention faite le 9.11.92

N.° 35
Décès de Fulgence Alexandre Delamare âgé de quatre vingt ans et sept mois né de Agathe Bu... Ville Demagny.

23 8bre 1901

Warin, boucher, âgé de trente-sept ans, petit-fils du défunt ci-après nommé et Aimable Auguste Patenotte, marchand de café, âgé de cinquante-cinq ans, ami du défunt ci-après nommé, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui vingt-trois octobre courant à six heures du matin Judgence Alexandre Delamarre, sans profession, âgé de quatre-vingt-cinq ans et sept mois domicilié en cette commune et né à la Rue-Saint-Pierre oise, le vingt-huit février mil huit cent seize fils des défunts Pierre François Delamarre et de son épouse Marie Anne Rose Ducrocq veuf de Agathe Bathilde Demuny. Est décédé en son domicile du premier déclarant, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Warin — Patenotte — Vaillant

N° 36.

L'an mil neuf cent un le vingt-cinq octobre à cinq heures du soir, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit, et qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de Breuil, oise.

transcription de l'acte de décès de Bled Louis Frédéric âgé de vingt-deux ans, veuf de Désirée Croisonfs.

23 8bre 1901

Décès de Bled Louis Frédéric

11 octobre 1901

L'an mil neuf cent un, le jeudi dix-sept octobre à neuf heures du matin, devant nous Charles Marie Dereux, chevalier du Mérite Agricole, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Breuil, canton de Nivillers, oise, ont comparu Messieurs Noël Desanty, rentier, administrateur de l'hospice Hôpital de Breuil, âgé de soixante-onze ans, et Louis Henri Carnotte, propriétaire, âgé de soixante-un ans domiciliés tous deux à Breuil, l'un en sa qualité susdite d'administrateur et l'autre voisin du décédé ci-après nommé qui nous ont déclaré que le jour précédent et décédé en cette commune audit hospice de Breuil, à sept heures du soir Monsieur Louis Frédéric Bled, sans profession né à la Rue Saint Pierre, oise, le deux août mil huit cent trente-et-un, domicilié à la Neuville en Hez oise, veuf de dame Désirée Croisonfs, fils des défunts époux Louis Lubin Auguste Bled et Scholastique Gabriel Bourdet. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture faite. Suivent les signatures. Desanty Carnotte et Dereux. Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire,
Vaillant

N° 37

Mariage entre Jules Chéry et Léonie Rocygues. Garçon et fille majeurs.

26 Oct. 1901

L'an mil neuf cent un le vingt six octobre onze heures du matin, par devant nous, Louis Joseph Alexandre Vieillard, officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Jules Chéry, garçon, âgé de trente et un ans et demi, beaufleur, domicilié depuis moins de six mois à Nogent les Vierges, Oise, précédemment à Creil, Oise, né à Lamont canton de Senlis, Oise, le vingt avril mil huit cent soixante dix ainsi que nous l'avons constaté sur l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de Eugène Chéry, manouvrier, âgé de soixante deux ans et de son épouse Louise Semérie Blanchet, ménagère âgée de cinquante trois ans, tous deux domiciliés à Lamont canton de Senlis Oise ici présents et consentants; Et demoiselle Léonie Rocygues, âgée de vingt et un ans et un mois, domestique, domiciliée de droit en cette commune et de fait à Creil précédemment à Beauvais, Oise, née en cette commune le vingt cinq septembre mil huit cent quatre-vingt ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'Etat civil par sa mise en cause de Henrieus Rocygues, manouvrier, âgé de cinquante deux ans et de son épouse Augustine Victorine Duverger, ménagère âgée de cinquante ans tous deux domiciliés

Ce supplément au Registre des actes de Naissances, Mariages et Décès de la Commune de la Neuville-en-Hez pour l'année mil neuf cent un, contenant trente feuilles, coté et paraphé par nous, Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) aujourd'hui dix sept octobre mil neuf cent un.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 75 CENTIMES

en cette commune, ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune et dans celle d'Hermé, canton de Senlis, Oise, les dimanches vingt neuf septembre dernier, cinq octobre courant, ainsi que dans les communes de Beauvais, de Creil et de Nogent les Vierges, Oise, les dimanches treize et vingt octobre dernier, lesquels ont déclaré qu'il n'existait aucune opposition au mariage comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et les certificats de publications et de non opposition délivrés par les officiers de l'état civil des communes d'Hermé le dix septembre dernier, de Beauvais, de Creil et de Nogent les Vierges, Oise, les vingt trois octobre derniers dûment légalisés. Le futur époux nous a présenté un certificat d'inscription sur les contrôles de la disponibilité où nous avons constaté qu'il ne fait point partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre VI du titre du Mariage après quoi nous leur avons de-

mendé s'ils voulaient s'prendre pour épouse l'une
ne d'eux ayant répondu négativement et affirma
tivement nous avons prononcé au nom de la lo
que Jules Chéry et Léonie Boyer sont mis
mariage. Le tout a été fait publiquement en
mairie, commune et nous en avons dressé immé
diatement le présent acte en présence de Blanch
Adolphe, garde vente, âgé de quarante sept ans, ente
ment de l'époux, domicilié à Lormont, ci
Delbecq Renard, manouvrier, âgé de quarante
ans, cousin germain de l'épouse, domicilié à Lormont
arrondissement de Lentis, me. Puissant Octave, bouc
âgé de vingt huit ans, beau frère de l'épouse, domicil
à Pessac, canton arrondissement de Beaumont, Blanch
chet Louis, bûcheron, âgé de soixante deux ans,
ami de l'épouse, domicilié à Lormont arrondis
sement de Lentis, ainé, Lecture faite du présent
acte, les nouveaux époux leurs père et mère et
les témoins ci-dénommés l'ont signé avec nous
à l'exception de l'épouse qui a déclaré ne le
savoir de ce par nous requis /.

Chéry J. Léonie Boyer

J Blanchet Chéry

Duverger X Blanchet

Delbecq

Puissant

A. Blanchet

Vaillant

Naissance de Désiré Wallet. Enfant légitime

Le dix Octobre 1901

Témoin bien connu de la commune / ayant signé

Vaillant

Wallet Jules

Leroux

Waller Alphonse

Marié à Monsieur le Maire des Meaux le 8 septembre 1924 avec Marcelle Fournier

Mention de l'acte

Hardouille

Décédé à Paris XIe arrondissement le deux avril mil neuf cent quarante-six Acte transmis de Maire de Paris 12e Arrt

Mariage entre Alfred Eugène Dufossé et Mathilde Désirée Garçon de Fille

L'an mil neuf cent un le trente Octobre à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Manville canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Désiré Wallet, âgé de trente ans et demi, manouvrier, lequel âgé de trente ans et demi, manouvrier, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qui nous a dit être né ce trente et un octobre à à trois heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Anastasie Clémence Bou Martin, son épouse, âgée de trente deux ans, ma nouvrière, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de René. Cet déclaration et présentation ont été faites en présence de Alphonse Désiré Wallet, manouvrier âgé de soixante trois ans et de Martin Petit, entre preneur d'usine, âgé de quarante deux ans tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite /. Vaillant

Wallet Jules Leroux

Waller Alphonse

L'an mil neuf cent un le quatorze no vembre à onze heures du matin par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, offi cier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Manville, canton et arrondissement de Clermont, départe ment de l'Oise ont comparu Alfred Eugène

majeurs.

19 bre 1901

Divorce. Par jugement du tribunal civil de Beauvais en date du vingt trois février mil neuf cent sept dont le dispositif a été transcrit le quinze juin même année sur le registre des actes de l'état civil de la commune de La Neuville en Hez, le tribunal a prononcé le divorce de Alfred Eugène Dufossé et de Nathalie Debrie dont le mariage a eu lieu à cette

Pour mention faite par nous, Georges Louis Henri Guenot chevalier de la légion d'honneur conseiller général de l'oise Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville en Hez, ce vingt deux novembre mil neuf cent un.

Alfred Eugène Dufossé nous a déclaré

A la Neuville en Hez le quinze juin mil neuf cent sept.

Dufossé, garçon, âgé de vingt trois ans et deux mois, employé au chemin de fer demeurant à Grandvilliers, oise, né en cette commune le trente et un août mil huit cent soixante dix huit ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'état civil, fils majeur de feu Jules Eugène Dufossé, décédé à Formerie, canton de Saint Just en Chaussée, oise, le vingt six août mil huit cent quatre vingt douze ainsi que nous l'avons constaté sur l'extrait d'acte de décès qu'il nous présente dûment légalisé et de son épouse Louise Victoire Bouteiller, âgé de quarante sept ans, sans profession domiciliée en cette commune ici présente de ce consentante, et demoiselle Nathalie Debrie âgée de vingt quatre ans et neuf mois, sans profession, domiciliée de droit en cette commune et de fait à Blincourt, canton de Clermont oise, née en cette commune le quatre octobre mil huit cent soixante dix sept ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'état civil fille majeure de Léocal Hermose Debrie, marbrier, âgé de cinquante et un ans et de son épouse Lucinne Petit, âgée de quarante huit ans, ménagère, tous deux domiciliés en cette commune, ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les deux dimanches vingt sept octobre et trois novembre

Supplément au Registre des actes de Naissance, Mariages et Décès de la Commune de la Neuville en Hez pour l'année mil neuf cent un contenant quatre feuillets, coté et paraphé par nous Président du Tribunal civil de Clermont (oise) ce jourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent un.

(3)

derniers, dans celle de Blincourt, oise, et de Grandvilliers, oise, les dimanches vingt et vingt sept octobre dernier sans qu'il soit survenu aucune opposition au mariage comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariage de cette commune pour la présente année et les certificats de publication et non opposition délivrés par les officiers de l'état civil des communes de Blincourt, oise, le vingt sept octobre dernier et de Grandvilliers oise, le deux novembre dernier, dûment légalisés. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la disponibilité de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage passé devant maître Dumesnil notaire en cette commune le treize novembre courant ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces susdenommées et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du mariage.

après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient reprendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu négativement et affirmativement nous avons prononcé au nom de la loi que Alfred Eugène Dufossé et Natalie Debrie sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Dubois Armand Eric Henri Joseph, âgé de soixante ans, retraité commissaire, domicilié à Saint Just en Chaussée et Prochez Emile Alexandre Félicien, chef de gare, âgé de trente deux ans, domicilié à la Rue Saint Pierre, oise, témoins amis de l'époux et Debrie Edouard, maçon, âgé de soixante et un ans, domicilié à Litz oise, oncle paternel de l'épouse, Guesnet Georges, propriétaire conseiller général, officier d'académie, officier de la Légion d'honneur, âgé de quarante deux ans, domicilié même commune, ami de l'épouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux leurs père et mère et les témoins ont déclaré ne savoir signer avec nous, J.

Natalie Debrie

A. Dufossé

A. Baudanger

Debrie

G. Guesnet

Debrie

L. Petit

A. Dubois

Vaillant

N° 11

Mariage entre Jean Baptiste Aloy

Casimir Arcillon et Célestine Désirée Trubert. Veuf et veuve

Le 1er 1901

Chambre du Maire spéciale pour mariages appartenant à

Ei

Célestine Trubert

A. Thiot

Le secrétaire

Ecabey

C. Coquelin

Vaillant

L'an mil neuf cent un le sept de décembre à six heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Jean Baptiste Aloy cousin Arcillon brigadier fruitier en retraite, âgé de cinquante neuf ans et cinq mois domicilié en cette commune, né à Agnetz, canton de Clermont, oise, le vingt quatre juin mil huit cent quarante deux ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance ci annexé, dûment légalisé, fils majeur et légitime des défunts François Joseph Casimir Arcillon décédé à Agnetz, canton de Clermont, oise, le quatorze février mil huit cent quatre vingt trois et de son épouse Marie Catherine Caroline Tellier décédé à Agnetz, canton de Clermont, oise, le cinq avril mil huit cent soixante dix neuf ainsi que le constatent les deux extraits d'actes de décès, ci annexés, dûment légalisés petit-fils du côté paternel des défunts Jean François Joseph Arcillon et de son épouse Marie Louise Adelaïde Gérard et du côté maternel des défunts Pierre Joseph Tellier et de Marie Anne Caroline Billet, tous quatre décédés ainsi que l'indiquent les extraits d'actes de décès des père et mère du futur époux, veuf de Marie Amélie Carelle, décédée en cette commune le vingt juin mil neuf cent ce que nous avons constaté sur nos registres de l'état civil, procédant seul par suite du décès de son père et mère et de ses aïeuls paternels et maternels ; et demoiselle Célestine Désirée Trubert

ans profession, âgé de quarante huit ans et trois mois, domicilié en cette commune, né à Beaumont sur oise, arrondissement de Pontoise, Seine et oise le dix sept août mil huit cent cinquante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance ci-annexé et dûment légalisé, fils majeur et légitime de défunts Louis Alexandre Hubert, décédé le premier mars mil huit cent quatre vingt neuf à Beaumont sur oise, arrondissement de Pontoise, Seine et oise et de son épouse Sophie Catherine Joseph Hermary décédée à Beaumont sur oise, arrondissement de Pontoise Seine et oise le vingt trois septembre mil huit cent quatre vingt douze et que nous avons constaté sur les extraits d'acte de décès ci-annexés dûment légalisés petite fille du côté paternel de défunts Louis Nicolas Hubert et de son épouse Hermine Opportune Leray et du côté maternel des défunts François Hermary et de son épouse Seraphine Laverne, tous quatre décédés ainsi que l'indiquent les extraits d'actes de décès des père et mère de la future épouse, veuve de Alfred Aymar Vast décédé à Beaumont sur oise, arrondissement de Pontoise Seine et oise, le seize mai mil huit cent quatre vingt sept ainsi que le constate l'extrait d'acte de décès ci-annexé et dûment légalisé, procédant seule par suite du décès de ses père et mère et de ses aïeuls paternels et maternels, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt quatre novembre et premier décembre dernier sans qu'il nous soit survenu aucune opposition ni mariage comme le constatent les actes insérés au Registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année. Les futurs époux ont par leur interpellation nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage passé devant maître Demarsy notaire en cette commune le cinq décembre mil neuf cent onze. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du code civil au chapitre six du titre du mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous a vous prononcé au nom de la loi que Jean Baptiste Henri Hubert et Célestine Désirée Hubert sont mis par le mariage. De tout a été fait publiquement en la mairie commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jean Paul Sébastien, rentier âgé de cinquante deux ans et de Léonie André Gabriel, brigadier forestier retraité, âgé de soixante six ans tous deux domiciliés en cette commune et amis de l'époux, de Tabor Firmin Camille, maraîcher âgé de quarante trois ans, domicilié en cette commune beau frère de l'épouse et de Clément Firmin Beaufrère maraîcher, âgé de quarante ans, domicilié à Nours, arrondissement de Pontoise, Seine et oise, beau frère de l'époux. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, et les témoins nous déclarons

ont signé avec nous ?.

Célestine Trubert
Secrétaire

Baffey

Vaillant

Cachesprouz

N. 41

Naissance de Marcel Alexandre Edmond Bure garçon légitime

1er 1901

Marié le 23 février 1924 à La Neuville en Hez
Marie Hay
Gatienne Le Maire
A Bure

Décédé le 4.8.1987 à Beaumont (Oise)
transcription du 6.8.87

+ signé aussi avec appui et rayé en mal mal

Bure

Léon Hubart

Vaillant

Ch Gouverne

L'an mil neuf cent un le neuf décembre à deux heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Alexandre Louis Bure, boulanger, âgé de trente-trois ans, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le huit décembre courant à deux heures et demie du soir, dans son domicile rue de Clermont à Beauvais, et lui a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel Alexandre Edmond. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Gouvernement, limonadier, âgé de trente-quatre ans, et Juillet Hubert, rentier, âgé de quarante-six ans, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous, le présent acte après lecture faite.

Bure

Léon Hubert

Vaillant

Ch Gouverne

N. 42

Naissance de Daniel Croissant garçon légitime

16 1er 1901

Marié le 29 juin 1932 à La Neuville en Hez avec Bonnaire (Camille Gilberte Augustine)
pour le Maire absent
L'Adjoint délégué
Landelle

décédé à La Neuville en Hez (Oise) le dix-sept mai mil neuf cent soixante-neuf -
dont acte -
Le Maire,
a Méry

L'an mil neuf cent un le vingt huit décembre, à cinq heures dix neuf devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise a comparu Emile Croissant, âgé de trente neuf ans, facteur rural, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin lequel enfant il nous a dit être né le vingt six décembre courant à neuf heures du soir, dans son domicile, rue de la Mairie de lui déclarant et de Marie Adèle Constance Delfosse, son épouse, limonadière, âgée de trente sept ans domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Daniel. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Broeders, gendarme à pied, âgé de vingt sept ans, domicilié à Clermont, et Lucien Bazin, cultivateur, âgé de trente trois ans, domicilié dans la présente commune lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Croissant

Bazin

Vaillant

Le présent registre dit acte de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez pour

l'année mil neuf cent un, contenant quarante deux actes a été clos et arrêté par nous, Maire et officier de l'Etat civil le trente et un décembre mil neuf cent un.

Le Maire,

Cailleux

Table des Actes
contenus au présent registre.

N°s des actes.	Nom et prénoms		Date des actes.
	— Naissances. —		
18	Bertin	Olivier	28 mai
41	Bure	Marcel Alexandre Edmond	8 décembre
1	Dauge	Robert	16 mars
32	Hen	Pierre Bernard	3 octobre
34	Lebel	Marcelle	11 octobre
30	Legrand	Raymond Amédée Olivier	12 septembre
2	Saint Léger	Pauline Germaine	2 février
42	Croisenfs	Daniel	26 décembre
38	Wallet	René	31 8bre
	9 naissances.		
	— Mariages. —		
40	Cailleux Jean Baptiste Eloy Casimir marié à Trubert Célestine Désirée		7 décembre
31	Burdin Joseph marié à Mathieux Juliette		3 octobre

Supplément au Registre des actes de Naissances, Mariages et Décès de la Commune de la Neuvelle-en-Hez pour l'année mil neuf cent cinq contenant deux feuillets, côté ci compris, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) soussigné. Fait à Clermont le vingt huit décembre mil neuf cent cinq

N°s des actes	Nom et prénoms		Date des actes.
37	Thiery Jules marié à Rouyer Léonie		26 octobre
24	Chantrelle Julien Alfred marié à Lambu Berthe Albertine		20 juillet
15	Dufor Gaston marié à Magot Jeanne		9 mai
39	Dufossé Alfred Eugène marié à Debrie Natalie		14 novembre
14	Duverger Louis Georges Augustin marié à Wallet Mélanie		8 mai
16	Obry Marcellin marié à Lelaque Héloïse Flore Sophie		16 mai
	8 mariages.		
	— Décès. —		
21	Angot Elisa		8 août
1	Bazin François Jules Joseph		11 février

N° des actes	Nom et prénoms	Date des actes
36	Bled Louis Frédéric transcription d'acte	29 octobre
6	Carpentier Charles Casimir	8 mars
21	Cassard Ernest François Auguste transcription	20 juin
19	Collomant Marie Geneviève	5 juin
11	Dauge Robert	18 mars
3[illegible]	Delamare Juliena Alexandre	23 octobre
22	Duverger Marguerite Victorine	28 juin
33	Fage Marie Angeligue Eugénie transcription	3 octobre
26	Gilles Emilie Adèle	11 août
29	Gouckholtz Madeleine	29 août
20	Hermant Denis Athanase Narcisse	12 juin
23	Hinard Silvie	29 juin
1	Isoré Louis Antoine Théophile Françoise Jules Eugène	12 février
[illegible]	Jacquet Joseph Adolphe	24 février
27	Lacroix Hamesse Charles Vincent	1 août
3	Lesquillon Julien dit Etienne	6 février
12	Lesquillon Pierre Nicolas	22 avril
[illegible]	Lignereux Esther Aglaée	16 mars
17	Luin Gustave Hector	22 mai
9	Mary Pierre César Auguste	17 mars
28	Méan Charles Prosper	26 août
11	Sagot Charles Athanase	19 mars
13	Vallet Justine Ephrosine	26 avril

22 Décès 3 transcriptions d'acte

Nous, Vaillant Louis Joseph Alexandre, Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez certifions exacte la table ci-dessus des naissances, mariages et décès concernant quarante deux actes.

A la Neuville en Hez le quinze janvier mil neuf cent deux

Le Maire,

Vaillant

Premier feuillet.

1902

COMMUNE de *La Neuville en Hez*

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de *La Neuville en Hez* pendant l'année mil neuf cent deux.

Le présent registre contenant *vingt deux* feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, BÉNAUT, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double à Clermont, le premier décembre mil neuf cent un.

Juge d'instruction

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil devront être âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, sans distinction de sexe ; ils seront choisis par les personnes intéressées. Toutefois le mari et la femme ne pourront être témoins ensemble dans le même acte.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

N° 1

Transcription de Décès de Célestine Salot âgée de soixante sept ans, célibataire

14 janvier 1902

Décès de Célestine Salot célibataire.

N° 1.

L'an mil neuf cent deux, le dix huit janvier à six heures du soir, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit et qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de Clermont, Oise,

L'an mil neuf cent deux, le mardi quatorze janvier à onze heures du matin, par devant nous Florentin Maximilien Guyondré, Maire officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont Oise, sont comparus à l'Hôtel de ville les sieurs Vincent Edouard Paquin, receveur de l'hospice âgé de trente neuf ans, et Valentin Emile Simon Tauquenay, économe de l'hospice, âgé de vingt sept ans, demeurant tous deux à Clermont lesquels nous ont déclaré que Célestine Salot, ménagère, âgée de soixante sept ans, née et domiciliée à La Neuville en Hez, Oise, célibataire, fille de Alexandre Salot, et de Marie Madeleine Catherine Delahaye, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine n° 7 aujourd'hui à trois heures et demie du soir, et après nous être assuré du décès conformément à la loi, avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite; Paquin signé au Registre; Paquin, Tauquenay et Guyondré. Et de suite transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire.

Vaillant

N° 2

Décès de Pierre César Wallet âgé de quatre vingt un ans et onze mois époux de Stéphanie Sallot.

26 janvier 1902

Décès de Stéphanie Sallot, ménagère, âgée de soixante quatorze ans, domiciliée en cette commune, ainsi qu'il paraîtra.

Sallot Vaillant

Martin

N° 3

Naissance de Robert Dauge Garçon légitime.

3 février 1902

3

L'an mil neuf cent deux le vingt sept janvier à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier de l'académie, maire et officier de l'Etat civil de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Wallet, âgé de quarante et un ans, manouvrier, et Camille Martin, âgé de trente neuf ans, aussi manouvrier, domiciliés tous deux en cette commune le premier fils des défunts ci après nommés, le second ami des défunts, lesquels nous ont déclaré que hier vingt six janvier courant à sept heures du soir Pierre César Wallet, bûcheron, âgé de quatre vingts ans et onze mois, domicilié en cette commune y étant né le vingt et un février mil huit cent vingt et un, fils des défunts Pierre César Wallet, et de son épouse Rosalie Sophie Borel, est décédé au domicile du premier déclarant, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Vaillant

Wallet Martin

L'an mil neuf cent deux le quatre février à dix heures du matin, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arron-

dissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Alfred Dauge, garçon boulanger, âgé de vingt-huit ans, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le trois février courant à trois heures du soir, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant et de Suzanne Alfédine Eugénie Ducastel, son épouse, âgée de vingt-un ans, blanchisseuse, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Robert. Ces présentation, et déclaration ont été faites en présence de Ducastel Jules, garde particulier, âgé de quarante neuf ans, domicilié à la Rue Saint Pierre, et de Jules Alfred Coudoy, boulanger âgé de cinquante-un ans, domicilié dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Coudoy Vaillant

Dauge Ducastel

un mot rayé comme nul. Vaillant

Coudoy

Dauge

Ducastel

N°. 4

Décès de Robert Dauge âgé de trois heures. célibataire

3 février 1902.

L'an mil neuf cent deux, le quatre février à dix heures du matin devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Jules Alfred Dauge, garçon boulanger, âgé de vingt-huit ans, domicilié dans la présente commune et Jules Ducastel, garde particulier, âgé de quarante-neuf ans, domicilié à la Rue Saint Pierre, Oise, le premier père du défunt, le second grand-père maternel du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que hier trois février à six heures du soir Robert Dauge sans profession, âgé de trois heures, domicilié et né dans la présente commune le trois février courant, fils de Jules Alfred Dauge, garçon comparant, et de son épouse Suzanne Alfédine Eugénie Ducastel, blanchisseuse, âgée de vingt-et-un ans, domiciliée en cette commune est décédé au domicile de ses parents, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite. Dauge Ducastel Vaillant

N°. 5.

Mariage entre Henri Jules Emile Letoré et Juliette Boisaux. Garçon et fille majeurs.

8 février 1902.

L'an mil neuf cent deux le huit février à onze heures du matin, par devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henri Jules Emile Letoré, pâtissier, âgé de vingt-neuf ans et trois mois, garçon, domicilié à Paris 3e arrondissement, 16 rue Brantome, né à Bursard, canton de Mortagne-sur-Sarthe, arrondissement d'Alençon, département de l'Orne,

le vingt cinq octobre mil huit cent soixante douze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente délivré le vingt quatre novembre mil neuf cent un, dûment légalisé, fils majeur de Paul Augustin Letoré instituteur, âgé de cinquante huit ans, et de son épouse Joséphine Clémence Turquetil, sans profession, âgée de cinquante six ans, domiciliés tous deux à Tannay commune de Tannay, arrondissement d'Argentan, département de l'Orne, ici présents et consentants; A demoiselle Juliette Troisœufs, sans profession, âgée de vingt trois ans et sept mois, domiciliée et née en cette commune le premier juillet mil huit cent soixante dix huit ainsi que nous l'avons constaté par nos registres de l'Etat civil, fille majeure de Amédée Troisœufs, manœuvrier, âgé de quarante neuf ans et de son épouse Désirée Troisœufs, sans profession, âgée de quarante six ans domiciliés tous deux en cette commune, ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune et dans celle de Paris, 3ème arrondissement, les dimanches dix neuf et vingt six janvier derniers sans qu'il soit intervenu aucune opposition comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et le certificat de publications à nous

opposition délivré par le maire du 13ème arrondissement, de Paris, le vingt neuf janvier dernier, dûment légalisé. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Puisant droit à la requisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Henri Jules Emile Letoré et Juliette Troisœufs sont mis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Edouard Letoré blanchisseur âgé de trente cinq ans, domicilié à Bayer, arrondissement d'Evreux, département de la Somme, frère de l'époux, de Raoul de Maletable, écrivain, âgé de quarante deux ans domicilié à Paris 11ème arrondissement, rue Vieq, cousin par alliance du côté maternel de l'époux; de Trailles, Jules, chaudronnier, âgé de vingt neuf ans, domicilié à Bresle, arrondissement de Beauvais, Oise, beau frère de l'épouse, de

Elisa Troisoeufs, ménagère, âgée de cinquante cinq ans, domiciliée en cette commune, tante du côté maternel de l'épouse. Lecture faite, ils ont signé avec les époux, leurs pères et mère et les témoins susdénommés l'acte ne signé avec nous

Lefebvre Henri
Troisoeufs Juliette
Troisoeufs Amédée
Troisoeufs Désiré
Vve Lebel
Elisa Troisoeufs
Walter
Ed. Lefebvre
Gaillard

N°. 6.
Mariage entre Frédéric Gaëtan Eckert et Marie Emilie Saint Léger.
Garçon majeur et fille mineure.

10 février 1902.

Divorce — Rapport du tribunal civil de première instance du département de la Seine et jugement du tribunal de Paris en date du dix sept janvier mil neuf cent sept dont

L'an mil neuf cent deux le dix février à onze heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Frédéric Gaëtan Eckert, employé de bureau, âgé de vingt six ans et trois mois, garçon, domicilié en cette commune, né à Saint-Benoist, canton d'Azay le Rideau département d'Indre et Loire, le vingt octobre mil huit cent soixante quinze ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui il nous présente, délivré le vingt neuf décembre mil neuf cent un, dûment légalisé, fils majeur de Frédéric Eckert garde particulier, âgé de soixante dix ans, et de son épouse Joséphine Walter, sans profession, âgée de cinquante cinq ans, domiciliés tous deux en cette

Le dispositif a été transcrit sur les registres de l'état civil de la commune de La Neuville en Hez le quatre juillet mil neuf cent sept

Le tribunal a prononcé le divorce de Frédéric Gaëtan Eckert et de Marie Emilie Saint Léger dont le mariage a eu lieu ci contre.

Pour mention faite par nous Georges Louis Henri Guenot chevalier de la légion d'honneur conseiller général de l'Oise maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez sur le vu de la réquisition de Marie Emilie Saint Léger susdénommée de La Neuville en Hez le quatre juillet mil neuf cent sept.

commune, ici présents et consentants, et Mademoiselle Marie Emilie Saint Léger, sans profession, âgée de dix neuf ans et demi, domiciliée et née en cette commune le vingt cinq juillet mil huit cent quatre vingt deux ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres de l'état civil fille mineure de Ernest Léon Saint Léger, marchand de charbons, âgé de soixante et un ans et de Irma Eléonore Sybigenie Debontist, son épouse, sans profession, âgée de cinquante deux ans domiciliés tous deux en cette commune ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches vingt six janvier et deux février derniers, sans qu'il soit intervenu aucune opposition comme le constatent lesdits actes inscrits au Registre des publications de mariages. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les présentes personnes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il a été fait un contrat de mariage passé devant Me. Demonsne, le deux février mil neuf cent deux, que ont notaire en cette commune. Faisant droit à la requisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du code civil au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé

s'il veut se prendre pour épous. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que Frédéric Jean Eckert et Marie Emilie Saint Léger sont mis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de la famille Angerbl, âgé de cinquante deux employé au chemin de fer de Paris Lyon - Méditerranée, et Victor Bulcher âgé de vingt huit ans tonnelier domiciliés tous deux à Montpellier, département de l'Hérault et amis de l'épous. Saint Léger Emile âgé de vingt et un ans, soldat, domicilié à Compiègne, Oise, père de l'épouse. et Emile Hélert âgé de vingt trois ans, sous lieutenant d'artillerie domicilié à Douai, Nord, parrain de l'épouse. Lecture faite des présent acte les nouveaux époux, leurs pères et mère et les témoins sus dénommés ont signé avec nous./.

E. Eckert Marie Saint Léger

Deboutiez Eckert J. Walter

Saint Léger

Compiègne Victor Bucher Saint Léger

Hélert Vaillant

N°. 7.

Décès de Jeanne Célina Renaudot, fille de Jean Renaudot et de Joséphine Pauthier célibataire

L'an mil neuf cent deux le quatorze février à six heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Nivillers en Bray, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Petit, employé de bureau, âgé de trente et un ans et demi, voisin de la défunte ci après nommée, et Albert Dupont, garde champêtre, âgé de quarante cinq ans, ami de la défunte ci après nommée, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui quatorze février courant à trois heures et demie du soir Jeanne Célina Renaudot, domestique, âgée de cinquante neuf ans et huit mois, domiciliée en cette commune et née à Palantine, canton de Quingey, département du Doubs, le vingt sept mai mil huit cent quarante deux, fille des défunts Jean Renaudot et de son épouse Joséphine Pauthier célibataire, est décédée au domicile de mademoiselle Clotilde Fortin, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée en cette commune, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite./.

Petit Dupont Vaillant

14 février 1902.

N°. 8

Naissance de

L'an mil neuf cent deux le dix huit février à dix heures du matin devant nous

Julienne Jeanne
Briatte
Fille légitime

16 février 1902

Le Mariage a été célébré à Paris le 11 novembre 1921 à Fermontières ainsi a été transcrit sur les registres de cette commune

Pour extrait
le Maire
[illegible]

Fermontières (77)

Re. 87-61
le 6. Avril 1987

Décédée à
Aulnoy lez Valenciennes
(59) le 29 janvier 1993
déclaration faite le
10 février 1993

N°. 9

Naissance de
Léa Louise Hermand.
Fille légitime.

22 mars 1902.

Louis Joseph Alexandre Vaillant officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Hector Briatte, garde forestier cantonnier, âgé de trente sept ans et demi, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le seize février courant à huit heures et demie du matin, dans son domicile, au magasin, de lui déclarant et de Marie Catherine Joséphine Blanche son épouse, âgée de trente six ans, ménagère, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Julienne Jeanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Léon Bachelet, brigadier forestier, âgé de trente sept ans, et de Joseph Louis Aimé Petit, cantonnier âgé de soixante trois ans, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels ainsi que le père ont signé avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Petit Briatte Vaillant

Raccordé

L'an mil neuf cent deux le vingt trois mars à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Alfred Ernest Hermand,



Marié à Saint Germain les Arpajon (S et O) le 8 nov 1930 à Gabriel Léonard Schneppe

Décédé le treize juillet mil neuf cent cinquante huit à Saint Germain les Arpajon S et O. Le 9 août 1950 Le maire

Vaillant

N°. 10

Décès de
Aline Lucie Dubus
âgé de soixante six ans
et deux mois veuve de
Noël Théodor Lejeune

23 mars 1902
+ de l'acte
sans opposition

Hélant Vaillant

Lejeune

bûcheron, âgé de vingt neuf ans, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous dit être né hier le vingt deux mars courant à dix heures du soir, dans son domicile, rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Blanche Marie Louise Puissant son épouse, ménagère, âgée de vingt six ans et demi, domiciliée en cette ville et il a donné à cet enfant les prénoms de Léa Louise. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Aimable Auguste Patenotte, marchand de cafés, âgé de cinquante six ans, et de Amédée Anatole Paris, boucher, âgé de trente sept ans, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Patenotte Hermand Vaillant

L'an mil neuf cent deux le vingt quatre mars, à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lejeune, âgé de quarante et un ans, serrurier, fils de la défunte ci après nommée et Jean Baptiste Joseph Delaunay âgé de trente trois ans, maréchal, ami de la

défunt ci après nommée, domiciliés tous deux en cette commune, lesquels nous ont déclaré que hier vingt trois mars courant à neuf heures du soir Aline Lucie Dubus, sans profession, âgée de soixante six ans et deux mois, domiciliée et née en cette commune le quatorze janvier mil huit cent trente six, fille des défunts Jean Baptiste Dubus et de son épouse Sibirie Simard, veuve de Noël Théodore Lejeune, décédée en cette commune le dix octobre mil huit cent quatre vingt quinze, est décédée en son domicile, rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Lejeune Délant Vaillant

L'an mil neuf cent deux le huit avril à onze heures du matin, devant nous, Louis Joseph Théodore Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise, est comparu René Lion Marie Joseph Caron, typographe, âgé de vingt quatre ans et huit mois, domicilié et né à Bulles, canton de Clermont, oise, le quatre juillet mil huit cent soixante dix sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé délivré le vingt huit février dernier fils majeur et

N° 11

Mariage entre René Lion Marie Joseph Caron et Clémentine Ernestine Délais Garçon et Fille majeurs.

---

8 avril 1902

légitime de défunt Henri Barthélemy Martin Caron, décédé à Bulles, canton de Clermont, le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf, ainsi que le constate l'extrait dûment légalisé de décès ci annexé et de son épouse Joséphine Adèle Lemaguine âgée de soixante quatre ans, propriétaire, domiciliée à Bulles canton de Clermont, oise, ici présente et consentante; et demoiselle Clémentine Ernestine Délais, sans profession, âgée de vingt quatre ans et un mois, domiciliée en cette commune, née à Loué, chef lieu de canton, arrondissement du Mans, département de la Sarthe le quinze février mil huit cent soixante dix huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé délivré le trois mars dernier, fille majeure et légitime des défunts Louis Pierre Délais décédé à Loué, arrondissement du Mans Sarthe, le vingt octobre mil huit cent soixante dix sept et de son épouse Clémentine Beaupied décédée à Loué, arrondissement du Mans Sarthe, le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt sept ainsi que le constatent les deux actes de décès ci annexés, dûment légalisés, petite fille du côté paternel de Louis Délais et de Adélaïde Disé et du côté maternel de François Beaupied et de Françoise Legué, tous quatre décédés a ces futurs époux et les quatre témoins nous ont affirmé sous serment et en notre

que ils ne connaissent pas le lieu de leur décès procédant seule par suite du décès de son père et mère, et de ses aïeule paternelle et maternels, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt trois et trente mars dernier, sans que dans la commune de Bulles, oise, ses pièces soit survenue aucune opposition au mariage comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante et le certificat de publication et de non opposition délivré par l'officier de l'Etat civil de Bulles, oise, le deux avril dernier, demeurant légalisé ci annexé. Le futur époux nous a présenté son livret militaire où nous avons constaté qu'il fait partie de la réserve de l'armée active. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Ensuite droit à la requisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du Mariage après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la Loi que René Léon Marie Joseph Caron et Clémentine Ernestine Delais sont unis par le mariage. Le tout a été fait publique-

ment en la maison commune et nous avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Léon Alexandre Vaillant, garant de profité, âgé de quarante quatre ans, domicilié à Beauvais, oise, beau père de l'épouse René Labitte négociant en grains âgé de trente neuf ans domicilié à Clermont oise, parrain de l'époux Ernest Clément Delais, entier, âgé de cinquante quatre ans oncle paternel de l'épouse, de Désiré Mary boulanger âgé de trente six ans, cousin germain par alliance de l'épouse, domiciliés tous deux en cette commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux, le père du futur époux et les témoins ci-dessus dénommés l'ont signé avec nous.

René Caron

Clementine Delais A. Vennequin

L Colignon [illegible]

Vaillant Delay Mary

N: 12.

Décès de Jean Batin, âgé de quarante-et-un ans et neuf mois époux de Marie Julienne Belguise.

13 avril 1902

L'an mil neuf cent deux le quatorze avril à sept heures du matin devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier de la Légion d'honneur, maire et officier de l'Etat civil de la commune de St Neuville en Hez, canton de la commune de Clermont, département et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Zéphir Dubramel, instituteur, âgé de trente quatre ans et Albert Dufort, garde champêtre, âgé de quarante cinq ans, tous deux amis du défunt

ci-après nommé, et domiciliés tous deux à la Neuville en Hez, lesquels nous ont déclaré que hier treize avril courant, à dix heures du soir Jean Bertin, maçon, âgé de quarante-et-un ans et neuf mois, domicilié et né en cette commune le neuf cinq frimaire mil huit cent soixante, fils des défunts Thimothée Firmin Bertin et de son épouse Victoire Labitte, épouse de Marie Julienne Belgrand ménagère, âgée de trente-cinq ans, domiciliée en cette commune, est décédé en son domicile rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Et Dutramez. Dupont Vaillant

N°. 13.

Naissance de Louise Oury. Fille légitime.

---

11 mai 1902.

Marié à la Neuville en Hez le 25 février 1922 avec Cledor Léonidas Leroy

Le Maire A. Brun

Décédé à Creil (Oise) le 9 décembre 1999

L'an mil neuf cent deux le cinq mai à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Adrien Oury, jardinier, âgé de quarante deux ans, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né hier, à quatre mai courant à deux heures du matin, dans son domicile, rue des Buttes, de lui déclarant et de Hortensia Rouillard son épouse, ménagère, âgée de vingt ans, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Louise. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Oury, jardinier, âgé de soixante-quatorze ans, et Louis Edmond Defumé, comptable, âgé de cinquante-six ans, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Oury Defumé Vaillant

N°. 14

Décès de Nathalie Eléonore Ludivine Coupier, âgée de soixante douze ans et huit mois épouse de Charles Rosfer Antoine Haubois

---

17 mai 1902.

L'an mil neuf cent deux, le dix sept mai, à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Anatole Démarest, propriétaire, âgé de cinquante-huit ans, et Marcellin Bonville, maçon, âgé de quarante et un ans, le premier gendre, le second ami de la défunte ci-après nommée, tous deux domiciliés à la Neuville en Hez, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui dix-sept mai courant à trois heures du matin, Nathalie Eléonore Ludivine Coupier, rentière, âgée de soixante douze ans et huit mois domiciliée de cette commune et née à Paris le vingt

août mil huit cent vingt-neuf, fille des défunts Nicolas Coupin et de son épouse Eugénie Ludivine Baudouin, épouse de Charles Prosper Antoine Aubois, sans profession, âgé de soixante dix-sept ans, domicilié en cette commune, est décédé en son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Témoins Vaillant Cornette

N°. 15

Décès de Pierre Francisse Archer âgé de soixante cinq ans et sept mois époux de Aurélie Coppin

14 juin 1902

L'an mil neuf cent deux, le quatorze juin à cinq heures du soir devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Georges Archer, âgé de trente huit ans, architecte, domicilié à Beauvais, Oise, et Emile Archer, peintre, âgé de vingt-six ans, domicilié à la Neuville en Hez, tous deux fils du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui quatorze juin courant à dix heures et demie du matin Pierre Francisse Archer, cordonnier, âgé de soixante cinq ans et sept mois, domicilié en cette commune, et né à Bresles, Oise, le huit novembre mil huit cent trente cinq, fils des défunts Pierre Rigobert Archer et de son épouse Appoline Rigault, époux de Aurélie Coppin, ménagère,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 CENTIMES 1

N°. 16

Naissance de Léon Delamare. Garçon légitime.

26 juin 1902

Marié à Paris (15e Arrt) le 24 octobre 1925 avec Marie Thérèse Germaine Berry. / Le Maire, G. Guesnot

âgé de soixante et un ans, domicilié en cette commune, est décédé en son domicile rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

G. Archer E. Archer Vaillant

L'an mil neuf cent deux, le vingt sept juin à midi devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise a comparu Georges Victor Delamare, fabricant de chaussons, âgé de trente sept ans, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né hier le vingt six juin courant, à six heures du soir, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant et de Juliette Marie Louise Desseigne, son épouse, sans profession, âgée de trente et un ans, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Léon. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Eugène Delamare, fabricant de gants, âgé de soixante cinq ans, et de Gaston Dufer, comptable âgé de vingt six ans, tous deux domiciliés

dans la présente commune, lesquels ainsi que le père soussigné avec nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite.

G. Delamare Delamare G. Vaillant

N° 17
Décès de Olivier Bertin
âgé de un an et deux mois célibataire

12 août 1902

L'an mil neuf cent deux le douze août à huit heures du matin, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'état civil de la commune de Nivillers en Bray, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Soutain Alexandre, âgé de cinquante neuf ans, bûcheron et Albert Dupont, âgé de quarante six ans, garde champêtre, domiciliés en cette commune, tous deux amis du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui douze août courant à six heures et demie du matin, Olivier Bertin, sans profession, âgé de un an et deux mois, domicilié en cette commune y étant né le vingt huit mai mil neuf cent un, fils de défunt Bertin Jean, décédé en cette commune le 9 juin avril mil neuf cent deux, et de Marie Julienne Belguise, sa veuve, âgée de trente cinq ans, ménagère, domiciliée en cette commune, célibataire, est décédé au domicile de sa mère rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé

le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Dupont Soutain Vaillant

N° 18
Mariage entre Ernest Gabriel Achille Gaston Tellier
et
Joséphine Henriette Boyart
Garçon et Fille majeurs.

16 août 1902

L'an mil neuf cent deux le seize août à onze heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Gabriel Achille Gaston Tellier, limbelotier âgé de vingt et un ans trois mois, domicilié en cette commune, né à Clermont, Oise, le deux mai mil huit cent quatre vingt un ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de François Ernest Tellier, cloutier, âgé de quarante sept ans, domicilié à Saint Maur des fossés Seine, rue Garibaldi 136, ici présent et consentant, et de défunte Félicité Bled, son épouse, décédée à Paris 14me arrondissement, rue du faubourg Saint Jacques n° 67, le six mars mil huit cent quatre vingt deux ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès ci annexé dûment légalisé; et demoiselle Joséphine Henriette Boyart, ouvrière en chaussons, âgée de vingt deux ans et cinq mois, domiciliée en cette commune, née à la Rue Saint Pierre le sept

mars mil huit cent quatre-vingt, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente, dûment légalisé, fille majeure de Alfred Joseph Stéphane Boyart, marchand de bois, âgé de quarante trois ans, et de son épouse Henriette Olympe Glinel, sans profession, âgé de quarante-et-un ans, demeurant ensemble en cette commune, ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Saint-Maur-des-Fossés (Seine), les dimanches trois et dix août derniers sans qu'il soit survenu aucune opposition au mariage comme le constatent les deux actes insérés au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et le certificat de publication, de non opposition, délivré par l'officier de l'état civil de Saint-Maur-des-Fossés (Seine) le treize août mil neuf cent deux, dûment légalisé et ci annexé. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code civil au chapitre six du titre du mariage après

N° 19

quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la loi que Ernest Gabriel Achille Gaston Cellier et Joséphine Henriette Boyart sont mis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Justin Duhamel, instituteur, âgé de trente-quatre ans, Albert Dupont, garde champêtre, âgé de quarante sept ans, tous domiciliés en cette commune, amis de l'épouse de Elie Reant, employé au chemin de fer du nord, âgé de vingt-sept ans, domicilié en cette commune, beau frère de l'épouse et de Jules Boyriet, cultivateur, âgé de trente sept ans, domicilié à Sainte Geneviève canton de Noailles, oise, ami de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère des futurs époux et les témoins susnommés l'ont signé avec nous.

G. Cellier Glinel Henriette Cellier
J. Boyart. J. Boyart.
Duhamel
Dupont
Boyriet J
Mère

L'an mil neuf cent deux le vingt août à

Acte de présentation d'un enfant sans vie

20 août 1902.

† officier d'académie
† Duverger
remis à Epernay

L. Duverger

Vaillant

L. Duverger

dix heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, † maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Georges Eugustin Duverger, âgé de trente-trois ans, représentant de commerce, et Louis Désiré Duverger, âgé de soixante ans, instituteur en retraite, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, que ils nous ont dit être né du dit Louis Georges Eugustin † l'un des comparants, et de Mélanie Wallet, son épouse, âgé de trente-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, déclarant en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère, aujourd'hui à huit heures du matin, de quelle présentation et déclaration nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger Vaillant L. Duverger

N° 20.

Acte de présentation d'un enfant sans vie.

26 7bre 1902.

L'an mil neuf cent deux le vingt six septembre à deux heures du soir devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Eugène Duval, âgé de vingt-six ans, menuisier et

Amédée Prosper Ernest Salat, âgé de cinquante trois ans, manouvrier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, que ils nous ont dit être né du dit Eugène Duval, l'un des comparants, et de Amélie Salat, son épouse âgée de vingt cinq ans, ouvrière en draps, sans, domiciliée au même lieu, déclarant en outre que cet enfant est sorti du sein de sa mère, aujourd'hui à midi lesquelle présentation et déclaration nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duval A. Salat Vaillant

N° 21

Décès de Philéas Vaillant âgé de soixante-deux ans et quatre mois époux de Virginie Duverger

30 7bre 1902

L'an mil neuf cent deux le premier octobre à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant officier d'académie, maire et officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Amédée Croisard âgé de cinquante ans, manouvrier, et Alexis Pascal Lecut, ex-garde champêtre âgé de soixante-quinze ans, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que hier trente septembre courant, à trois heures du soir Philéas Vaillant sans profession, âgé de soixante-deux ans et

quatre mois, domicilié et né en cette commune le dix-sept mai mil huit cent quarante fils des défunts Jean Baptiste Onésime Vaillant et de son épouse Célestine Carmélite Didard, épouse de Virginie Duverger, ménagère, âgé de quarante deux ans, domiciliée à Clermont, est décédé en son domicile de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

François Lecuit — Vaillant

N.° 22

Décès de Charles Alphrède Victoria Levasseur âgé de soixante-sept ans veuf de Louise Boucher

10 8.bre 1902

L'an mil neuf cent deux le onze octobre à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Arthur Levasseur, rentier, âgé de cinquante six ans domicilié à Handivillers canton de Nivillers frère du défunt ci après nommé et Albert Dupont garde champêtre, âgé de quarante six ans domicilié en cette commune, ami du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que hier dix octobre courant à dix heures du matin, Charles Alphrède Victoria Levasseur, rentier, âgé de soixante sept ans domicilié en cette commune, né à Fitz James canton de Clermont, le dix neuf septembre mil huit cent trente cinq fils des défunts Charles Antoine Levasseur et de son épouse Célestine Désirée Cabel, veuf de Louise Boucher, décédé en cette commune le vingt six juillet mil huit cent quatre vingt dix neuf, est décédé, en son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Vaillant

Les témoins — Dupont

N.° 23.

Décès de Marie Eugène Amédée Queste âgé de soixante-dix mois quatre mois veuf de Marie Catherine Elisabeth Denière

1.er décembre 1902

L'an mil neuf cent deux, le premier décembre, à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Queste, meunier, âgé de quarante-cinq ans, domicilié à Ramecourt, commune d'Agnetz, Oise, fils du défunt ci après nommé, et Ernest Courtois, bûcheron, âgé de soixante-deux ans, domicilié en cette commune, voisin du défunt ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui premier décembre courant à dix heures et demie du matin, Marie Eugène Amédée Queste, rentier, âgé de soixante dix

mois et quatre mois, domicilié en cette commune, né à Bouy, canton de Clermont, le trois août mil huit cent trente deux fils des défunts Narcisse Gueste et de son épouse Virginie Blery veuf de Marie Catherine Elisabeth Desclève décédée en cette commune le quatre mai mil huit cent quatre vingt dix neuf, est décédé en son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Dut Vaillant

Courtois

N°. 24
Décès de Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de soixante douze ans et demi, veuf de Félicie Amable Euphrasie de Laire.

7 décembre 1902

L'an mil neuf cent deux, le huit décembre à sept heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant officier d'académie, maire et officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Duhamel Joseph, instituteur, âgé de trente-six ans, et Lesguillon Ernest, cantonnier, âgé de cinquante-trois ans, tous deux domiciliés en cette commune, et amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que hier sept décembre courant à dix heures et demie du soir

Gabriel Auguste Sénéchal, sans profession, âgé de soixante douze ans et demi, domicilié et né en cette commune le quatorze mai mil huit cent trente fils des défunts Emmanuel François Xavier Sénéchal et de son épouse Marie Anne Gabrielle Laire, veuf de Félicie Amable Euphrasie de Laire, décédée en cette commune le trente et un décembre mil huit cent quatre vingt dix est décédé, en son domicile, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Duhamel Lesguillon Vaillant

N°. 25.
Naissance de Cécile Adèle Félicie Legrand
Fille légitime

8 décembre 1902.

L'an mil neuf cent deux, le neuf décembre à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'Etat-civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, a comparu Joseph Amédée Legrand, manouvrier, âgé de vingt-quatre ans, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né hier, le huit décembre courant à quatre heures du soir, dans son domicile, rue de Cler-

Mariage dissous par jugement de divorce rendu par le tribunal civil de première instance de Clermont (Oise) le 16 octobre 1942 et transcrit le 12 janvier 1943
Ce 21 janvier 1943
Le maire
Paul Lefort

Marié à Georges Lucien Decoster le huit juin mil neuf cent quarante six à Cauffry
Ce 12 juin 1946
Le maire
Paul Lefort

Décédé le 4 janvier 1992 à Senlis Oise.

N° 26

Décès de Charles François Léon Tabouré âgé de soixante et onze ans et dix mois époux de Véronique Joséphine Rongvaux

29 décembre 1992

mont à Beauvais de lui déclarant et de Marie Yvonne Juliette Bataille son épouse, ménagère, âgée de vingt ans domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Cécile Adélaïde. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Stéphane Hermant, maçonnier, âgé de soixante neuf ans, et de Désiré Victor Méan, boulanger âgé de trente sept ans, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Hermand Legrand Vaillant

Méan

L'an mil neuf cent deux, le vingt neuf décembre à trois heures du soir, devant nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, officier d'académie, maire et officier de l'état civil de la commune de Nemeille en Bray, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Constant Vinel, rentier, âgé de cinquante cinq ans et Charles Briet aussi rentier, âgé de cinquante huit ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui vingt neuf décembre courant à une heure du soir, Charles François Léon Tabouré, rentier âgé de soixante et onze ans et dix mois, domiciliée en cette commune, et né à Chaville, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, le vingt et un février mil huit cent trente et un fils des défunts Charles Marie Tabouré, et de son épouse Marie Aimée Emilie Delsorge, époux de Véronique Joséphine Rongvaux, âgée de soixante et onze ans et neuf mois, couturière domiciliée en cette commune, est décédé en son domicile, route de Bouzy. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Ce vingt Le Bray
Vaillant

Le présent registre des actes de l'état civil de la commune de la Nemeille en Bray pour l'année mil neuf cent deux contenant vingt six actes a été clos et arrêté par nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant officier d'académie, Maire et officier de l'état civil de cette commune, le trente et un décembre mil neuf cent deux.

Le Maire
Vaillant

Table des Actes contenus au présent registre

N° des actes	Nom et Prénoms		Date des Actes
	Naissances.		
8	Briatte	Julienne Jeanne	16 février
3	Dauge	Robert	3 février
16	Delamare	Léon	21 juin
9	Hermand	Léa Louise	22 mars
25	Legrand	Cécile Adèle Zélia	1 décembre
13	Oury	Louise	1 mai
	6 naissances.		
	Mariages:		
11	Caron	René Léon Marie Joseph marié à	
6	Délais	Clémentine Faustine	8 avril
5			
6	Eckert	Frédéric Gaëtan marié à	
	Saint-Léger	Marie Emilie	11 février
5	Letoré	Henri Jules Emile marié à	
	Troisœufs	Juliette	8 février
18	Cellier	Ernest Gabriel Achille Gaston, marié à	
	Boyart	Joséphine Henriette	16 août
	4 mariages.		
	Décès		
15	Acher	Pierre Francisse	14 juin
12	Bertin	Olivier	12 août

17	Bertin	Jean	13 avril
14	Coupier	Nathalie Léonore Ludivine	17 mai
4	Dauge	Robert	3 février
10	Dubus	Aline Lucie	23 mars
20	Duval	x x x	26 7bre
19	Duverger	x x x	20 août
22	Levasseur	Charles Alphide Victoria	10 8bre
23	Queste	Marie Eugène Amédée	1er x bre
24	Sénéchal	Gabriel Auguste	7 x bre
26	Cabour	Charles François Léon	29 x bre
21	Vaillant	Jules	31 7bre
7	Renaudon	Jeanne Célina	14 février
1	Salon	Célestine transcription d'acte	14 janvier
2	Wallet	Pierre César	26 janvier

16 Décès

Nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant. officier d'académie, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez certifions exacte la table ci dessus des Naissances, Mariages et Décès et transcription d'acte de décès contenant Vingt six actes

A la Neuville en Hez, le dix janvier mil neuf cent trois.

Le Maire,
Vaillant

Arrondissement de Clermont (Oise).

Commune de La Neuville-en-Hez.

Tables Décennales
1893-1902.

Noms	Prénoms		Dates des actes
	— Naissances. —		
	Acher René Georges	F	14 Juillet 1893
	Angot Pierre Félix Georges	F	22 juillet 1894
Bazin	Maurice Désiré	F	31 mars 1894
id	Marcel Robert	F	7 juin 1895
Bertin	Espérance	F	2 mai 1894
id	Ernestine Juliette	F	10 7bre 1894
id	Fernande Isabelle	F	13 janvier 1896
id	Léa	F	24 mars 1899
id	Olivier		28 mai 1901
Blokel	Fernande Clotilde		19 9bre 1895
Bollé	Antoinette Henriette	F	24 7bre 1899
Briatte	Julienne Jeanne	F	16 janvier 1902
Buré	Marcel Alexandre Edmond	F	8 8bre 1901
Cornette	Fernande Mélanie Rose	F	13 février 1895
Dauge	Robert		16 mars 1901
id	Robert		3 janvier 1902
Delamare	Marie Louise Georgette	F	21 9bre 1893
id	Germaine Juliette	F	10 mars 1896

Delamare	Rene		30 juin 1892
Deguen	Jules Ernest Alphonse		9 août 1893
id	Rene Alphonsine Anastasie		29 9bre 1894
Deviller	Cecile Albertine	F	25 mai 1891
Dodé	Christian Joseph Robert	F	21 9bre 1893
Dufort	Jeanne Marie	F	7 9bre 1895
Durand	Theodore Arthur	Fx	13 9bre 1893
id	Emile armand	F	3 juillet 1895
id	Madeleine Virginie Melina	F	4e janvier 1897
Durieux	Claire Ernestine		27 juin 1894
Duval	Eugenie	F	24e janvier 1894
Fronhofer	Blanche Hortense	F	25 8bre 1896
Fagneux	Henriette Hermine	F	28 mars 1895
Godet	Marie Louise		8 avril 1897
Godin	Paul Edouard	F	5 janvier 1895
Gouverneur	Anne Charlotte		28 janvier 1898
id	Marc Charles		9 9bre 1899
Hen	Pierre Bernard	F	3 8bre 1901
Hermand	Léon Emile		11 9bre 1895
id	Celine		16 avril 1891
id	Alfred	F	9 8bre 1899
id	Rene Louise	F	22 mars 1902
Hubert	Leontine Marie Louise	F	19 9bre 1901
Laholland	Bernard Eugene		29 janvier 1898



Vebel	Helene	Fx	11 août 1894
id	Marcelle	F	16 8bre 1901
Vegrand	Robert Amedee Eugene	Fx	10 avril 1900
id	Raymond Amedee Henri	Fx	18 9bre 1901
id	Cecile Adele Zelie	F	8 8bre 1902
Vemoine	Rene Jules	F	16 juin 1893
Vesage	Etienne Anatole		2e avril 1894
id	Rene Louis Joseph	M	31 mars 1895
id	Etienne Paul	F	19 février 1898
Vesouillon	Marguerite		2e avril 1894
id	Julien		23 mai 1895
id	Suzanne		25 9bre 1896
Vevergeois	Robert Jules Emmanuel		10 janvier 1895
id	Jean Victor Antoine		1er mars 1898
Veogue	Mathilde Josephine		29 9bre 1894
Vugon	Cecile	F	25 8bre 1900
Mahieux	Marie	F	25 mars 1893
Mary	Jeanne Camille Charlotte		16 9bre 1893
id	Robert Gabriel	F	11 janvier 1898
Méare	Paul Ernest		29 avril 1893
id	André Charles	F	4 mai 1899
Meunier	Maurice Emile		30 9bre 1895
Mouret	Lucien Adrien		19 janvier 1893
Mudrin	Maurice Alexandre Camille	M	9 février 1897

Aurry	Lucien			4 7bre 1900
id	Emile		F	6 mai 1902
Averlant	Maurice Aglaé			17 mars 1895
Averyeres	Elie			8 avril 1894
Avignon	Charles Sylvain		F	20 février 1891
Avinet Vaque	Achille		+ F	3e 8bre 1893
id	Germaine			11 7bre 1897
id	Pauline Germaine		XF	2 février 19[illegible]
Aubanel	Charles André Edouard			25 juillet 1895
id	Charlotte Héloïse			17 7bre 1894
Auvergnat	Genevette			17 7bre 1895
id	Daniel		F	28 xbre 1901
Auvergne	Victor			1er janvier 1894
Aillet	Marguerite		F	15 juillet 1893
id	André			24 août 1899
id	Lucie		F	23 mars 1899
id	Lucien		F	23 mars 1900
id	Lucien			23 mars 1900
id	Jeanne Berthe		F	3 9bre 1900
id	René		F	31 8bre 1901

Mariages

Acher	Mathilde	et	
Aen	Emile Désiré		6 9bre 1900
	Jean Baptiste Eloy Casimir	et	
Aeillon	Hélène Désirée		9 xbre 1901

Armandeau	Louis Henri	et	
Veray	Emilie		25 juillet 1895
Bailly	Marie Henriette Thérèse	et	
Lucon	Paulin Amadé Léger		19 xbre 1896
Bataille	Marie Yvonne Juliette	et	
Vegrand	Joseph Amédée		23 juillet 1899
Bazin	Léon	et	
Favrel	Marie Joséphine		25 7bre 1895
Blanchet	Marguerite Alice	et	
Demollière	Louis Vincent		16 juin 1898
Bollé	Henri Victor	et	
Godet	Marguerite		19 xbre 1898
	Fernande	et	
Béant	Arthur Elie		20 8bre 1900
	Joséphine Henriette	et	
Bollier	Ernest Gabriel Achille Gaston		18 août 1902
	Jules Emile	et	
Broeders	Marie		11 xbre 1899
Buden	Joseph	et	
Bahuon	Juliette		3 9bre 1901
	Jules	et	
Butteux	Hélène		25 janvier 1894
Callande	Charles Emile Pie Champigneulle	et	
Morel	Mathilde Marie Eugénie		21 xbre 1895

Caron		Rene Leon Marie Joseph	id	
	Delais	Blerentine Ernestine		5 avril 1902
Chantelle		Julien Alfred	id	
	Lambre	Berthe Albertine		20 juillet 1901
Chéry		Jules	id	
	Rougeyon	Leonie		28 8bre 1901
David		Henri Adolphe	id	
	Dufer	Fernande		17 avril 1899
Debrie		Natalie	id	
	Dufossé	Alfred Eugène		14 9bre 1901
Defrenne		Estelle Berthe	id	
	Vefrebre	arthur Ernest		14 9bre 1895
Delais		Blerentine Ernestine	id	
	Caron	René Leon Marie Joseph		5 avril 1902
Demarest		Georges Henri	id	
	Mary	Suzanne		18 xbre 1894
Demolliere		Louis Vincent	id	
	Blanchet	Marguerite Alice		14 juin 1898
Demouy		Veonie Josephine	id	
	Lux	Marie armand Joseph		10 juillet 1897
Dodé		Eugène Henri Remy	id	
	Petit	Emilienne		25 9bre 1895
Dolet		Gurselle Catherine Julie	id	
	Croisaux	Edmond		30 9bre 1895

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 10 CENTS F. 1.

Dubrez		Jeanne Antoinette	id	
	Magot	Maurice Alphonse		28 juillet 1899
Dufer		Fernande	id	
	David	Henri Adolphe		17 avril 1899
id		Gaston	id	
	Magot	Jeanne		9 mai 1901
Dufossé		Alfred Eugène	id	
	Debrie	Natalie		14 9bre 1901
Duval		Marie Josephine	id	
Lebel		Marcellin Jules		5 avril 1895
		Eugène	id	
Duval	Salot	Emélie		20 xbre 1898
		Virginie	id	
Duverger	Vaillant	Thécla		21 mars 1900
		Louis Georges Augustin	id	
id	Vallet	Melanie		1 mai 1901
		Frederic Gaëtan	id	
Vchert	Saint Leger	Marie Emélie		10 fevrier 1902
		Marie Josephine	id	
Favrel	Bazin	Leon		5 9bre 1895
		Jules Louis	id	
Frailon	Croisaux	Marie		28 9bre 1895
		Charles Henri	id	
Gagneux	Lambre	Marie Marguerite		2 juillet 1895

Godet		Marguerite	et	
Hon	Bollé	Henri Victor		19 oct. 1898
id		Ermine	et	
	Burtheu	Jules		27 janvier 1894
		Emile Désiré	et	
Hermand	Acher	Mathilde		6 déc. 1900
Houbard		Alfred Ernest	et	
	Poustard	Blanche Marie Louise		2 avril 1896
Labrouette		Juillet	et	
	Le Breck	Jeanne Marie		17 janv. 1900
Lambre		Florentin	et	
	Pallet	Alphonsine Aïde		28 déc. 1895
id		Marie Marguerite	et	
	Gagneux	Charles Henri		2 juillet 1894
Lebel		Berthe Albertine	et	
	Chantrelle	Julien Alfred		20 juillet 1901
		Marcelin Jules	et	
Le Breck	Duval	Marie Joséphine		15 avril 1893
		Jeanne Marie	et	
Legrand	Hubart	Juillet		17 janvier 1900
		Joseph Armédée	et	
Leguay	Bataille	Pierre Yvonne Juliette		13 juillet 1899
		Charles Arsène Constant	et	
	Pivicire	Fortunée		19 janvier 1900

Lépine		Aimée Célénie	et	
	Oliger	Joseph		29 déc. 1898
Lepretre		Arthur Ernest	et	
	Lefrenne	Isabelle Berthe		14 déc. 1898
Leroy		Emélie	et	
	Armandeau	Louis Henri		25 juillet 1896
Letoré		Henri Jules Emile	et	
	Croisaufs	Juliette		8 janvier 1902
Levque		Hélène Flore Sophie	et	
	Obry	Marcellin		18 mai 1901
		Paulin Aimable Léger	et	
	Bailly	Marie Henriette Florentine		19 déc. 1898
Lieu		Marie Amande Joseph	et	
	Demouy	Léonie Joséphine		10 juillet 1897
Magot		Maurice Alphonse	et	
	Dubrez	Jeanne Antoinette		22 juillet 1898
id		Jeanne	et	
	Dufer	Gaston		9 mai 1901
Mahieux		Juliette	et	
	Bidin	Joseph		3 déc. 1901
Mary		Suzanne	et	
	Demarest	Georges Henri		12 déc. 1899
id		Eudoxie	et	
	Normand	Léon Eugène		14 déc. 1899

Le Morel		Mathilde Marie Eugénie	d	
Le Normand	Callarec	Charles Emile dit Champmarin		21 xbre 1895
		Léon Eugène	d	
Obry	Mary	Eudoxie		14 8bre 1897
		Marcellin	d	
Le Roux	Vergne	Adelaïde Flore Sophie		18 mai 901
		Joseph	d	
Le Roux	Lépine	Aimée Séléne		29 9bre 1897
Le Bihan		Félix Eugène	d	
Le Petit	Hallet	Marie		31 juillet 1897
		Emilienne	d	
Le Goubey	Dodé	Eugène Henri Henry		29 9bre 1898
		Marie Jeanne	d	
	Crouzin	Michel		1er 7bre 1899
Guillard		Blanche Marie Louise	d	
	Hermand	Alfred Ernest		2 avril 1895
Le id		Oscar Octave	d	
	Voyzgens	Marie		5 avril 1899
Le Béant		Arthur Elie	d	
	Boyard	Fernande		20 8bre 900
Le Rivière		Fortunée	d	
	Leguay	Charles Arsène Constant		19 février 900
Le Voyzgens		Marie	d	
	Guillard	Oscar Octave		5 avril 1899

		Léonie	d	
Voyzgens	Chéry	Jules		20 8bre 1901
		Marie Emilie	d	
Saint Léger	Eckert	Frédéric Gaëtan		10 février 902
		Amélie	d	
Salot	Duval	Eugène		20 xbre 1891
		Eugénie	d	
Callon	Lasseur	Armand		15 7bre 1893
		Ernest Gabriel Achille Gaston	d	
Collier	Boyard	Joséphine Henriette		15 août 902
		Marie	d	
Trouseau	Treillon	Jules Louis		29 7bre 1897
		Edmond	d	
id	Dollet	Pierrette Catherine Julie		30 9bre 1895
		Maria	d	
id	Broeders	Jules Emile		11 xbre 1899
		Juliette	d	
Le	Victoré	Henri Jules Emile		8 février 902
Truberd		Célestine Désirée	d	
	Arcillon	Jean Baptiste Eloy Antonin		7 xbre 901
Crouzin		Michel	d	
	Poulet	Marie Jeanne		1er 7bre 1894
Vaillant		Thécar	d	
	Duvergier	Virginie		21 mars 900

M

Vasseur		Armande	d°	
Hallet	Callon	Eugénie		18 7bre 1893
		Elphonsine adèle	d°	
	Valouette	Florentin		28 9bre 1895
id		Marie	d°	
	Ouvard	Félix Eugène		30 juillet 1897
id		Mélanie	d°	
	Duvergé	Louis Georges Augustin		8 mai 1901

Décès

Achet	Pierre François	16 juin 1901
Adine	Charles Joseph	13 mars 1895
id	Joséphine Olivine	29 9bre 1898
Angot	Alexis Alexandre Augustin	21 janvier 1893
id	Elisa	5 août 1861
Battellier	Julie Eugénie	4 9bre 1895
Bazin	Joseph Laurent	11 octbre 1900
id	François Jules Joseph	11 février 1901
Beaurepaire	Désiré	27 octbre 1897
Bertin	Jean	13 avril 1902
id	Olivier	12 août 1902
Blanchet	Joséphine Alberte	13 8bre 1895
Blohel	Fernande Mathilde	8 janvier 1895
Bocquet	Marie Madeleine	3 9bre 1897
id	Joséphine Désirée	24 juillet 1899
Boitel	Caroline Victorine	29 juin 1899
Bonnefoy	Joséphine Isabelle	1er mars 1894
Borgnet	Marie Françoise Joséphine	22 mars 1899
Boucher	Hyppolite	1er février 1892
id	Louise	23 juillet 1899
Boulanger	Alfred Emedé	5 juin 1895
id	Marie Augustine	11 février 1898
Bourdon	Berthe	11 mai 1893
Canonge	Louise Adèle Marie	18 août 1898
Caron	Virgile	17 janvier 1895
Carpentier	Honorine Alexandrine Léonore	6 janvier 1897
id	Charles Célestin	8 mars 1901
Cauchy	Henri	20 février 1893
Charlot	François	26 mai 1895
Choquet	Marie Anne Honorine	8 avril 1893
Colfermant	Marie Geneviève	7 juin 1901
Corbillon	Louis Modeste Alfred	13 janvier 1897
Cornette	Isidor Auguste	17 8bre 1897
Cornier	Nathalie Léonore Ludivine	17 mai 1902
Corne	Jean Baptiste Alexandre	27 février 1874
Courtois	Louise	16 avril 1899
Créach	Marie Rose Aimable	2 août 1895
Damez	Alexandrine Louise	3 9bre 1895
Daudrieux	Robert	18 mars 1901
Dauge		

Dauge	Robert	3 février 1902
Debrie	Suzanne Esther	3 juin 1898
De la Mare	Charlemagne Victor	17 mai 1893
Delamare	Eulogine Alexandrine	23 8bre 1901
Delaunay	François Eugène	2 mai 1893
Deloncq	Jules Léopold Alphonse	13 août 1893
Desclive	Marie Catherine Elisabeth	6 mai 1899
Dray	Catherine Adeline	11 9bre 1893
Dubus	Félicité	11 juillet 1898
id	Célestine Marie Geneviève	1er août 1900
id	Aline Lucie	23 mars 1902
Ducastel	Flore Henriette	27 juin 1894
Duval	---- mort né	28 7bre 1902
Durocher	Marie Victoire	26 juin 1897
id	Marie Vincent	28 mai 1899
id	Antoine	23 9bre 1899
id	Marguerite Victorine	28 juin 1901
id	---- mort né	20 août 1902
Fouache	Louis Adrien Joseph	1 avril 1895
François	Marie Adèle Alexandrine Eugénie	21 mars 1900
Geimer	Catherine	11 8bre 1898
Gillon	Emilie Adèle	21 août 1901
Glimet	Hubert Hippolyte	20 mai 1893
Godet	Marie Louise	2 avril 1897

Gouffault	Madeleine	29 août 1901
Hanbois	Madeleine	28 juillet 1899
Hen	Charles Désiré Armand	5 8bre 1898
Hermand	Léon Emile	7 9bre 1897
Hermant	Louis Nicolas Joseph	3 7bre 1895
id	Désiré Léonard	27 mars 1897
id	Eugène Adrien Zacharie	10 avril 1900
id	Odonis Athanase Narcisse	12 juin 1901
Hoin	Jean Désiré	23 8bre 1895
Hinard	Sélie	29 juin 1901
Hubert	Louis Honoré Désiré	11 avril 1895
Huré	Louise Antoinette François Julie Eugénie	1 février 1901
Jacquet	Joseph Auguste	24 février 1901
Labbé	Pierre François Médard	5 janvier 1897
Lacroix	Hermes Charles Vincent	1 août 1901
Laholland	Bernard Eugène	27 mars 1900
Lambert	Jules Joseph	10 7bre 1893
Leclerc	François Thomas Louis Désiré Jacques	13 février 1897
id	Frédéric Eugénius	7 avril 1899
Lejeune	Noël Théodore	2 8bre 1895
Lemoine	Charles Félix	12 8bre 1900
Lenoir	Armelle Alphonsine	28 7bre 1895
Lefèvre	Aimée Séraphine	29 9bre 1900
Leguerey	Pierre Alexandre Frédéric	30 janvier 1899

D.

Vereux	Louise Alexandrine		5 mars 1893
Vo Roy	Joseph Théophile		24 9bre 1900
Vesage	Etienne Anatole		2 janv. 1895
id	Jules Etienne		2 8bre 1897
Vesquillon	Marguerite		29 avril 1894
id	Emilie		3 juillet 1898
id	Nicolas		1er janv. 1899
id	Julien dit Etienne		6 janv. 1901
id	Pierre Nicolas		22 avril 1901
Veratteur	Louis charles		4 janv. 1895
id	Charles Alfrède Victoire		10 8bre 1902
Vereve	Apoline Adélaïde		7 avril 1899
Vignereux	Esther Aglaée		18 mars 1901
Vory	René		14 mars 1893
Vouis	Maria Celina		11 7bre 1893
Vuire	Gustave Hector		22 mai 1901
Magnier	Eugène Jules		28 juin 1894
Mahieux	Victor alexandre		10 8bre 1894
Maigret	Sophie Clémentine Désirée		20 janvier 1898
id	Marcelle Irène		21 janv. 1899
Maillard	Marie Félicité		13 8bre 1894
Mansard	Elise		25 août 1899
Marchand	Clémentine Augustine Louise		7 mai 1893
Marminia	Maria Olympe		1er 9bre 1893
Mary	Joseph Victor		Août 1900
id	Pierre Césaire Auguste		17 mars 1901
Méare	Charles Prosper		25 août 1894
Meignen	Sylvestre Amédée		25 7bre 1894
Mère	Pierre Désiré		16 8bre 1895
Mère	Emile Onésime		22 juin 1899
Mesté	Marie Eugène Amédée		1er 8bre 1902
Menard	Jeanne Célina		16 février 1902
Menard	Célestine Aimée		17 janv. 1893
Richard	Joseph Désiré		20 8bre 1900
Rivière	Joseph Eugène Désiré		30 mars 1898
Rodgers	Elie		24 avril 1894
Roger	Charles Jean Baptiste		15 9bre 1894
Rolland	Pierre Prudhomme Charles		4 janv. 1900
Sagot	Charles Athanase		19 mars 1901
Saint Léger	Germaine		23 janv. 1895
id	Germaine		9 9bre 1899
Sallot	Anatolie		22 8bre 1895
id	Justine Alphonsine		28 avril 1901
Senéchal	Gabriel auguste		7 8bre 1902
Sabour	Charles François Leon		29 8bre 1902
Sallon	Joseph alfred Napoléon		10 mai 1899
Serralle	Marie Amélie		20 juin 1900
Sicbouill	Edouard Emile		11 avril 1894
Szreiberg	Stanislas Victor		6 8bre 1894
id	Amélie Désirée		5 juillet 1900
Tocconnet	Pierre Jose		19 8bre 1895
Tailland	Thiléas		30 7bre 1902
Tassenet	Nestor		1 janv. 1894

Vendeville	Alphonse	18 déc 1890
Villefroy	Blanche	29 9bre 1893
Villet	Uranie Marine	9 août 1891
Villet	Célestine Elizabeth	29 août 1895
Villon	Ernestine Adeline	3 août 1895
Vallet	Marthe Ambroisine	22 avril 1897
id	Félicité Zéphirine	5 mars 900
id	Pierre Edgar	28 janv 900
	— Transcriptions de Jugement —	
Voyard	au lieu de Faure (jugement rectificatif et rectif)	19 janv 1893
Vagnier	Eugène (jugement déclaratif de paternité)	28 janv 1895
	Transcription d'acte de Décès	2 août 1897
Verhaine	Albert Désiré	3 8bre 1897
Vled	Louis Frédéric	2 8bre 1898
Vendeville	Augustine Asthénide	2 mai 1899
Vanny	Georges Edmond	4 7bre 1899
Vassard	Ernest François Auguste	26 juin 1901
Vuverger	Antoine Maurice	19 août 900
Vage	Marie Angeligne Eugénie	6 8bre 1901
Vevasseur	Florentin	3 xbre 1898
Voubet	Pierre Emmanuel Prosper	3 juin 900
Mervoyer	Alexandre	10 7bre 1895
Valet	Célestine	18 janv 902
Vallet	Désiré Théodore	2 7bre 1899

Certifié Véritable
Le Greffier en chef du Tribunal